



FACULTE DE THÉOLOGIE ÉVANGÉLIQUE DE BANGUI

B.P 988 Bangui, Tél. (236) 61 14 93; Fax: (236) 61 33 30 ; E-mail: [fateb@intnet.cf](mailto:fateb@intnet.cf)  
République Centrafricaine

Bangui Evangelical Graduate School of Theology (B.E.S.T)

P.O. Box 988 Bangui, Tel. + 236 61 14 93; Fax: +236 61 33 30 ; Email: [fateb@intnet.cf](mailto:fateb@intnet.cf)  
Central African Republic

---

# **LA STERILITE DU COUPLE :** **Approche théologique et pastorale** **en milieu ecclésial négro-africain**

Mémoire de Maîtrise en Théologie

Présenté par **BAFINAMENE KISOLOKELE Charles**

Membres du jury

Dr. Isaac ZOKOUE  
Dr. Benno van den TOREN  
Past. NUPANGA Weanzana

Sous la direction du Professeur  
**Dr. Jack F. ROBINSON**

Septembre 1999.

Ó Tous droits de reproduction réservés. Ce document demeure la propriété privée de son auteur. Toute reproduction, polycopie ou cession à un tiers devra être soumise à l'accord préalable de ce dernier .

## EPIGRAPHE

"Aux eunuques ... qui demeureront fermes dans mon alliance, je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un monument et un renom préférables à des fils et à des filles. Je leur donnerai un nom éternel" (Es.56.3-5).

## DEDICACE

A mon vis-à-vis Liliane et à Nathanaël, notre cher fils,  
pour toutes les privations consenties,

A toute la famille NKANU-mia-KANDA et ma belle-famille MBEMBA  
qui attendent savourer le fruit de leurs énormes sacrifices,

A toute l'équipe de l'A.C.C.-Silo et bien-aimés:

- \* Jules et Aimée MANDONO K.,
- \* Richard et Cécile MATANDA,
- \* Emmanuel et Modestine KUPENZA M.,
- \* Faustine et Léon MOTINGIA N.,
- \* Et à la mémoire de Clément MOPAYA,

pour le fardeau de couples stériles ensemble partagé,

Aux couples chrétiens qui endurent l'épreuve de la stérilité,  
et dont le témoignage de la joie et l'espérance dans la souffrance  
édifie l'Eglise de Dieu,

Je dédie ce travail.

Charles BAFINAMENE Kisolokele.

Bangui, le 1er Septembre 1999.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

Al.: Alii (autres)

A.T. : Ancien Testament

BHS: Biblia Hebraica Stuttgartensia

Cp. : Comparer

Cf. : *confer* (comparez)

Dr.: Docteur

éd. rev. et aug.: édition revue et augmentée

éd. rév.: édition révisée

et par.: et parallèles

FNUAP: Fonds Nations Unies pour la Population

Ibid.: Ibidem (renvoi à la citation précédente)

MST: Maladies Sexuellement Transmissibles

N.T.: Nouveau Testament

Nouv.: nouveau, nouvelle

OMS: Organisation Mondiale de la Santé  
 P. (pp.): page(s)  
 Past. : Pasteur  
 PMA: Procréations Médicalement Assistées  
 Prof.: Professeur  
 R.D.C.: République Démocratique du Congo  
 Rév.: Révérend  
 SIDA: Syndrome de l'immuno-déficience acquise  
 sous dir.: sous la direction de  
 T.: tome  
 trad.: traduit

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE PREMIER:	
LA STERILITE EN MILIEU NEGRO-AFRICAIN.....	4
A. Définitions et statistiques sur la stérilité.....	4
B. Les aspects biologiques et médicaux de la stérilité.....	7
C. Les aspects psychologiques de la stérilité du couple.....	11
D. Les aspects ethno-sociologiques de la stérilité.....	15
E. Les dimensions sociales et religieuses de la stérilité.....	38
F. Conclusion.....	42
CHAPITRE DEUXIEME:	
LA STERILITE DU COUPLE:	
ESQUISSE D'UNE THEOLOGIE BIBLIQUE.....	43
A. Champ sémantique et méthodologie.....	43
B. La stérilité du couple dans l'A.T.....	45

C. La stérilité du couple dans le N.T.....	67
D. La stérilité : perspective eschatologique.....	69
E. La stérilité et le but du mariage.....	76
F. La stérilité du couple dans la Bible: Synthèse et implications.....	82
G. Conclusion .....	87

CHAPITRE TROISIEME:  
APPROCHE PASTORALE DE LA STERILITE DU COUPLE  
EN MILIEU ECCLESIAL NEGRO-AFRICAIN

A. Le besoin d'un ministère de poïménique contextualisée .....	88
B. Préparation et bénédiction des mariages.....	100
C. Accompagnement des couples stériles.....	105
D. Conclusion.....	114
CONCLUSION GENERALE.....	115
ANNEXES	

## INTRODUCTION GENERALE

### *i. Intérêt et choix du sujet*

Donner la vie reste un mystère, l'une des expériences les plus exaltantes de l'existence humaine. Pour le croyant, c'est participer par la procréation au grand miracle divin de la création. Il arrive pourtant que certains couples mariés attendent involontairement et impatiemment plusieurs années pour bénéficier de cette merveilleuse

expérience. D'autres se retrouvent dans cette situation après avoir sillonné plusieurs cabinets médicaux. Dans tous ces cas, le spectre de la stérilité, tel un épais nuage, vient assombrir l'horizon du couple. Cette stérilité est souvent vécue comme un drame sans pareil. Elle expose le couple à toutes sortes d'agressions, elle porte atteinte à son unité et son harmonie et elle peut conduire inexorablement au divorce.

L'Eglise, Israël spirituel et corps de Christ, bénéficiaire de la promesse de bénédiction des familles faite à Abraham (Gn 12.3) et appelée à souffrir avec ceux qui souffrent (1 Co 12.26) se doit de rechercher les voies et moyens de secourir les couples fragilisés par cette épineuse question de stérilité. Si l'on réalise que les familles heureuses engendrent une société saine et une église sainte, le drame de la stérilité du couple ne saurait être négligé dans la pastorale au sein des églises africaines.

## **ii. *Problématique***

Le contexte africain présente un accent particulier de cette triste réalité. Les cultures traditionnelles sont très natalistes, le mariage sert surtout à la continuation de la vie clanique. Ainsi apparaît l'importance capitale que revêt le fait de la procréation pour l'harmonie ou la survie d'un couple. Dans les milieux ecclésiastiques, il n'est pas rare de trouver des couples stériles qui n'aient traversé des moments plus ou moins longs de révolte contre Dieu. Ils connaissent la bénédiction-commandement d'être féconds et de remplir la terre (Gn 1.28). Leur mariage est perçu comme un échec. Ils s'interrogent comment un Dieu omnipotent et plein d'amour accepte de les voir vivre dans l'humiliation au sein de leur société. Certains d'entre eux semblent lire dans cet état le signe d'une véritable malédiction divine. D'autre part, pasteurs et conseillers conjugaux trouvent cette question de stérilité du couple inscrite au nombre des fréquents motifs ou des occasions répétées de dialogue pastoral ou de relation d'aide. Plusieurs dans leurs rangs, semblent convaincus qu'un couple réellement béni par Dieu ne saurait manquer d'enfant. Leur propre conception de cette pathologie est naturellement celle qui guide leur action et celle qu'ils essayent plus ou moins consciemment d'inculquer à leurs "clients"; mais à la fois celle qui peut influencer l'attitude du couple face à cette épreuve. D'une certaine manière,

conseillers et consultants sont tous amenés à avoir une réponse claire à cette question: "La stérilité du couple peut-elle être considérée comme une malédiction divine?" D'autres questions, subsidiaires mais très utiles, peuvent être jointes à cette interrogation principale: "La procréation est-elle le but ultime du mariage? Peut-on considérer un mariage réussi, même sans enfants? Comment peut-on mieux accompagner les couples stériles dans le contexte des Eglises d'Afrique?"

C'est à ces importantes questions que se propose de répondre le présent travail. Celui-ci se veut d'être un travail de théologie biblique et pratique. L'hypothèse de travail qui gouverne notre recherche soutient que la vision du monde liée à la religion traditionnelle africaine est un facteur déterminant dans l'explication de la manière dont le phénomène de la stérilité est perçu et vécu. Ainsi, c'est par l'enseignement approprié de la vision chrétienne du monde en relation avec le mariage, la fécondité et la stérilité que l'Eglise en Afrique peut apporter des solutions efficaces à ce phénomène.

### **iii. *Délimitation***

La stérilité du couple est un sujet complexe et pluridisciplinaire qui relève essentiellement des sciences médicales, humaines et sociales. Sans négliger certaines données indispensables fournies par ces disciplines, ce travail n'envisage que l'approfondissement des aspects théologiques et pastoraux liées à cette pathologie. Il se limite aussi au contexte des Eglises africaines subsahariennes dans le cadre d'une pastorale et d'une relation d'aide contextualisées.

### **iv. *Méthodologie***

Il est donc question, à travers ce travail, de décrire les traits saillants et de rechercher la signification profonde du phénomène de la stérilité en Afrique noire, avant de poser les jalons d'une pastorale efficace pour l'accompagnement des couples souffrant de la stérilité. La réalisation d'un tel travail exige une démarche appropriée. Il nous a fallu d'abord commencer par l'analyse du réel, considérer la question de la stérilité telle qu'elle est effectivement vécue en Afrique subsaharienne. En plus des éléments bibliographiques à



notre portée, il a été réalisé une enquête sur le terrain pour mieux objectiver ce fait social<sup>1</sup>; cette enquête a tiré profit des techniques de l'entretien et du questionnaire. Cette étape a permis de mettre en relief les facteurs médicaux, socioculturels et religieux de ce phénomène dans ce contexte.

Ensuite, nous avons tourné nos regards vers la Bible, afin de rechercher la lumière qu'elle jette sur ce problème. Par cette étude ont été examinés à l'aide d'une exégèse rigoureuse une sélection des passages bibliques significatifs sur le sujet traité. Cela en vue d'établir une corrélation entre l'enseignement des Saintes Ecritures et la réalité vécue.

## ***v. Division du travail***

Le présent travail comporte trois chapitres, en plus de l'introduction et de la conclusion générale. Le premier chapitre montre, après une succincte étude conceptuelle du sujet, les aspects médicaux, psychologiques, sociaux et religieux de la stérilité du couple. Le second chapitre est une esquisse de théologie biblique sur la stérilité. Le troisième chapitre traite des perspectives pastorales sur la stérilité en se basant sur la relation entre le mariage et la vision chrétienne du monde et en relevant les moyens préventifs à mettre en oeuvre.

En plus de la bibliographie, une série des documents ont été adjoints au corps du travail. Ces annexes concernent la physiologie et la pathologie de la reproduction, l'enquête réalisée sur le terrain et ses résultats ainsi qu'un canevas d'enseignement destiné aux couples stériles.

---

<sup>1</sup>Pour répondre aux exigences de la règle fondamentale sur méthode sociologique établie par Emile Durkheim: "...il faut traiter les faits sociaux comme des choses..."; c'est-à-dire "...aborder l'étude en prenant pour principe qu'on ignore absolument ce qu'ils sont", cité par François de SINGLY, L'enquête et ses méthodes: Le questionnaire (coll. Université; Paris: Nathan, 1992) p.17.

## **CHAPITRE PREMIER**

### **LA STERILITE EN MILIEU NEGRO-AFRICAIN**

La stérilité comporte en Afrique subsaharienne des accents particuliers sur le plan médical, psychologique, ethno-sociologique et religieux. Il convient de préciser ces divers aspects dans leurs grandes lignes afin de mieux cerner les caractéristiques de cette pathologie, l'impact et la signification de ce phénomène au sein des couples de la région.

Cette démarche préalable permettra, lors de l'abord du second chapitre, d'interroger la Bible à la recherche des réponses éventuelles qui guideront la pastorale sur la stérilité du couple, objet du troisième chapitre. Mais avant d'amorcer toute cette entreprise s'impose une étude conceptuelle, même très succincte, sur le terme "stérilité" pour en dégager une définition opératoire utile dans le cadre de ce travail.

## **A. DEFINITIONS ET STATISTIQUES SUR LA STERILITE**

Dans la vie moderne, certains couples conjugaux se privent volontairement d'une conception. D'autres par contre restent involontairement sans enfant. C'est dans ce cas que l'on parle de la stérilité.

### **1. La stérilité dans le couple**

La naissance d'un enfant commence par la conception à laquelle contribuent les deux conjoints. Elle est rendue effective par une bonne évolution de la grossesse chez la mère. Bien que des facteurs patents de stérilité peuvent être décelés chez l'un des conjoints, il convient de ne pas envisager d'emblée cette pathologie comme le fait d'un seul partenaire. Car les deux conjoints peuvent être à la fois hypofertiles ou stériles. D'autre part, tout traitement efficace exige la coopération de deux partenaires<sup>2</sup>.

Pour preuve, une investigation standardisée de la stérilité réalisée en 1988-1989 par l'OMS sur plus de 10.000 couples stériles dans trente-trois centres de vingt-cinq pays a révélé:

Une cause possible chez le seul partenaire masculin dans un tiers de cas; et chez la seule partenaire féminine dans un quart de cas. Une anomalie a été décelée chez les deux partenaires chez un cinquième environ des couples

---

<sup>2</sup>A. NETTER et al., Gynécologie-Réproduction (coll. La Pathologie médicale; Paris: Flammarion Médecine Sciences, 1975, 2e éd.) p.65; et ODIMBA B.F.K. et KALENGA M., Physiopathologie de la stérilité du couple (Lubumbashi: cours magistral professé à l'UNILU, 1989).

alors que pour les quinze pour cent restants aucune cause d'infécondité n'a pu être décelée chez l'un ou l'autre des partenaires<sup>3</sup>.

Il ne s'agirait donc pas d'une exagération si l'on considère systématiquement toute "stérilité dans le couple" comme une "stérilité du couple".

## ***2. Infécondité, infertilité et stérilité***

Un couple peut être considéré comme stérile lorsque, en l'absence des pratiques anticonceptionnelles, la femme ne conçoit pas malgré une cohabitation normale<sup>4</sup>. Mais certains spécialistes établissent une différence entre l'infertilité et la stérilité. L'infertilité (*infertility* dans le monde anglo-saxon) est communément définie comme le manque de conception. L'infertilité est donc vue comme synonyme d'hypofertilité. "La stérilité implique une intrinsèque inaptitude à mener à bien une grossesse, alors que l'infertilité implique la baisse de la capacité de concevoir"<sup>5</sup>. Par contre, la fécondité est la capacité de participer à la naissance d'un enfant. On utilise en effet le terme de fécondabilité pour exprimer les chances de survenue d'une grossesse pendant une période d'exposition<sup>6</sup>.

Dans le monde francophone, depuis une dizaine d'années les spécialistes préfèrent de plus en plus le néologisme d'"infertilité", parce que le terme "stérilité" comporte un caractère d'irréversibilité et même une charge émotionnelle<sup>7</sup>. On parle dès lors d'"infertilité primaire" lorsqu'aucune grossesse ne s'est encore déclarée dans le couple, et d'"infertilité

---

<sup>3</sup>OMS, "Recherche en reproduction humaine" (Genève: Rapport biennal 1988-1989 publié en 1991) pp.59-60.

<sup>4</sup>Jean-Robert GIRAUD et al. Gynécologie (coll. Abrégés; Paris/New York: Masson, 1984) p.227.

<sup>5</sup>Mary C. MARTIN, "Infertility" in Current Obstetric and Gynecologic Diagnosis and Treatment, Martin L. PERNOLL (sous dir.) (East Norwalk: Appleton & Lange, 1991, 7e éd.) p.1025 (notre traduction).

<sup>6</sup>Ibid.

<sup>7</sup>Marcel GARNIER, Valery DELAMARE et al. Dictionnaire des termes de Médecine (Paris: Maloine, 1992, 23e éd. rev. et aug.) p.472, 839.

secondaire" dans le cas contraire, même si aucune grossesse n'est allée à terme<sup>8</sup>. En outre, on ne peut pas raisonnablement parler de stérilité du couple avant une année voire deux ans de cohabitation normale et sans contraception<sup>9</sup>.

### ***3. Définition de la stérilité du couple***

Le rapport sur la recherche en reproduction humaine déjà mentionné et publié en 1991 par l'OMS signale également ce que « les définitions existantes de la stérilité sont variées, mais la définition clinique habituelle est l'incapacité de concevoir pendant les douze derniers mois en l'absence de toute contraception »<sup>10</sup>.

Dans ce cas, elle ne concernerait que dix à quinze pour cent des couples<sup>11</sup>. Par contre, cette définition semble ne pas prendre suffisamment compte de la perception de cette pathologie en Afrique. D'ailleurs, même en Occident cette définition est loin de rejoindre le sentiment des couples. Un ouvrage collectif des organisations chrétiennes françaises précise que la plupart des couples pensent « à la stérilité à partir du moment où l'enfant "commandé" n'arrive pas »<sup>12</sup>.

Parmi les pays en développement, les pays d'Afrique subsaharienne ont le taux de fécondité des adolescentes et celui de la procréation les plus élevés<sup>13</sup>. L'attention de la

---

<sup>8</sup>Cf. GIRAUD et al., p.227. Cet usage a été confirmé par le Professeur Agrégé Mamadou Nestor NALI, Interview du 17 Janvier 1999 à Bangui.

<sup>9</sup>Cf. MARTIN, p.1025: Car seulement quatre-vingts pour cent des couples dans ce cas et en l'absence de toute anomalie conçoivent après une année. Et il faut attendre le dix-huitième mois pour que dix pour cent environ de couples s'ajoutent à ces effectifs.

<sup>10</sup>OMS, "Recherches en reproduction humaine: Rapport biennal 1988-1989 (Genève: Document publié par l'OMS en 1991) p.59.

<sup>11</sup>GIRAUD et al., p.227.

<sup>12</sup>COLLECTIF, Désirer un enfant: Enjeux éthiques des procréations médicalement assistées (Paris: Centurion, 1994) p.35.

<sup>13</sup>D'après ANONYME, "Perspectives internationales sur le planning familial", Numéro spécial (New York: Document publié par The Alan Guttmacher Institute, 1991) p.35: le premier taux est de (103-204 naissances vivantes pour 1000 femmes); le second se situe autour de sept enfants; et même l'âge médian de la première naissance le plus bas: moins de dix-neuf ans.

communauté semble reposer sur toutes les étapes: de la conception à la survie du nouveau-né en passant par la naissance. Par dessus tout, le terme "stérilité" trouverait son sens plein dans cet environnement. Cela, non pas essentiellement pour reconnaître un caractère d'irréversibilité à la pathologie, mais surtout pour affirmer la charge émotionnelle et les frustrations ou le drame qu'entraîne cette situation au sein du couple. En réalité, les couples eux-mêmes sont susceptibles de penser à la stérilité dès qu'ils constatent des échecs de conception<sup>14</sup>. D'autre part, la connaissance des aspects biologiques et médicaux de la stérilité s'imposent pour assurer un accompagnement efficace dès que les couples commencent à en souffrir.

## B. LES ASPECTS BIOLOGIQUES ET MEDICAUX DE LA STERILITE

Pour qu'une grossesse soit possible plusieurs conditions biologiques sont requises dont certaines sont bien connues. Des anomalies ou déficiences organiques et fonctionnelles peuvent dans ce cas être causes de stérilité chez l'homme ou chez la femme. Les sciences biomédicales sont capables de corriger ou de remédier à certaines d'entre elles par un traitement adéquat après leur diagnostic.

### 1. *Notions de physiologie de la reproduction*

Quelques notions de base sur le fonctionnement des appareils de la reproduction féminin et masculin sont nécessaires pour comprendre les mécanismes de survenue de la stérilité. Les facteurs les plus importants chez la femme sont le cycle menstruel et les différentes étapes de la grossesse. Chez l'homme, on ne saurait négliger la formation des spermatozoïdes (spermatogenèse) et leur excrétion en vue de la fécondation de l'ovule.

#### a. *Le cycle menstruel*

---

<sup>14</sup>Il n'est pas rare que certains couples consultent le médecin après seulement trois à quatre mois de mariage pour motif de stérilité. (Prof. NALI; et Dr TSHIAMU B., Interview du 28 Août 1998, à Kinshasa).

La vie génitale de la femme qui part de la puberté et finit à la ménopause est caractérisée par le cycle menstruel d'environ vingt-huit à trente-cinq jours en moyenne. Au terme de ce cycle s'observe le phénomène des menstrues ou règles. Ce cycle est assuré par l'action des hormones provenant de l'hypothalamus stimulé par le cortex cérébral, de l'hypophyse et des ovaires. L'hypothalamus reçoit en permanence des informations d'ordre nerveux et chimique. Il règle le cycle menstruel par l'intermédiaire des sécrétions hypophysaires qu'il module; il produit ainsi la folliculotropine (FRF ou FSH-RH) qui commande la sécrétion de l'hormone folliculo-stimulante (FSH) de l'hypophyse, qui à son tour contrôle le développement des follicules ovariens. La lutéotropine (LRF ou LH-RH), deuxième facteur hypothalamique commande la sécrétion de l'hormone lutéo-stimulante (LH) dont dépendent la sécrétion des hormones ovariennes: les oestrogènes, la progestérone et les androgènes<sup>15</sup>.

L'hypothalamus est une glande nerveuse qui est pratiquement connectée à tous les systèmes dont il reçoit les informations. Il est reliée à l'hypophyse par un système vasculaire (système porte). Les deux forment une unité fonctionnelle, qui se prolonge au niveau des ovaires, appelée "l'axe hypothalamo-hypophyso-ovarien. On comprend ainsi le rôle des stress, des perturbations psychologiques, des maladies psychiatriques dans la modification de toute la physiologie génitale de la femme. Et l'ovulation, chez la femme, est la libération d'un ovule par le follicule ayant subi une maturation suffisante. La formation et la maturation des ovules (ovogenèse) se déroulent dans l'ovaire<sup>16</sup>.

### ***b. La spermatogenèse***

Chez l'homme, la formation des spermatozoïdes et la sécrétion de la testostérone (hormone mâle) ont lieu dans les testicules. Contrairement à l'ovogenèse, ce phénomène est continu et ne commence qu'à la puberté. Cette spermatogenèse est sous la dépendance

---

<sup>15</sup>J.H. BAUDET et B. SEGUY *Gynécologie* (Paris: Maloine, 1983, 2e éd.) pp.4-13. Les abréviations viennent de l'anglais, RF (*Releasing Factor*) ou RH (*Regulating Hormone*).

<sup>16</sup>Ibid. (Et voir pour d'autres détails l'Annexe 1).

des hormones de l'hypophyse (LH et FSH). Ces deux hormones hypophysaires agissent en synergie et de façon complémentaire. La LH initie et maintient la spermatogenèse par l'intermédiaire des androgènes tandis que la FSH stimule les spermatogonies. Ici aussi intervient le système de régulation hypothalamo-hypophyso-gonadique puisque les deux hormones hypophysaires sont elles-mêmes sécrétées par l'intermédiaire de l'hormone hypothalamique (Gn RH)<sup>17</sup>.

Un déficit en spermatozoïdes peut être dû à un trouble de la spermatogenèse suite à une maladie primitive de la testicule ou un défaut de stimulation hormonale. On parle alors de "stérilité sécrétoire". Un défaut de transport des spermatozoïdes, provoqué par une obstruction des voies séminales efférentes ou par exclusion incomplète ou éjaculation partielle rétrograde, peut également en être la cause; il s'agit alors d'une "stérilité excrétoire"<sup>18</sup>.

### ***c. La fécondation***

La fécondation est réalisée par la pénétration du spermatozoïde dans l'ovule, puis par la fusion des éléments nucléaires de ces deux gamètes (ovule et spermatozoïde) qui donne un oeuf fécondé et déclenche le développement<sup>19</sup>. Chez l'homme: la formation d'un sperme de qualité fécondante satisfaisante; ce sperme doit contenir un nombre suffisant de spermatozoïdes normaux et doués d'une mobilité adéquate; l'émission des spermatozoïdes

---

<sup>17</sup>Gn RH: Gonadotrophin Releasing Hormone, cf. PROFESSEURS D'UROLOGIE, Urologie (La Madeleine: Editions C. et R., 1986) pp. 282-283; voir aussi l'Annexe I.

<sup>18</sup>Carl Erich ALKEN et Jurgen SOKELAND, Abrégé d'Urologie trad. par F. et R.H. POLGE d'Autherville (Paris: Masson, 1984) pp.303-5: Le sperme est une suspension de spermatozoïdes produite par les testicules et les glandes annexes: la prostate, les vésicules séminales et les glandes bulbo-uréthrales. Il contient normalement 60-120 millions de spermatozoïdes par millilitre.

<sup>19</sup>Cf. BAUDET et SEGUY, pp.4-13, dont nous tirons l'essentiel de toute cette section sur la fécondation.



grâce à un appareil génital normal permettant de déposer le sperme dans le cul-de-sac vaginal postérieur de la femme.

Chez la femme: la libération régulière d'ovules normaux, la perméabilité tubaire satisfaisante, la muqueuse utérine en état de réceptivité adéquate au moment de la nidation, la glaire cervicale de bonne qualité pour le stockage et la migration des spermatozoïdes, l'appareil génital adéquat pour le contact du sperme avec le col et la glaire cervicale. Et après la fécondation, la progestation, la nidation et la gestation normales.

Chez le couple: des rapports sexuels à intervalles assez rapprochés nécessaires pour permettre à l'un d'entre eux d'intervenir dans la période de fécondabilité de la femme.

## ***2. Les causes de la stérilité***

Les causes de la stérilité sont souvent multiples. La femme et l'homme peuvent être responsables soit de manière isolée, soit en association. Ainsi la découverte d'une cause évidente de stérilité n'exclut pas l'association avec une autre cause chez le même partenaire ou chez l'autre conjoint. Chez l'homme comme chez la femme, les causes peuvent être d'ordre mécanique entraînant un obstacle à la rencontre ovule-spermatozoïde, d'ordre hormonal, ou d'ordre général perturbant le fonctionnement de l'axe hypothalamo-hypophysio-gonadique<sup>20</sup>.

Chez le couple, on peut retrouver le conflit immunologique classique qui conduit à la destruction des spermatozoïdes dans le tractus génital de la femme, mais il est très rare. Cependant, il existe de stérilités de cause inconnue ou avec des déficiences qui ne peuvent être expliquées, on les appelle des stérilités idiopathiques, voire psychosomatiques<sup>21</sup>.

## ***3. L'exploration médicale de la stérilité du couple***

---

<sup>20</sup>NETTER et al., pp.65-67. Pour un relevé assez exhaustif de différentes causes de stérilité, voir l'Annexe I.

<sup>21</sup>COLLECTIF, *Désirer un enfant*, p.13 et OMS, *Recherche en reproduction humaine*, pp.59-60; et YANGA K "Propeudétique gynécologique" (Kinshasa: Cours professé à l'Université de Kinshasa en 1990) p.128.

La stérilité est une entité du couple: les examens doivent porter sur l'homme et la femme. Cette pathologie nécessite en médecine une exploration systématique à cause de la multiplicité des facteurs, même si l'étiologie semble d'emblée évidente<sup>22</sup>.

La prise en charge médicale comprend des examens systématiques pratiqués généralement chez tous les patients et qui consistent en un anamnèse ou interrogatoire, un examen clinique, le spermogramme, le test post-coïtal et des examens spécifiques. Selon le cas, le médecin demande certains examens spécifiques pour mieux confirmer son diagnostic; on peut citer: La biopsie de l'endomètre, la radiographie de l'utérus et des trompes, l'insufflation utéro-tubaire, l'échographie, les dosages hormonaux et les caryotypes<sup>23</sup>.

#### ***4. Le traitement***

Les sciences médicales offrent, avec le progrès moderne, diverses possibilités de traitement médical ou chirurgical pour soigner la stérilité chez la femme ou chez l'homme; toutes ne sont pas sophistiquées, certaines sont relativement assez simples.

##### ***a. Le traitement des causes simples***

On peut prescrire au couple hypofertile certaines règles de vie, des conseils pour l'accouplement ou la psychothérapie pour le traitement des cas simples tels que: (1) La rareté des rapports sexuels liée à une baisse très nette de la libido; (2) l'impuissance complète ou incomplète chez l'homme (absence d'érection, détumescence en cours de

---

<sup>22</sup>NETTER et al., p.67.

<sup>23</sup>Pour plus de détails, voir GIRAUD et al., pp.228-31; et MARTIN, pp.1026, 1029-32.

rapport, anéjaculation, éjaculation prématurée "*ante portas*"); (3) Intromission incomplète liée aux problèmes précédents ou imputables à la femme (dyspareunie, vaginisme): utilisation d'une posture adaptée pendant l'acte sexuel; (4) certaines pratiques ou attitudes concernant les rapports sexuels peu propices à la fécondation; par exemple, avoir des rapports sexuels pendant la période des menstruations, se laver immédiatement après l'acte sexuel pour la femme; (5) préciser la période de la fécondabilité de la femme qui est maximale au cours de 2-3 jours précédant le décalage thermique témoin de l'ovulation; (6) suppression du tabac (qui peut être toxique par le cadmium qu'il contient) et des boissons alcoolisées, un régime amaigrissant pour les obèses et celui de restriction hydrocarbonée pour les diabétiques; (7) un sommeil prolongé, une vie paisible et calme, régulière avec le moins possible des tensions nerveuses<sup>24</sup>.

#### **b. Les procréations médicalement assistées**

Les progrès scientifiques permettent de recourir, contre la stérilité, à d'autres techniques thérapeutiques appelées "les procréations médicalement assistées" (PMA). Elles sont dites homologues, lorsque les gamètes ou cellules sexuelles viennent de deux conjoint. On a ici l'insémination artificielle avec sperme du conjoint (IAC) et la FIVETTE homologue ou "Bébé éprouvette". Dans le groupe des PMA hétérologues, on compte: l'insémination artificielle avec donneur (IAD), la FIVETTE hétérologue et avec dons de sperme, d'ovocytes ou d'embryon(s)<sup>25</sup>. Le recours aux PMA exige, de la part de chrétiens et des hommes de bonne volonté une judicieuse réflexion éthique.

---

<sup>24</sup>Cf. NETTER et al., p.66: ils précisent aussi que « toutes ces directives font sans doute davantage que les médicaments ».

<sup>25</sup>La FIVETTE est le sigle de Fécondation *in vitro* et transfert d'embryon(s), et le GIFT: *Gamete Intra Fallopian Transfert*. (Cf. Ian H. THORNEYCROFT, "In Vitro Fertilisation & Related Techniques" in *Current Obstetric & Gynecologic Diagnosis and Treatment*, Martin L. PERNOLL (sous dir.) (East Norwak: Appleton & Lange, 1991, 7e éd. rév.) pp. 1056-60; et COLLECTIF, *Désirer un enfant*, pp.47-50. L'utilisation de ces PMA soulève des questions d'ordre économique, éthique, philosophique et religieux qui seront évoquées au troisième chapitre.

## ***5. Situation particulière de l'Afrique noire***

L'Afrique subsaharienne présente dans la pathogénie de la stérilité du couple certaines particularités qu'il serait nécessaire de relever en vue d'une prise en charge efficace de cette pathologie dans la région. Il s'agit principalement des causes les plus fréquentes.

### ***a. Les étiologies fréquentes***

D'après un rapport de l'OMS publié en 1991 déjà évoqué, jusqu'à quatre-vingts cinq pour cent de stérilités primaires de la femme et vingt pour cent des stérilités masculines peuvent être liées à une infection antérieure des voies génitales. D'autre part, les taux d'oblitération tubaire peuvent représenter le triple de ceux enregistrés dans les pays développées. L'obstruction tubaire chez la femme et les infections des voies génitales chez l'homme sont donc les étiologies les plus fréquentes de la stérilité en Afrique subsaharienne<sup>26</sup>.

### ***b. Les facteurs à l'origine de ces étiologies***

Les obstructions tubaires chez la femme sont dues principalement à un avortement spontané, un accouchement ou un avortement illégal et l'infection pelvienne. Il existe aussi deux germes qui leur sont principalement associées avec une transmission par les rapports sexuels: le gonocoque et le Chlamydia. Le premier provoque les gonococcies.

---

<sup>26</sup>OMS, "Recherche en reproduction humaine" (Genève: Rapport biennal 1988-1989 publié en 1991) pp. 59-60. Dans un travail publié en 1963, ESSOMBA a trouvé au Cameroun soixante-dix pour cent des lésions tubaires d'origine infectieuses, SERDOUMA en Centrafrique, 47 pour cent; cf. Eugène SERDOUMA, "Les aspects médico-sociaux de la stérilité du couple en République Centrafricaine: Expérience de Bangui" (Bangui: Thèse pour le Doctorat en Médecine soutenue à l'Université de Bangui en Décembre 1984) pp. 44, 52.

Le Chlamydia pour sa part serait responsable des annexites à l'origine de soixante à quatre vingt des occlusions tubaires, cause de stérilité<sup>27</sup>.

### ***c. Des facteurs évitables***

Ainsi l'occlusion tubaire comme les synéchies pelviennes résultent le plus souvent d'une infection qui est théoriquement évitable. Ces infections à gonocoques et à Chlamydia sont très fréquentes en Afrique, mais les mesures de santé publique n'arrivent pas à prévenir leur transmission. Il s'y ajoute le manque des moyens techniques pour le diagnostic<sup>28</sup>. En Afrique, un accent particulier doit être mis sur la prévention des MST et des avortements, causes principales de la stérilité, d'autant plus que la stérilité est la cause de sérieux troubles psychologiques dans les foyers.

## **C. LES ASPECTS PSYCHOLOGIQUES DE LA STERILITE DU COUPLE**

Du point de vue psychologique, la stérilité est incontestablement une très grande souffrance pour le couple. Car elle porte atteinte à l'identité même du couple dont la vocation procréatrice fait partie intégrante. Les réactions des personnes qui se voient empêchées de réaliser une telle vocation peuvent être intenses et accablantes.

### ***1. La réaction face à soi-même ou face au conjoint***

Au niveau individuel, le partenaire stérile peut se sentir coupable, voire humilié. L'image qu'il se fait de lui-même risque d'être sérieusement entamée. La grande souffrance à laquelle il est exposé peut engendrer chez lui des réactions d'agressivité, de fatalisme ou de fuite. Le manque de maîtrise de soi, la culpabilité, la colère, la honte ou le ressentiment sont capables d'altérer le comportement et de contribuer davantage à la destruction de la

---

<sup>27</sup>OMS, Recherche en reproduction humaine, pp.54-64.

<sup>28</sup>Ibid.

relation au sein du couple. Le couple stérile ou l'un de ses conjoints court aussi le risque de gravir, au niveau psychologique, des étapes qui incluent le déni (le refus d'admettre la réalité), le chagrin et la détermination de chercher la solution qui peut se muer en une obsession de la procréation<sup>29</sup>.

## ***2. La réaction de l'entourage***

Comme le souligne bien un groupe de réflexion des chrétiens français: « Le couple [stérile ou hypofertile] peut se sentir anormal, exclu de la vie sociale; soumis à des tensions internes, il est en butte aux réactions plus ou moins gênantes de l'entourage »<sup>30</sup>. Ces réactions peuvent aller des sarcasmes ou moqueries en passant par des injures, des paroles déplacées jusqu'à l'agression physique dans le milieu africain. Le couple peut y répondre par le ressentiment, la haine ou le repli sur soi-même. D'autre part, il est possible que le sentiment de chagrin qui lacère le couple stérile soit exacerbé suite aux conseils appropriés certes mais jugés blessants, provenant des parents, des amis ou même des étrangers<sup>31</sup>.

## ***3. La réaction face au traitement médical***

La pratique médicale n'apporte pas simplement la thérapie qui guérit ou du moins un palliatif à la stérilité, mais quelques fois d'autres réactions psychologiques subséquentes. On le remarque surtout dans les traitements de longue durée et suite à des échecs thérapeutiques. Avec la prise en charge médicale, les couples soumis chaque mois aux tests sont torturés par le souvenir d'échecs certifiés par les tests antérieurs. Les événements

---

<sup>29</sup>MARTIN, p.1026.

<sup>30</sup>COLLECTIF, Désirer un enfant, p.15.

<sup>31</sup>MARTIN, p.1026; et Dr. MAMPUNZA-ma-MIEZI, Interview du 22 Août 1998, à Kinshasa .

liés à la reproduction ou au cycle menstruel deviennent l'objet d'une grande attention et quelques fois d'anxiété qui trouble la fécondité<sup>32</sup>.

#### **4. La culpabilisation de l'épouse**

Malgré que la stérilité soit un fait du couple, la femme en Afrique en est la première victime. Ceci semble bien trouver une explication à travers la condition de la femme que P. MENRAD décrit avec lucidité par ces titres: "née pour travailler (le travail domestique)", "née pour procréer", "née pour se taire"<sup>33</sup>. La femme est parfois la première à être reconnue responsable ou cause de la stérilité du couple par son propre mari. L'explication supplémentaire qu'offre P. MENRAD à ce propos est édifiant:

Le rôle de la femme est inconcevable sans la procréation. On ne peut imaginer que le nombre d'enfants soit limité puisque la valeur d'une épouse est fondée en partie sur sa progéniture. Pour les hommes, rien n'est pire qu'une épouse stérile et rien n'est plus glorieux qu'une épouse enceinte<sup>34</sup>.

En définitive, le couple confronté au problème de stérilité a besoin d'un soutien approprié, d'une relation d'aide efficace. En Afrique noire, un tel travail ne doit pas ignorer la perception du phénomène de stérilité au sein de la société globale.

## **D. LES ASPECTS ETHNO-SOCIOLOGIQUES DE LA STERILITE**

Sans conteste, la réaction des couples africains devant le phénomène de stérilité est largement tributaire de la signification que leur société accorde au mariage traditionnel. D'ailleurs, on peut discerner à travers la conception ainsi que les faits et gestes qui interviennent à chacune des étapes de ce type d'union une certaine référence à la fécondité

---

<sup>32</sup>Ibid. Dans le même sens, A. NETTER et al., p.65, signalent des cas d'azoospermie à cause de l'angoisse engendrée par la perspective du spermogramme suivant; et des amenhorées psychogènes chez les femmes.

<sup>33</sup>Patrick MENRAD, La vie quotidienne en Afrique noire: A travers la littérature africaine d'expression française (Paris: L'Harmattan, 1984) p.93: l'auteur valorise aussi la qualité du témoignage rendu par les écrivains africains sur leur culture.

<sup>34</sup>Ibid.

du couple et *mutatis mutandis* à la stérilité. Sur cette base, une étude plus approfondie du mariage traditionnel africain est susceptible de mieux révéler les contours et la quintessence du phénomène de stérilité<sup>35</sup>.

Il n'est pas facile de cerner les grandes lignes de la perception du phénomène de la stérilité dans une société négro-africaine plurielle. Mais il est possible, tant soit peut, d'exploiter son substratum culturel commun grâce à une démarche appropriée<sup>36</sup>. L'étude des cas repris dans les monographies ethnologiques sur les systèmes matrimoniaux et de parenté et selon une répartition géographique semble l'une des voies les plus adéquates.

### **1. *Eléments de littérature ethnologique***

D'après ce critère et sans oublier celui de qualité et la disponibilité des sources et les limites de ce travail, on peut retenir un échantillon comprenant les Nuer du Soudan, les Zoulou de l'Afrique du Sud, les Douala du Cameroun, les Bashi du Congo (R.D.C), les Gbaya de Centrafrique et les Ashanti du Ghana.

#### **a. *La stérilité chez les Nuer***

E.E. EVANS-PRITCHARD a décrit chez les Nuer, peuple nilotique du Soudan méridional plusieurs formes d'union dont le mariage légal simple et le concubinage hors mariage ou concubinage simple. Hormis le dernier cas, la femme est toujours considérée

---

<sup>35</sup>Cependant, il faudrait reconnaître que cette tradition, plus ou moins vivace dans les milieux ruraux, s'intègre en ville dans la culture moderne Cf. MPASE Nselenge Mpeti, L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre (Kinshasa: Presses Universitaires Zaïre, 1974) pp.250-51.

<sup>36</sup>En 1906, L. Frobenius constatait l'existence d'une "civilisation africaine" partant d'un bout à l'autre du continent. Ce fond culturel commun a été aussi plus ou moins reconnu d'autres ethnologues et même des théologiens (cf. B. HOLAS, Les Senoufo (coll. Monographies Ethnologiques Africaines; Paris: Presses Universitaires de France, 1957) p.1; et Paluku MUSUVAHO Paluku La théologie africaine face au syncrétisme (coll. Geste et Concept; Ottignies/Louvain-La-Neuve: NORAF, 1990) p.11. Dans les récents débats, la plupart des spécialistes s'accordent sur l'unicité essentielle de la religion africaine; cf. Laurent MAGESA African Religion: The Moral Traditions of Abundant Life (Maryknoll: Orbis Books, 1997) pp.16-17.



comme légalement mariée et tous ses enfants appartiennent, en vertu de cette union, au lignage de son mari<sup>37</sup>.

### (1) *Le mariage légal simple*

Dans le mariage légal simple les principales cérémonies sont le *larcing* (les fiançailles), le *ngut* (le mariage) et le *mut* (la consommation). Pendant la première cérémonie se déroulent le *riet ghot* (la discussion du bétail) pour la compensation matrimoniale (la dot), les sacrifices et les autres rituels. Avant minuit, le père de la fiancée sacrifie un boeuf dédié aux esprits du lignage. Au préalable, une vache le *yang pal* symbolisant la fertilité et un cadeau doivent être donnés par le fiancé à la belle-mère. Quelques bêtes sont remises pour la dot avant les noces<sup>38</sup>.

Le rite de la consommation se déroule généralement vers la fin du jour. Mais auparavant, une longe est placée à travers le seuil intérieur de la hutte. Le marié et sa femme rampent par dessus. Ce rite est accompli pour rendre la mariage fertile. Le matin suivant se déroulent trois autres rites: le premier consiste en un sacrifice d'une vache ou d'une chèvre afin que les esprits du lignage de l'épouse témoignent de son union et la bénisse. La prière de bénédiction comporte comme requêtes expresses: l'envoi de beaucoup de fils pour la perpétuation du lignage, les qualités d'une bonne épouse et la fidélité envers le mari. Ensuite a lieu le rite de lustration de la mariée, *lak tetni ka cik*, le lavage des mains avec les bracelets. Le dernier rituel de la cérémonie est le *mut nyier*: un membre de la famille du mari tond les cheveux de la mariée<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup>E.E. EVANS-PRITCHARD, Parenté et mariage chez les Nuer, trad. par Monique MANIN (coll. Bibliothèque Scientifique; Paris: Payot, 1973) p.151: Ce livre est un classique sur les structures de la parenté; cet illustre ethno-anthropologue a travaillé parmi les Nuer en 1930 et 1936. Seul le mariage légal simple est traité ici, en réservant les cinq autres formes d'union pour la section suivante.

<sup>38</sup>Ibid., pp.82-83. Toutes ces cérémonies démontrent la relation entre le lignage et les esprits tutélaires; cf. E.E. EVANS-PRITCHARD Nuer Religion (New York/Oxford: Oxford University Press, 1974 [ouvrage de 1956]) p.13.

<sup>39</sup>EVANS-PRITCHARD, Parenté et mariage chez les Nuer, p.95.

Le *mut* est la consommation du mariage, mais il ne le sera dans toute l'acceptation du terme qu'à la naissance du premier enfant (*keagh*). La jeune femme sera alors appelée *ciek ma kau* (une nouvelle épouse). Peu de temps après, on l'appellera *paidap* (la mère qui allaite). Restée jusque-là chez ses propres parents, elle amène l'enfant dans l'étable de son grand-père paternel, c'est la coutume du *nuong puka*, "la pose sur les cendres", cérémonie arrosée par la bière. Après le sevrage du premier-né, le mari construit une hutte pour sa femme face au kraal familial sur la propriété de son père. Il va officiellement auprès de ses beaux-parents demander son épouse. Avant de laisser partir leur fille, ceux-ci lui donnent une cuillère de corne et une gourde qui symbolisent son appartenance totale à son mari<sup>40</sup>.

Le mariage atteint ainsi son apogée, le cercle se ferme en quelque sorte après la naissance du premier enfant. Ce n'est pas en tant qu'épouse, mais bien en tant que mère qui a donné son lait à un enfant de leur lignage que la famille du mari reçoit cette femme. En outre, des interdits existant jusqu'alors dans la relation du fiancé avec sa belle-famille sont levés; puisqu'il a cessé de n'être que le mari de leur fille pour devenir "le père d'un tel". E.E. EVANS-PRITCHARD précise: «Les Nuer ne considèrent pas un mariage comme parachevé avant cette première naissance même si le couple stérile continue à habiter ensemble»<sup>41</sup>.

P.H. Gulliver a expressément reconnu chez les Jie du Nord-Est de l'Ouganda plusieurs aspects similaires au mariage des Nuer. Dans cette ethnie, le long processus du mariage, *akotan*, peut, d'un certain point de vue, connaître deux dérivations d'après les différents statuts qu'acquiert la femme: l'une conduit à une femme non mariée (*apethe*) en cas de rupture, et l'autre au mariage, à une femme mariée (*nateran*), à une mère, à une femme accomplie, "pleinement femme" (*aberu*). Il conclut à son tour: «C'est seulement avec l'incorporation finale de la femme et de ses deux premiers enfants dans le clan de son mari que le Jie dit: "*Adowun akotan daang*" (le mariage est complètement achevé)»<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup>Ibid., pp.97-99.

<sup>41</sup>Ibid., p.130.

<sup>42</sup>P.H. GULLIVER, "Jie Marriage" in Cultures and Societies of Africa, Simon & Phoebe OTTENBERG (sous dir.) (New York: Random House, 1960) p.195, 198. Cette intégration

## **(2) Quelques motifs de stérilité**

Chez les Nuer, la compensation matrimoniale peut monter jusqu'à une quarantaine de bêtes répartis à part égal du côté paternel (*kwi gwan*) de l'épouse et du côté maternel (*kwi man*). Les esprits des fantômes ont droit à une partie de cette compensation. Le mariage est censé être voué à la stérilité si ce droit ne leur est pas reconnu. Un autre motif de stérilité est le fait de prélever pour un litige des bêtes dans la compensation matrimoniale de sa fille<sup>43</sup>.

### **b. La stérilité chez les Zoulou**

L'ethnologue Max Gluckman qui a travaillé parmi les Zoulou de Natal en Afrique du Sud en 1936-38, a affirmé que ce peuple a les mêmes types de mariage constituant les familles que les Nuer du très lointain Soudan. Les Zoulou sont un peuple de la côte est de l'Afrique australe, de la famille Nguni des langues bantoues<sup>44</sup>.

### **(1) Les types d'union**

---

totale de la femme dans le clan de son mari (*lokidor*) est la quinzième et dernière étape du mariage.

<sup>43</sup>EVANS-PRITCHARD, Parenté et mariage chez les Nuer, pp.100, 108-9.

<sup>44</sup>Max GLUCKMAN, "Parenté et mariage chez les Lozi de l'Afrique Septentrionale et les Zoulou du Natal" in Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique sous dir. A.R. RADCLIFFE-BROWN et DARYLL FORDE, trad. par M. GRIAULE (coll. Bibliothèque de Sociologie contemporaine; Paris: Presses Universitaires de France, 1953) p.243.

La famille naturelle zoulou est constituée par un homme vivant en dehors du mariage avec sa concubine et les enfants de celle-ci. C'est un cas rare. La famille légale simple est constituée par un homme et une femme acquise après avoir donné du bétail et par les enfants de celle-ci. En cas de polygamie, les épouses sont hiérarchisées. Il y a aussi la famille léviratique lorsqu'après la mort du mari, son épouse vit avec un parent du défunt dont le choix est approuvé. Cet homme procréé d'autres enfants pour le compte du défunt sans fournir de bétail de mariage. Les Zoulou célèbrent, comme les Nuer, des mariages fantômes, mais de deux formes: si le fiancé meurt, l'un de ses parents épouse sa fiancée, comme si elle était veuve et engendre des enfants pour le compte du défunt. Dans un autre cas, « un homme peut “éveiller” un parent mort qui n'a jamais été fiancé en épousant une femme en son nom et engendrant des enfants à son compte »<sup>45</sup>.

Une femme zoulou riche et importante peut aussi, de même que chez les Nuer, épouser une autre femme en donnant du bétail pour elle. Son parent mâle engendrera avec elle des enfants dont cette femme est père. Une fille aînée issue d'une famille sans fils prendra du bétail et épousera des femmes au nom de son père pour engendrer des enfants pour lui. M. GLUCKMAN reconnaît comme coutumes importantes ce procédé ainsi que les autres types de mariage décrits. Il souligne que ces pratiques qui sont renforcées par la crainte de « la colère ancestrale naissent de l'importance de la perpétuation de la lignée agnatique »<sup>46</sup>.

Le même ethnologue remarque aussi qu'un Zoulou impuissant a la possibilité d'épouser des femmes tout en demandant à un parent d'entretenir des relations sexuelles avec elles pour lui permettre d'avoir des enfants. Ce cas est considéré comme un simple mariage. Dans tous les cas, le but du bétail versé en échange d'une femme est de procurer des enfants. Dans le passé, les Zoulou ne commençaient à donner du bétail de la compensation matrimoniale que lorsqu'un enfant était né. Le bétail fait d'un homme le père de tous les enfants, qu'il en soit géniteur ou non<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup>Ibid.

<sup>46</sup>Ibid.

<sup>47</sup>Ibid., p.244.

## **(2) Stérilité et croyances religieuses**

S'agissant de leurs croyances religieuses, les Zoulou traditionnels semblent il y a un siècle s'être plus préoccupés des ombres et non d'un dieu dans le ciel. Ces ombres interviennent surtout dans les moments importants de la vie: la naissance, la puberté, le mariage, la mort et les funérailles. Au mariage les ombres couvent la fiancée pour la transformer en une femme, une personne toute autre. Et «quand elles la couvrent à nouveau, de femme sans enfant elle devient mère »<sup>48</sup>.

La présence des missions chrétiennes a contribué au développement chez les Zoulou traditionnels du concept de Seigneur-du-Ciel, « *i Nkosi yezulu* ». A.-I. BERGLUND le décrit comme l'éternel, la source de tout pouvoir et celui qui est à l'origine du bien et du mal. Les Zoulou se tournent vers lui dans les situations de détresse, de sécheresse ou de stérilité. Ils croient que ce dieu envoie la stérilité « parce que la femme l'a irrité, soit qu'elle ait trop parlé, soit, tout simplement, que le Seigneur du Ciel se montre particulièrement irritable »<sup>49</sup>.

### **c. La stérilité chez les Douala**

L'étude ethno-sociologique menée par R. BUREAU chez les Douala, peuple côtier du Cameroun est aussi édifiante. Elle aide à appréhender la manière dont cette ethnie perçoit la stérilité, surtout à travers l'intérêt accordée à la conception et les rites de fécondité.

#### **(1) L'attente de la conception**

---

<sup>48</sup>Axel-Ivar BERGLUND, "Les Zoulou" in Guide illustré des religions dans le monde (sous dir.) R. Pierce BEAVER et al. trad. par Joseph FEISTHAUER (Paris: Centurion, 1985) p.163.

<sup>49</sup>Ibid., p.162.

D'après R. BUREAU, chez les Douala du Cameroun la question de la conception est prédominante pendant les premiers temps de la vie conjugale. Un repos le plus complet possible est prescrit à l'épouse. C'est le *sombo* (le repos de mariage, traduit parfois par "la lune de miel" qui dure trois mois). Au cours du premier mois, la jeune fille observe une période d'initiation et d'abstinence sexuelle en couchant en compagnie de sa mère (chez les Batanga, une tribu voisine). Et chez les Bakwiri une vieille femme dort lors de la première nuit avec la nouvelle mariée et lui enseigne le comportement sexuel favorable à la conception. La femme ne quitte plus la case de son mari jusqu'à ce qu'elle ait conçu. Il est courant qu'elle se rende chez ses parents à l'approche de l'accouchement. Ses parents ne la font repartir chez son mari que si un supplément substantiel aux *bema* (dot) a été versé comme paiement de la fécondité<sup>50</sup>.

## (2) *Les rites de fécondité*

Certains rites sont accomplis en cas de stérilité. C'est le *musoso*: sacrifice d'une chèvre payée par le mari; ce sacrifice est accompli en présence de deux familles qui se partagent la bête. Et cela après le retour du chef de famille de la femme (*mutundu*) qui va d'abord verser du vin de palme et du tabac au cimetière en interpellant le dernier mort de sa famille. Il mâche ensuite neuf grains de *mbongolo* qu'il crache sur le nombril et les reins de sa fille en regardant vers le soleil couchant. Le chiffre neuf symbolise les neuf mois de la grossesse. Le côté où se couche le soleil est celui de la fécondité. Le mari n'offre cette chèvre qu'au cas où la stérilité (*ewombe*) provient d'une faute commise dans sa propre famille. Dans le cas où est incriminée sa belle-famille, on accomplit l'*esa*, la cérémonie de purification collective pour *sangise milema ma boto bese* ("blanchir les coeurs de tout le

---

<sup>50</sup>René BUREAU, Le peuple du fleuve: Sociologie de la conversion chez les Douala (Paris: Karthala, 1996) p.147.

monde"). Chaque membre de famille confesse ses fautes de sorcellerie en tenant en main une feuille de *dibokoboko* (plante) trempée dans l'eau. Cette eau doit retomber en pluie sur la fille après qu'on l'ait jetée sur le toit de la case<sup>51</sup>.

La stérilité est perçue comme provenant des mauvaises influences ou des fautes contre les règles du mariage. La famille du mari offre des cadeaux à la belle-famille. Celle-ci est exhortée à accepter la purification par la confession publique. Le mari reste dans la famille de sa femme afin que la fécondité qui y trouve sa source fasse son oeuvre. La stérilité peut résulter aussi du non-consentement du clan et particulièrement du père de la fille dans le mariage. Dans ce cas, ce dernier a le droit de maudire sa fille, « en frappant le sol avec un galet à serments (*mudiki*) en prononçant cette formule: "Que ma fille ne donne pas d'enfant, à moins que son mari ne vienne le poser sur ma cuisse" »<sup>52</sup>.

### **(3) Les conséquences de la stérilité**

La stérilité de la femme est chez les Douala l'une des causes importantes de la polygamie et la première cause du divorce. Chez les Batanga, la femme stérile reste généralement au foyer où elle sera la gardienne des enfants. Le divorce est rendu effectif par le remboursement intégral de la dot au mari. Le processus complet du mariage n'arrive à son terme qu'après la naissance du premier enfant; et cela après le versement complet des *bema* (dot). R. BUREAU souligne: « En cas de stérilité confirmée et définitive, la femme est traitée en douala de "piquet, statue, morceau de bois inutile, terre infertile", son mari la renvoie et normalement la belle-famille doit donner une autre femme à la place de la première »<sup>53</sup>.

#### **d. La stérilité chez les Gbaya**

---

<sup>51</sup>Ibid.

<sup>52</sup>Ibid., p.148.

<sup>53</sup>Ibid.

La monographie ethnologique sur les Gbaya de l'ouest de Centrafrique élaborée par John Hilbert est riche en éléments complémentaires permettant d'apprécier comme dans le cas précédent la manière dont les peuples d'Afrique noire expliquent et réagissent devant le phénomène de stérilité<sup>54</sup>.

### (1) *Perception de la stérilité*

D'après John Hilbert, le but reconnu au mariage chez les Gbaya est celui de renforcer le clan. Cette revitalisation ne se réalise pas seulement par la présence de l'épouse au foyer, mais surtout par les enfants qu'elle met au monde et qui survivent. Dans ces conditions, la stérilité de la femme et la mortalité infantile sont cause de répudiation fréquente dans une famille polygamique, mais presque toujours dans une famille monogame. L'homme sans enfant devient un *mo mama* (objet de rire) et la femme une "femme inutile". La famille de l'infortunée est obligée de donner sa soeur gratuitement ou contre une dot insignifiante. Les deux conjoints s'accusent mutuellement pour *komba* (stérilité) - un outrage de premier ordre. Le besoin d'une postérité est rendue nécessaire par la croyance en une vie assez matérielle (*koul*) après la mort: « Les morts ont besoin de vivants, et les vivants ont besoin de morts »<sup>55</sup>.

Ainsi, le mariage sans enfant est une souffrance non seulement pour les deux conjoints mais aussi pour leurs parentés. Dans la vie du clan la nécessité de la régénération joue un rôle capital. Les Gbaya croient que « les enfants viennent de So » (*beni teà ne war So*). C'est So qui accorde ou qui refuse d'en donner. En conséquence, lorsqu'apparaît un cas de stérilité, on dit: « C'est So qui le veut ainsi » (*Kanè So*).

---

<sup>54</sup> John HILBERT, *Les Gbaya* (coll. Studia Ethnographica Uppsaliensia; Lund: Hakan Ohlssons Boktryckeri, 1962) pp. 34-40.

<sup>55</sup> Ibid., pp.37-38.



Ceci pousse les Gbaya à considérer la conception et la naissance d'un être humain comme des faits surnaturels, sacrés « sous les domaines des forces capricieuses et impossibles à connaître ou à maîtriser, mais aussi à prendre des mesures spéciales »<sup>56</sup>.

## (2) Traitement et prévention

L'ingurgitation des écorces d'arbre (*gota* ou *kogou*) et la prise de la sève de *témei* ou d'autres décoctions sont utilisées pour renforcer la capacité sexuelle du mari. Des médicaments divers (racines de *kolo*, écorce de *ngomboulou*, feuilles de *liso*, etc.) sont employés pour soigner la femme, la plus souvent accusée en cas de stérilité du couple. On peut aussi couper un morceau du pagne du mari que l'on grille au feu avant d'en frotter les cendres sur le ventre de son épouse. Le mari donne à son beau-père un cabri ou un poulet, qui l'offre en sacrifice aux ancêtres (*mbassi*). Ce sacrifice est accompagné de prières et d'incantations. Le sang de l'offrande est ensuite appliqué au corps de la femme<sup>57</sup>.

De même, la femme ainsi que son mari sont soumis aux nombreuses prescriptions dont les plus importantes sont des *zim* (littéralement "chose défendue" ou "tabou"). Ces interdits diffèrent souvent avec les clans et les parentés. Par exemple la femme Ngombé qui est enceinte ne doit pas manger certaines espèces de poisson, le boa ou la petite antilope; elle ne doit pas passer par les lianes (*lomba*). Pour sa part, le mari doit, pendant la grossesse de sa femme s'abstenir de relations sexuelles avec des femmes qu'il n'a pas officiellement épousées. L'abus est censé provoquer nécessairement un accouchement difficile, sinon la mort de la femme<sup>58</sup>.

D'autres mesures préventives sont prises dès le début du mariage. Il est souhaité que la fille vienne vierge au mariage. La défloration d'une fille entraîne des sanctions et une cérémonie particulière où toute la famille mange deux poulets amenés par le père du coupable, en plus du cabri et quelques oeufs. Ces poulets sont égorgés et le sang est enduit

---

<sup>56</sup>Ibid., p.39.

<sup>57</sup>Ibid.

<sup>58</sup>Ibid., pp. 39-40.

sur le corps de la fille . "Par ce procédé la fille conserve la faculté de conception, *zougbe* ("très vite") qui lui permet de procréer très vite dans son mariage"<sup>59</sup>.

### **e. La stérilité chez les Ashanti**

Les Ashanti du Ghana constituent la plus nombreuse peuplade du groupe Akan qui s'étend du Nord Togo à la Côte d'Ivoire suivant un axe nord-est - sud-ouest<sup>60</sup>.

#### **(1) La stérilité: une tragédie**

Selon M. FORTES, la fécondité est vénérée chez les Ashanti où toutes les relations sociales ont comme clé de voûte le lien entre la mère et ses enfants. Une mère de dix enfants ne manque pas de se glorifier de sa performance; une cérémonie spéciale est même organisée en son honneur. Par contre, la stérilité est jugée par les hommes et les femmes Ashanti «comme la plus grande de toutes les tragédies et de toutes les humiliations personnelles»<sup>61</sup>. Sur base des études menées auprès de ce peuple, T.E. KYES relève qu'une femme stérile (*obonin*) se sent elle-même proscrite de la société qui la considère avec pitié ou mépris. Le sort de l'homme sans enfant (*okrawa*) n'est pas moins pénible; aussi riche qu'il puisse être, il sent toujours que quelque chose lui manque sérieusement<sup>62</sup>.

#### **(2) La fécondité: une source de fierté**

---

<sup>59</sup>Ibid.

<sup>60</sup>Pierre ALEXANDRE, "L'Afrique occidentale naguère britannique" in Ethnologie régionale T.1 sous dir. Jean POIRIER (coll. Encyclopédie de la Pléiade; Paris: Gallimard, 1972) p.473.

<sup>61</sup>M. FORTES, "Parenté et mariage chez les Ashanti" in Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique sous dir. RADCLIFFE-BROWN, A.R. et FORDE, Daryll (coll. Bibliothèque de Sociologie contemporaine; Paris: Presses Universitaires de France, 1953) p.345.

<sup>62</sup>T.E. KYES, principal chercheur assistant dans l'étude sociale ashanti cité par FORTES, p.345.

La filiation chez les Ashanti est matrilineaire. L'individu a pour chef de famille son oncle maternel dont il est héritier. Le jeune enfant relève spécialement des soins de sa grand-mère maternelle, mais celle du côté paternel joue souvent ce même rôle. Les grands-parents prodiguent à leurs petits enfants toute leur affection, ils sont pour eux « la plus grande source de fierté »<sup>63</sup>. En dépit de la responsabilité collective du matrilignage envers l'enfant, d'autres devoirs importants sont confiés conjointement à son père. Certaines fonctions politiques se transmettent non pas d'oncle maternel à neveu", mais de père en fils. Le huitième jour qui suit la naissance (ou peu de jours après), le père donne le nom de l'enfant. Le nom choisi par le père est en général emprunté à ses ancêtres, de deux côtés de la parenté. D'après le témoignage de FORTES, ce geste constitue «l'affirmation caractéristique de la paternité.... Les Ashanti disent qu'un homme désire des enfants afin qu'il puisse transmettre les noms de ses ancêtres. C'est un devoir filial de grande importance, aussi bien qu'une source de fierté »<sup>64</sup>.

### **(3) La dot et la stérilité**

La légitimité du mariage est établie par le versement de la dot, le *tiri nsa* (littéralement “vin de la tête”) au père de la fille ou au chef de son matrilignage. Le montant est toujours partagé entre les deux lignages. Le don et la recette du *tiri nsa* confèrent aux deux époux une grande égalité des droits. D'une part, le mari acquiert sur sa femme des droits sexuels exclusifs et la paternité légale de tous les enfants. Il peut exiger des dommages en cas d'adultère et revendiquer la paternité d'un enfant adultérin. D'autre part, le mari ne peut pas prendre une seconde épouse sans le consentement préalable de sa femme. Cette dernière a le droit de divorcer d'avec son mari en cas de stérilité ou d'impuissance ou s'il la néglige sexuellement. Dans ce cas, aucune initiative n'est prise pour la réconciliation, contrairement à ce qui se fait en toute autre circonstance. Ainsi donc, le

---

<sup>63</sup>Ibid., p.363.

<sup>64</sup>Ibid., pp.349, 363; voir aussi ALEXANDRE, p.475.

droit le plus crucial que la dot confère aux conjoints est celui de « la satisfaction sexuelle à des fins procréatrices »<sup>65</sup>.

#### **(4) Religion et stérilité**

Chez les Ashanti, chaque matriclan possède son totem. L'individu hérite son appartenance au matrilignage avec le "sang", *mogya*, hérité de sa mère et lié au matriclan. Toutefois, le père lui transmet son "esprit", le *ntoro*. Celui-ci est réincarnable en lignée paternelle. L'individu possède aussi une "âme", *'kra*, liée au jour de sa naissance et par là au prénom, et le "caractère", *sunsum*. Tous ces principes liés au corps périssable survivent à l'individu et vont au *samando*, village des fantômes que possède chaque matrilignage. *Nyamé*, le dieu créateur est assez transcendant. Un sanctuaire spécial est consacré au culte des ancêtres du lignage. De son vivant, chaque individu a un tabouret de bois sculpté qui, à sa mort peut être introduit dans le sanctuaire, « la condition nécessaire de cette admission au sanctuaire est que le défunt ait assumé une fonction politique »<sup>66</sup>. Il faut également avoir mené une vie remarquable, être parvenu à la vieillesse et avoir eu des enfants et des grands-enfants pour compter parmi les ancêtres<sup>67</sup>.

#### **f. La stérilité chez les Bashi**

Les Bashi, peuple bantou, se retrouvent dans la région des Grands Lacs à l'Est du Congo (R.D.C). Leur perception de la stérilité se lit bien à travers la manière dont se déroule chez eux le processus de mariage.

---

<sup>65</sup>FORTES, p.368: Il peut être nécessaire de présenter des offrandes aux dieux (*obosom*) et aux médecins (*suman*), sous la protection desquels ont vécu les parents de la mariée; voir aussi ALEXANDRE, p.475.

<sup>66</sup>Ibid., pp.474-75, 477-78: En outre, les personnes possédant le même *ntoro* forment "un groupe lié par des obligations rituelles communes et une exogamie entre descendants d'une même trisaïeule patrilinéaire" (Ibid., p.474-75).

<sup>67</sup> Robert B. FISHER *West African Religious Traditions: Focus on the Akan of Ghana* (coll. Faith Meets Faith; Maryknoll: Orbis, 1998) pp.96-97: Ces conceptions se retrouvent aussi chez les Yoruba et les Ibo. L'auteur pense que cela représente l'idéal de vie de tout Africain de l'Est.

### **(1) Les cérémonies de mariage dans la famille du jeune homme**

C'est au garçon qui veut se marier de prendre l'initiative de contacter la fille de son choix pour en informer ses propres parents qui se mettront en contact avec la belle-famille. Après les entretiens préliminaires, le père du garçon et celui de la fille vont chacun de son côté consulter les esprits tutélaires de leur famille. C'est pour savoir s'ils agrément ce mariage et s'il sera effectivement heureux et fécond. Le plus souvent, ils ne se contentent pas de la simple divination, mais « ils recourent aux sacrifices proprement dits, voire même, pour la fille, au sacrifice du célèbre *muzimu* (esprit) Lyangombe »<sup>68</sup>.

Dans la famille du fiancé le sacrifice a lieu dans la maison de la mère où se retrouvent en plus du père, de la mère, et du fiancé lui-même, le représentant de la famille de la fiancée. Le père du fiancé est possédé par l'esprit des ancêtres après qu'il ait aspergé de jus la hutte et l'assistance. Il répond d'abord aux questions du représentant qui l'invite à accepter ou à refuser, le cas échéant, ce mariage. C'est par un soupir qu'il redevient un simple mortel<sup>69</sup>.

### **(2) Les cérémonies dans la famille de la fille**

Du côté de la fiancée a lieu un sacrifice dédié au héros Lyangombe. La fiancée accompagnée de son père et de sa mère et de deux des amis se placent sous un arbre appelé *mulinzi* (gardien). L'arbre est celui-là même où la fille a subi son initiation, et où elle a été vouée à Lyangombe. Saisie par le génie de Lyangombe, la fiancée prend une gorgée de bière et crache sur les assistants. Ceux-ci par leurs prières supplient ce grand esprit pour qu'il lui assure bonheur et fécondité<sup>70</sup>. A ce sacrifice fait suite un autre dédié aux ancêtres. Il se déroule dans la maison de la mère de la fiancée. C'est le sacrifice du

---

<sup>68</sup>P. COLLE, Essai de Monographie des Bashi, 1937, cité par MULAGO Gwa Cikala, Mariage traditionnelle africain et mariage chrétien (Kinshasa: Saint Paul Afrique, 1991, nouv. éd.) p.48.

<sup>69</sup>Ibid.

<sup>70</sup>Ibid., pp.48-49: P. Colle note qu'ailleurs ce n'est pas la fille, mais sa mère qui est possédée par ce génie.

mouton, le cadeau appelé *kaheko*, apporté par le représentant de la famille du fiancé. Ensuite a lieu une importante consultation où l'on examine un pot de jus de bananes en fermentation. P. Colle décrit cet événement de la manière suivante:

Le père observe le ferment: s'il s'écoule du côté du lit, c'est-à-dire là où dorment les enfants non encore sevrés (*enyasi*), c'est le signe d'une heureuse fécondité; s'il va du côté où les enfants ne dorment pas, c'est le signe de stérilité. Dans le premier cas, le représentant du garçon est averti qu'il pourra emmener la fiancée; dans le cas contraire, il est éconduit<sup>71</sup>.

Cette consultation est suivie du sacrifice proprement dit. Le père de la fille qui se fait posséder après avoir fait l'aspersion bénit l'assistance. Puis la mère et le représentant prient pour la fille. Le père dans son état de possession promet le bonheur et la fécondité pour sa fille.

Un autre fait significatif prend place lorsque les parents font l'adieu suprême à leur fille:

Le père aspire une gorgée de bière qu'il lance sur la face et la poitrine de sa fille, lui présente le chalumeau (*omusiho*) et lui dit: "Bois". La fiancée suce une gorgée de bière. Pendant qu'elle boit, le père lui dit: "Ma fille, voici le remède, que les mânes soient bénies, mais là où tu iras, va m'y engendrer des enfants"<sup>72</sup>.

### **(3) Départ et réception de la fiancée**

Enfin, la fiancée est conduite dans sa belle famille en suivant exactement la route indiquée par les mânes lors du sacrifice. Son futur beau-père l'asperge d'eau en guise de lustration. Il la dirige ensuite devant la hutte des mânes pour demander leurs bénédictions en sa faveur. La belle mère va ensuite la coucher sur son propre lit. Le fiancé quitte sa case récemment construite pour rejoindre sa fiancée. Il « lui met sur la tête une herbe des

---

<sup>71</sup>COLLE, cité par MULAGO, p.49.

<sup>72</sup>Ibid., p.49.

marais, symbole du nouveau foyer ». Ensuite, « il lui crache au visage une gorgée de lait, contenant une plante “*mubazi*” : c'est le symbole de ses futures maternités »<sup>73</sup>.

## **2. Les principaux traits de la stérilité en milieu africain**

A la lumière de cette revue de la littérature ethnographique se dégagent quelques traits saillants permettant de mieux appréhender, avec une généralisation, la perception du phénomène de stérilité dans les sociétés traditionnelles africaines.

### **a. La stérilité est contraire au but du mariage**

Le but primordial du mariage africain est la procréation. Cela se reflète par divers rites de fécondité qui accompagnent le processus du mariage, à l'instar de ceux signalés chez les Nuer, les Douala, les Bashi. Mais d'une manière plus significative, cette vérité est témoignée par le fait que c'est seulement avec la naissance d'un ou plusieurs enfants que le mariage est confirmé<sup>74</sup>. G.C. MULAGO dans son excellente étude monographique des Bakongo, Mongo, Baluba et Bashi du Congo (R.D.C) ainsi que des Banyaruanda traduit à juste titre cette réalité en ces termes :

Le mariage africain est une *source de vie*. Le mari y est considéré avant tout comme père (ou futur père), la femme comme la mère ou (future mère) de leurs enfants. Ainsi, on peut dire que dans le mariage africain l'aspect père-mère prévaut sur l'aspect époux-épouse, la femme et le mari ne sont vraiment époux que du jour où ils ont mis au monde leur premier enfant, surtout le premier enfant mâle<sup>75</sup>.

---

<sup>73</sup>Ibid., p.50: La fiancée reste dans la case de sa belle-mère jusqu'à l'arrivée de son futur mari; mais l'acte matrimonial qui scelle définitivement le mariage a lieu dans la hutte neuve; depuis son achèvement y était déposée la lance du père du jeune homme "pour y attirer la bénédiction des ancêtres".

<sup>74</sup>Simon & Phoebe OTTENBERG (sous dir.), Cultures and Societies of Africa (New York: Random House, 1960) p.190.

<sup>75</sup>MULAGO, p.67: c'est l'auteur qui souligne; la préférence de l'enfant mâle s'explique surtout dans le système patrilinéaire, le plus répandu en Afrique (Ibid. p.13).

Par contre, la stérilité entraîne ainsi à la mort en empêchant les époux de prolonger leurs ascendants et de se prolonger eux-mêmes à travers leur descendance. La stérilité fait aussi que les époux se sentent toujours incomplets n'étant pas parvenus à ce qui fait d'eux de véritables époux. Dans cette perspective, leur mariage ne peut être perçu que comme un véritable échec.

### ***b. La stérilité contredit l'alliance matrimoniale***

Le mariage africain est premièrement une alliance de deux lignages; il est donc un contrat qui lie deux groupes de personnes revêtant ainsi un caractère communautaire et social. C'est pourquoi, les ancêtres fondateurs du clan ou du lignage sont invoqués lors des cérémonies pour les présider d'une manière invisible. Le responsable de la famille paternelle ou maternelle est le représentant des ancêtres<sup>76</sup>. Le mariage africain procède par plusieurs étapes, variées et complexes selon les ethnies, allant des fiançailles aux formalités complémentaires. Comme le précise A.R. RADCLIFFE-BROWN et Daryll FORDE dans leur introduction à plusieurs monographies élaborées en Afrique noire: « Une étape des plus importantes est la naissance du premier enfant. C'est par leur progéniture que le mari et la femme sont unis et que les deux familles sont unies par le fait d'avoir des descendants communs »<sup>77</sup>. Il apparaît ainsi que la stérilité du couple ne permet pas l'union projetée entre les conjoints d'une part, et entre leurs familles respectives d'autre part. Cette stérilité traduit également le non-respect des termes du contrat conclu entre les deux familles<sup>78</sup>. Le

---

<sup>76</sup>Ibid., pp.64-65; et OTTENBERG, p. 190.

<sup>77</sup>RADCLIFFE-BROWN et DARYLL FORDE (sous dir.) p.61: Ce manuel de référence est une compilation des monographies ethnologiques rédigées par des spécialistes sur Swazi, les Nyakusa, les Tswana, les Lozi et les Zoulou, les Bantou du Centre, les Ashanti, les Yako, les Nuba et enfin les Nuer.

<sup>78</sup>Il s'agit en fait de quatre familles: les familles ou lignages paternel et maternel du jeune homme et les deux autres du côté de la fille. C'est par souci de simplification que nous parlons de deux familles ou lignages.



contrat de mariage risque alors d'être résilié par le divorce dans le pire des cas; et dans les moindres, sous forme de discorde, de mésestime entre les deux familles<sup>79</sup>.

### ***c. La stérilité compromet la compensation matrimoniale***

Le moment crucial et décisif dans le contrat qui scelle l'union de deux parentèles est celui du versement des gages de l'alliance ou dot, que l'on appellerait mieux la compensation matrimoniale, cette « pratique est tellement répandue en Afrique que l'on doit la considérer comme un trait caractéristique du mariage africain »<sup>80</sup>. L.-V. THOMAS la décrit avec finesse comme une caution sur la progéniture qui « circule non en en sens inverse des femmes, mais plutôt de leurs enfants »<sup>81</sup>. Car elle n'est pas remboursée en cas de divorce, si l'enfant reste avec le père. L'homme se marie parce qu'il veut avoir des enfants. Lorsqu'une femme se montre stérile, dans beaucoup de tribus, sa famille doit restituer la dot ou bien fournir une autre femme qui pourra lui donner des enfants. « L'élément le plus important de la valeur d'une femme est sa fécondité »<sup>82</sup>. « Le mariage africain est un don, mais un don exigeant la réciprocité »<sup>83</sup>. Le cadeau d'une postérité appelle celui d'une autre postérité. La grande préoccupation du lignage qui donne sa fille

---

<sup>79</sup>Il nous a été signalé au cours de nos recherches sur terrain, le cas d'une jeune femme mariée depuis cinq ans était morte de suite d'une cardiopathie dûe aux soucis. Elle était malmenée, indexée, non acceptée par sa belle-famille. C'était un mariage mixte, inter-ethnique. (Evangéliste Désiré MBULU, Interview du 12 août 1998, à Kinshasa).

<sup>80</sup>Ce terme proposé par Evans-Pritchard est le plus approprié pour désigner cette transaction; car cette compensation n'est pas le prix de vente de la fiancée qui surtout dans le matriarcat, comme chez les Ashanti, appartient toujours visiblement au lignage de ses parents.(Aylward SHORTER, African Culture and the Christian Church (Maryknoll: Orbis Books, 1974) p.167 (notre traduction).

<sup>81</sup>Louis-Vincent THOMAS, "Généralités sur l'ethnologie négro-africaine" in Ethnologie régionale, Jean POIRIER (sous dir.) T.1 (coll. Encyclopédie de la Pléiade; Paris: Gallimard, 1972) p.258.

<sup>82</sup>RADCLIFFE et FORDE, p.63. Dans ce même ouvrage, A.-I. RICHARDS "Quelques types de structure familiale chez les Bantou du Centre", p.314, a noté également, dans la population qu'il a étudiée, la restitution du *chiko* (dot) en cas de divorce pour la stérilité de la femme, sauf en cas de son remplacement.

<sup>83</sup>MULAGO, p.14.

en mariage est celle d'assurer sa descendance<sup>84</sup>. Yves NICOL appuie cette notion de la manière suivante:

Cette notion de réciprocité est si exacte que les Bakoko [du Cameroun] se souviennent que primitivement les mariages, chez eux, se faisaient par "paire" entre deux familles qui échangeaient des jeunes filles ou des fillettes. Ce faisant, ils opéraient sur une valeur qu'ils estimaient si identique que dans l'hypothèse où l'une des femmes se révélait stérile alors que l'autre se montrait prolifique, les enfants de cette dernière étaient partagés entre les deux familles<sup>85</sup>.

#### **d. Les conséquences de la stérilité**

« En Afrique le mariage se concluait spécialement dans l'intention de la procréation, assurer la pérennité du clan, de la famille »<sup>86</sup>. Dès lors, de graves conséquences menacent la vie et l'harmonie du couple stérile notamment, le divorce, la polygamie, le remplacement ou le renforcement. La stérilité de l'épouse demeure la raison la plus impérative de la polygamie, telle que cela a été signalé chez les Douala. Car dans ce cas, au statut inférieur dans la société s'ajoute la reconnaissance de la procréation comme finalité du mariage. Ainsi, « l'homme a le droit et même le devoir de choisir une nouvelle épouse »<sup>87</sup>. Cette prérogative de divorce n'est pas le seul apanage du mari, une épouse avec l'appui de son clan, surtout dans le système matrilineaire comme chez les Ashanti, peut aussi quitter son mari, spécialement en cas d'impuissance sexuelle. Généralement, les deux lignages engagés dans le mariage oeuvrent pour la pérennité des liens matrimoniaux. Au lieu de la répudiation, dans la société traditionnelle une femme stérile était, en vertu de

---

<sup>84</sup>Ibid., pp.14-15.

<sup>85</sup>Yves NICOL *La tribu des Bakoko* (Paris: Librairie Coloniale et Orientaliste Larose, 1929) pp.85-86: Ainsi, la dot vit le jour lorsque certaines familles manquant de filles à échanger offraient des esclaves, de tête de petit bétail, de fusils de traite, houes, pioches, tissus, etc.; et plus tard des numéraires et objets manufacturés avec l'arrivée des Blancs.

<sup>86</sup>MASIALA-ma-SOLO et MENGI Kilandamoko *Dialogue pastoral* (coll. Manuel Africain de Théologie; Kinshasa: Facultés Protestantes au Zaïre, 1991) p.33; voir aussi RICHARD-MOLARD cité par THOMAS, p.342.

<sup>87</sup>MENRAD, p.82, qui cite aussi un roman camerounais: «<Le mari se voit obligé de prendre une autre épouse, avec l'espoir que celle-ci ne manquera de mettre au monde la garçon tant désiré.>> (Guy MENGA, *La palabre stérile*, (Yaounde: CLE, 1970) p.32).

la sacralité du mariage, « renforcée par sa soeur ou par une autre femme de sa famille [élargie] susceptible d'être féconde »<sup>88</sup>.

#### ***e. Les causes particulières de la stérilité***

En Afrique noire, il est difficile de concevoir une maladie liée simplement à une cause physique, biologique, il existe souvent des causes socio-anthropologiques et spirituelles reconnues, tel est le cas pour la stérilité. Dans cette catégorie, on peut citer particulièrement les mauvais esprits et la sorcellerie.

##### **(1) *La sorcellerie***

Le cas des Douala a déjà fourni un exemple éloquent. Dans son étude sur les Basengele et les Ntomba du Congo (R.D.C), MPASE souligne aussi cet aspect: « Lorsqu'une femme mariée est stérile, son mari peut soupçonner de sorcellerie les oncles maternels de celle-ci ou une de ses belles-soeurs qui est elle-même stérile et qui excelle dans l'art de *nyemba* (chant) ou qui exerce une activité productive »<sup>89</sup>.

##### **(2) *Les mauvais esprits: mari ou femme de nuit***

Il a été signalé chez les Douala et plusieurs peuples la présence des sirènes qui peuvent être à la base de la stérilité d'un couple. Mais il existe d'autres formes de croyances dans ce domaine, comme le signale THOMAS pour les Adangome et les Ewe du Togo, Ghana et Cameroun:

Ils estiment que la véritable épouse d'un homme est celle avec laquelle il s'est marié dans l'au-delà (*Huanim'- yo*). C'est souvent cette épouse de l'au-delà ... qui selon l'oracle du devin harcèle l'époux terrestre en le rendant malade ou impuissant et en déjouant ses plans lorsqu'il courtise les

---

<sup>88</sup>MASIALA et MENGI, p.33; voir aussi MULAGO, p.65, sur la pérennité du mariage africain.

<sup>89</sup>MPASE, p.193.

femmes. C'est elle qui gâche son bonheur en provoquant la stérilité de sa femme et en troublant leur paix<sup>90</sup>.

D'après la même source, « les Akamba du Kenya affirment qu'une femme non seulement est l'épouse de son mari mais aussi d'un défunt, ce dernier seul est responsable de sa fécondité ou de sa stérilité »<sup>91</sup>. Cependant, d'autres témoignages font état du phénomène de "mari ou femme de nuit": une personne vivante entretient avec un individu, autre que son conjoint, des relations conjugales dans le monde des esprits, et cela d'une manière volontaire et consciente ou non, des relations qui entraînent la stérilité dans le couple<sup>92</sup>.

### **(3) *Mariage illicite ou coutumièrement invalide***

En Afrique noire, le mariage est un processus dynamique éminemment religieux, il est à chacune de ses étapes baigné dans le sacré, comme cela se voit chez les Nuer et les Bashi. Le père ou le chef de clan qui accomplit les différents rites n'est qu'un représentant de tout le groupe social qui inclut les ancêtres. Les vrais chefs du clan sont les aïeux. Devenus comme des demi-dieux ces derniers interviennent pour punir les membres du clan qui ne se conforment pas aux coutumes. L'individu ne fait qu'un avec son clan<sup>93</sup>. Pour être fécond ou prolifique, l'individu doit à travers les rites, les cérémonies et autres exigences de la compensation matrimoniale se soumettre aux règles établies par sa communauté. Particulièrement, un mariage réalisé sans le consentement du clan court tous les risques de stérilité, tel que signalé pour les Douala et les Nuer.

### **(4) *Malédiction***

---

<sup>90</sup>THOMAS, 1972, p. 257 in Ethnologie Régionale: Il est fait recours aux statuettes, cérémonies de fiançailles et de mariage pour résoudre un tel problème.

<sup>91</sup>Ibid., p.258.

<sup>92</sup>Ces cas ont été relevés lors du séminaire réunissant une moyenne journalière de plus de 800 personnes sur le thème "Sorcellerie et Stérilité" organisé par le Pasteur Samuel KONDO wa KONDO et le Dr NGALASI, à L'Eglise La Louange du 20 au 22 août 1998, à Kinshasa.

<sup>93</sup>LABURTHE-TOLRA, Philippe et BUREAU, René Initiation africaine: Supplément de philosophie et de sociologie à l'usage de l'Afrique noire (Yaoundé: CLE, 1971) p.86.

Dans cette même optique, une malédiction proférée par une autorité parentale contre l'un des conjoints est susceptible d'entraîner la stérilité. MPASE signale illustre bien cette croyance dans son étude chez les Ntomba et les Basengele du Congo (R.D.C), lorsqu'il écrit:

Le mari, par exemple, ne respectera ses beaux-parents que pour préserver sa femme d'une malédiction qui pourrait entraîner la stérilité, un accident mortel ou la mort de leurs enfants. La prudence est un peu de flatterie sont donc recommandées aux jeunes époux par le proverbe *lina nko babotikake bosuka*: "un abcès se soigne toujours avec l'huile". Le système de sanctions institué par la tradition ancestrale à ce sujet, est assez rigide pour laisser certains manquements impunis<sup>94</sup>.

#### ***f. Les solutions palliatives contre la stérilité***

Le mariage étant une alliance conclue pour des fins procréatrices et la stérilité n'étant pas tolérée dans la société traditionnelle africaine, plusieurs voies et moyens étaient préconisés pour remédier à l'absence de la progéniture dans un couple.

##### ***(1) Le lévirat et le sororat***

Il a été signalé, notamment chez les Nuer et les Zoulou, l'existence du lévirat et du sororat, deux coutumes particulières servant à donner une progéniture à une personne défunte. Dans le lévirat authentique, il est loisible à une veuve sans enfant de se rapprocher sexuellement du frère de son mari - dans certaines ethnies, sans pour autant l'exposer. Les enfants qui naîtront de cette union ont le défunt comme père (pater). Symétriquement, dans le sororat un veuf choisira l'une de ses belles-soeurs<sup>95</sup>.

---

<sup>94</sup>MPASE, p.193: Il signale qu'un homme ayant frappé le frère de sa femme, de même que l'opinion publique, restait convaincu que ce dernier était la cause de trois fausses couches de son épouse. Solution préconisée par l'opinion publique: le divorce ou la réconciliation. Dans notre enquête à Kinshasa, nous avons noté la même réaction pour un couple stérile depuis neuf ans: ici, la famille n'étant pas bien servie lors du mariage avait maudit le couple.

<sup>95</sup>THOMAS, p.257.

Deux autres formes, tout autant répandues sont le pseudo-lévirat ou de pseudo-sororat que THOMAS relève chez les Mosi, les Swazi, et les Nyakusa. Dans ces systèmes: « ... un homme récupère les femmes de son frère défunt ou ... après le décès de son épouse, il se marie avec la jeune soeur de celle-ci »<sup>96</sup>.

## **(2) *Le mariage entre femmes***

L'angoisse qu'entraîne la stérilité et le désir d'avoir à tout prix des enfants expliquent le mariage entre femmes; l'une femme stérile, trop vieille ou veuve devient « le pater de l'enfant engendré par la seconde (mater) du fait d'un amant (genitor) qui n'a pas droit à la paternité »<sup>97</sup>. Ce type particulier de mariage signalé chez les Nuer et les Zoulou se retrouvent dans plusieurs autres coins de l'Afrique tels que chez les Kikuyu, les Kalenjin et les Kisii du Kenya ainsi que les Bobo Ninegue du Burkina. Au Kenya, une variante de cette pratique rappelle l'histoire de Sara et Agar (Gn 15.1-5): la femme stérile devient mère en cédant une jeune femme à son mari<sup>98</sup>.

## **(3) *L'adoption***

Les Négro-Africains connaissent bien l'adoption. En plus des Nuer, on peut citer les Yako et les Wolof. Elle « peut constituer un signe de parenté aussi valable que la

---

<sup>96</sup>Ibid. Il est vrai que le lévirat et le sororat tendent à disparaître et l'opposition des parents aux unions interéthniques devient « peu fréquente, compte tenu de l'urbanisation, entraînent l'augmentation des mariages de coeur et constituent des applications des idées modernes » (MPASE, p.252).

<sup>97</sup>D. TRARAORE, "Yano Hi ou mariage entre femmes chez les Bobo Ninegue" cité par THOMAS, p.258.

<sup>98</sup>Ibid. Cela peut se faire aussi pour un couple stérile. Ce type d'union a fait l'objet des procès au Kenya en 1982 et même dans un passé assez récent selon Grace KIMATHI, Your Marriage and Family (Potchefstroom: Institute for Reformational Studies, 1994) pp.82-83.

filiation proprement dite »<sup>99</sup>. Cependant, l'angoisse ou la douleur excessive qu'engendre la stérilité entraîne quelques fois des cas de vol d'enfant<sup>100</sup>.

#### **(4) *L'utilisation d'un géniteur***

Il est superflu de mentionner l'adultère qui est le moyen par excellence auquel les épouses véreuses recourent pour résoudre le problème de stérilité au sein de leur couple. Mais il existe des cas où des maris inféconds font recours à des amis réputés pour leur nombreuse progéniture. Comme le mentionne GLUCKMAN pour les Lozi et les Zoulou, habituellement cette faveur est demandée à des hommes de la « famille, afin d'éviter les revendications »<sup>101</sup>.

#### **g. *Prévention et traitement***

En vue de garantir la pérennité du mariage et sa prospérité, mais surtout pour qu'il atteigne son but primordial, celui de réunir et de fortifier deux lignages par la procréation, chaque tribu ou ethnie a mis en place des mécanismes de prévention et certains rites particuliers.

#### **(1) *Le choix du conjoint***

En Afrique, la procréation qui revêt un caractère essentiel dans la vie du foyer préoccupe autant le lignage du mari que celui de l'épouse, comme les témoigne tous les cas étudiés. Chaque lignage est un véritable foyer de solidarité assurant à ses membres soutien, aide et protection. Le lignage ne peut remplir efficacement ces rôles que s'il est fort, si ses

---

<sup>99</sup>THOMAS, p.258.

<sup>100</sup>The Viva Magazine de Novembre 1986, sous le titre "Qui sont en train de subtiliser nos enfants? (notre traduction) a signalé la disparition de quatre enfants pour la seule journée du 24 mars 1986, cité par KIMATHI, p.85.

<sup>101</sup>GLUCKMAN, p.249. La fréquence élevée des cas d'adultère pour pallier la stérilité du couple a été confirmée lors de l'interview avec Dr. André KOUADIO, le 13 février 1998, à Bangui.

membres sont nombreux. C'est pourquoi, le mariage d'un membre du lignage concerne tous ses "pères et mères" et "frères et soeurs". Dans le système patrilinéaire, la plus répandue, la fille ne demande pas simplement l'autorisation de son père. Le pouvoir de donner la vie qu'elle possède, et dont bénéficiera la lignée de son mari, ne lui appartient pas. Ce principe identifié à son être appartient à son père, son tuteur et son maître qui en dispose. Ainsi, comme l'affirme MULAGO, « c'est réellement le père qui marie sa fille; il donne à un mari et à un lignage qu'il agrée, et c'est lui qui consent au contact matrimonial<sup>102</sup>.

## **(2) Précautions dans le choix du conjoint**

Ce choix dont la dernière décision revient au chef du lignage, est guidé par plusieurs pratiques et usages. La virginité de la femme comme relevé chez les Gbaya est une condition importante pour certaines ethnies. Dans le passé, cette virginité était vérifiée avant le mariage. La famille de la fille retrouvée vierge était félicitée, louée, respectée et gratifiée de présents. Dans le cas contraire, certains rites étaient nécessaires pour garantir la fécondité; mais dans les cas extrêmes, c'est la dissolution et pire l'exécution de la fille qui s'ensuivaient<sup>103</sup>. Certaines ethnies pratiquent "le mariage à l'essai". Dans ce cas, la conclusion définitive du mariage par le versement de la dot n'intervient qu'après que la fiancée ait vécu plusieurs semaines dans la belle-famille avec son futur époux; cette pratique vise entre autres la confirmation de la virilité du garçon et la fécondité de la fille<sup>104</sup>.

---

<sup>102</sup>MULAGO, p.14: le père en tant que représentant des ancêtres est considéré comme l'auteur de la fécondité de sa fille.

<sup>103</sup>Certes, la question de la virginité n'est pas traitée de la même manière dans toutes les sociétés africaines. (Cf. John S. MBITI, Introduction to African Religion (Nairobi/Kampala:East African Educational Publishers, 1992, 2e éd. rév.) pp.109-10.

<sup>104</sup>Chez les Luba du Kasai du Congo (R.D.C), c'est le *Dimona* ou *Dimwona hambelo*: La fiancée établit à l'intention de sa famille un rapport de son séjour d'essai par le canal de la grand-mère. Chez le peuple Kongo, il vise aussi le caractère du garçon et son caractère, et d'autre part la fécondité de la jeune femme, et son aptitude dans les travaux de champ. (Cf. MASIALA et MENGI, p.33.



### **(3) *Bénédictions et rites de fécondité***

Les cas étudiés démontrent à suffisance qu'à toutes les étapes qui constituent le processus du mariage africain sont associés des rites et des cérémonies à caractère religieux. Les ancêtres sont constamment invoqués comme témoins et pour assurer la bénédiction et la fécondité du couple, puisque « le mariage est conçu avant tout comme un moyen de continuer la lignée de l'ancêtre fondateur »<sup>105</sup>.

### **(4) *Médecine traditionnelle et cérémonies magiques***

La médecine traditionnelle utilise des plantes, des tisanes, des décoctions ou des tatouages pour prévenir et soigner la stérilité. Pour favoriser la grossesse, assurer un accouchement eutocique et la survie du bébé, des interdits alimentaires et autres interdits sont prescrits dans ce sens tel que signalé chez les Gbaya. La pratique la plus répandue est sans doute la psycho-palabre. Cette thérapie de groupe est quelquefois liée au culte ou à l'invocation des ancêtres défunts, tel que vu chez les Douala. Le service des devins, magiciens ou sorciers peut être sollicité pour le désenvoûtement ou la libération contre les esprits ou génies malfaisants, puisque la stérilité « témoigne de l'existence d'une faute collective ou individuelle, de l'influence d'une malédiction, de la présence d'un maléfice »<sup>106</sup>.

Somme toute, la stérilité est une catastrophe, dans la tradition africaine. Cette tragédie concerne non seulement le couple, mais aussi leurs lignages respectifs. Ces derniers assurent normalement sécurité et stabilité au couple prolifique. Mais, lorsque les moyens préventifs et curatifs ont été déjà déployés, la persistance de la stérilité ne peut

---

<sup>105</sup> Ibid.

<sup>106</sup> Jacques LANTIER La cité magique et magie en Afrique noire (Paris: Fayard, 1972) p.194. Pour une bonne illustration d'une telle thérapie, voir BUAKASA TULU kia MPANSU et Henriette ODILLON, "Le « Khiita »: Une technique de guérison de stérilité" in Combats pour un christianisme africain sous dir. A. NGINDU MUSHIETE (coll. Bibliothèque du Centre d'Etudes de Religions Africaines; Kinshasa: Faculté de Théologie Catholique, 1981) pp.243-258: chez les Yaka du Congo (R.D.C).

qu'aboutir à des graves conséquences: divorce, polygamie, adultère. Des raisons plus profondes expliquent une telle attitude et restent encore à préciser.

## **E. LES DIMENSIONS SOCIALES ET RELIGIEUSES DE LA STERILITE**

La signification profonde de la stérilité en Afrique noire dérive essentiellement de la conception du mariage et des buts assignés à cette institution; ces paramètres trouvent dans leur soubassement la vision africaine du monde et sa conception de l'humanité, des aspects de la religion traditionnelle<sup>107</sup>.

### **1. La stérilité: une anti-valeur religieuse**

Toutes diverses qu'elles soient, les religions traditionnelles d'Afrique noire présentent plusieurs traits communs. Dans ce registre se retrouve la reconnaissance de la vie comme valeur suprême: « la vie conçue soit comme force, soit comme puissance de fécondité »<sup>108</sup>. Comme un courant, cette vie circule à travers les ancêtres défunts, les êtres vivants, et tous les êtres de la nature: les animaux, les arbres, les minéraux, les astres, etc. C'est l'évolution moderne qui conduit à la spécification des domaines de la vie sociale. Les religions traditionnelles africaines entretiennent des rapports étroits avec tous les domaines de la vie sociale: la politique, l'économie, le droit et la morale jusqu'à se confondre avec eux. Dans ce système de croyances, la transmission de la vie, l'expérience de la paternité ou de la maternité occupe une place primordiale. Il ne serait pas exagéré d'accréditer la thèse de la "cosmo-biologie" chère à LABURTHE et BUREAU qui affirment que « tout

---

<sup>107</sup>La présente analyse s'inspire largement ici de la relation entre le mariage et la religion traditionnelle africaine d'après les excellents traitements offerts par MBITI, Introduction to African Religion pp.104-115, et Richard J. GEHMAN, African Traditional Religion in Biblical Perspective (Kijabe: Kesho Publications, 1989) pp.50-65.

<sup>108</sup>LABURTHE et BUREAU, p.85.

effort de compréhension du monde qui prend pour type de structure l'organisation de la famille, a pour modèle la fécondité biologique »<sup>109</sup>.

## **2. La stérilité: un échec de réaliser le but de la vie**

En Afrique, le but suprême de la vie semble être celui de renforcer et de prolonger la vie du clan. C'est le même but qui est assigné au mariage; il doit permettre de donner des enfants, de bâtir une nouvelle famille, de prolonger la vie en transmettant au nouvelles générations « le flambeau allumé de l'existence humaine »<sup>110</sup>. C'est pour cette raison que le mariage ne devient plein que, si et seulement si, il donne naissance à un ou plusieurs enfants; et c'est vraiment l'une des pires tragédies lorsqu'il reste sans enfant. Dans ce dernier cas, l'union n'est peut être considérée comme un vrai mariage. Et tout ce qui peut être fait pour y remédier est permis ou toléré: polygamie, divorce, adultère, etc.<sup>111</sup>.

## **3. La stérilité: une rupture du cycle de la vie**

Dans les cultures et sociétés africaines, le mariage et la famille sont deux institutions fondamentales. Au cœur de toutes les croyances des Africains se situe une vision fondamentale du monde; une vision selon laquelle une personne normale doit passer par un modèle ou cycle de vie. John MBITI l'a bien perçu pour proposer cette définition: « Ce rythme comprend la naissance, la puberté, l'initiation, le mariage, la procréation, la vieillesse, la mort, l'entrée dans la communauté des défunts et finalement et l'entrée dans l'assemblée des esprits »<sup>112</sup>. Dans ce cycle de vie, le mariage est un maillon non négligeable, il permet de relier toutes les générations (passées, présente, et futures). Les nombreuses générations passées sont représentées par les parents, la génération présente

---

<sup>109</sup>Ibid.; et GEHMAN, p.50.

<sup>110</sup>Ibid.

<sup>111</sup>KIMATHI, p.17.

<sup>112</sup>John MBITI Religions et philosophie africaines trad. par CHristiane LE FORT (coll. Etudes et documents africains; Yaoundé: CLE, 1972) p.34.

par sa propre vie et les générations futures commencent à prendre place à travers le stade de la paternité ou de la maternité. Personne n'a donc le droit par la stérilité de rompre cette chaîne, ce cycle de vie<sup>113</sup>.

#### ***4. La stérilité: une perte totale de l'immortalité***

Si la mort soustrait un à un les membres de la communauté et désagrège les familles, le but du mariage à travers la procréation permet d'unir les peuples, de les multiplier et de les garder en vie. La stérilité est ainsi un facteur de désunion. Une personne qui meurt sans laisser une progéniture derrière elle est bien malheureuse. Son souvenir risque d'être à jamais effacé. Il peut se faire que, dans la communauté des vivants, personne ne porte son nom ou ne verse des libations en sa faveur. C'est à travers la procréation que l'immortalité présentée comme perdue dans les mythes traditionnels est retrouvé. Les défunts renaissent non pas intégralement mais à travers leurs traits physiques ou ceux de leur personnalité qui se retrouvent chez leurs enfants<sup>114</sup>.

#### ***5. La stérilité est contraire à l'éthique***

Une croyance bien répandue dans les sociétés africaines, et soutenue par plusieurs mythes de la création, stipule que Dieu dès l'origine de la vie a ordonné à l'homme et à la femme de se marier et de procréer. Dès lors le mariage est conçu comme une institution vitale pour toute la société, de telle sorte que « les célibataires et les couples sans enfant sont donc plus ou moins déconsidérés (surtout là où le culte des ancêtres tient une grande place) »<sup>115</sup>.

---

<sup>113</sup>MBITI, *Introduction to African Religion*, p.110. BUAKASA et ODILLON, p.244 remarquent à ce propos qu'"en société Yaka comme partout ailleurs en Afrique, la stérilité est vécue comme une menace de mort".

<sup>114</sup>Ibid.; et KIMATHI, pp.14-15, qui souligne ces pratiques chez les Imenti de Meru au Kenya.

<sup>115</sup>LABURTHE et BUREAU, p.54.

Comme l'a très justement souligné L.S. Senghor: « l'Ethique en Afrique noire est sagesse active. Elle consiste pour l'homme vivant à reconnaître l'unité du monde et à travailler pour son ordination. Son devoir est donc de renforcer, bien sûr sa vie personnelle, mais aussi de réaliser l'être chez les autres hommes »<sup>116</sup>. Dans une telle perspective, le bien se définit évidemment par tout ce qui accroît la puissance vitale, et le mal incontestablement par ce qui tend à l'amenuiser. La personne qui désobéit à l'obligation sociale de se marier pour procréer est comme un criminel. La personne stérile ne peut de se donner à son groupe et à travers lui, respecter, suivre, faire survivre les ancêtres en comme le font ses frères. Elle vit dans le déshonneur. On débouche ainsi à la pertinente conclusion de THOMAS:

Agir moralement, c'est participer à un surcroît d'être, mais c'est aussi donner la vie (c'est pourquoi le mariage est le premier devoir et la stérilité la principale cause de divorce). Pour le Nègre, force et vigueur physique, fécondité et courage, richesse et clairvoyance passent pour les vertus majeures<sup>117</sup>.

### **6. La stérilité baisse le statut social**

La procréation offre au géniteur un statut particulier dans le cadre physique, social et religieux de sa communauté. L'individu est reconnu comme plein, respectable lorsqu'il est marié et qu'il a des enfants. Car sa vie s'étend au delà de la mort; à sa mort ses enfants lui survivront et resteront une évidence constante de son passage dans ce monde. Ses fils comme ses filles garderont vivant sa mémoire. Quelle que soit sa richesse, une personne est comme s'il n'avait rien du tout. Par contre, le nombre d'enfants, surtout des garçons fait la force d'un clan, d'une tribu en cas de conflit, de guerre. Ainsi, « plus une personne possède d'enfants, plus son statut sera élevé dans la société »<sup>118</sup>.

---

<sup>116</sup>L.S. SENGHOR, *Eléments constructifs d'une civilisation d'inspiration négro-africaine*, *Présence Africaine*, 24-25, Paris Fév.-Mai 1959, pp.249-282) cité par THOMAS, pp.341-342.

<sup>117</sup>Ibid.; et MBITI, *Introduction to African Religion*, p.110.

<sup>118</sup>Ibid. (Notre traduction).

### ***7. La stérilité: la porte de l'insécurité sociale***

La place des enfants est centrale dans la vie d'un couple. L'enfant qui perpétue le nom de son parent est aussi celui qui fait son bonheur, son bien le plus précieux, celui qui s'occupera de lui dans sa vieillesse. Les enfants constituent une sorte d'"assurance-vie", d'"assurance-maladie" ou d'"assurance-vieillesse" dans un environnement où la sécurité sociale institutionnalisée est déficiente ou fait largement défaut. Les enfants sont déjà dès leur âge de raison des véritables facteurs économiques. Ils peuvent contribuer au bien-être familial par leur travail au champ, la corvée d'eau ou de bois, les soins aux animaux domestiques, toutes sortes des travaux ménagers. Par leur présence, les vieux jours des parents sont garantis: ils vont satisfaire les besoins matériels, financiers et affectifs. Avoir des enfants est une source de prestige et de respectabilité dans la société, proportionnelle à la fonction sociale qu'ils exercent<sup>119</sup>.

## **F. CONCLUSION**

Considéré dans une approche globale, et non simplement médicale, le phénomène de la stérilité du couple est très étendu en Afrique noire. Le drame, l'angoisse liée à cette pathologie peut s'installer bien avant le délai d'exposition d'une année ou deux décrits par les sciences médicales. Cette situation trouve largement son explication à travers la vision du monde et de l'humanité qui sous-tend les religions traditionnelles africaines. Cette vision assigne incontestablement au mariage traditionnel le but essentiel de croître et de multiplier. La beauté, la richesse, le statut social et l'avenir se définissent par rapport à la fécondité. Une personne stérile ne réalise pas le but de sa vie qui est celui de prolonger la vie du clan, de la renforcer par la sève de nouvelles générations. Le couple stérile mis au ban de la société et en proie à une douleur morale souvent profonde a besoin d'être assisté, accompagné. En vue d'assurer un secours efficace en face de cette catastrophe, l'Eglise

---

<sup>119</sup>KIMATHI, p.17.

doit indubitablement puiser ses ressources, ses méthodes et stratégies dans la Bible, la Parole de Dieu, l'autorité en matière de foi et de pratique chrétiennes.

## **CHAPITRE DEUXIEME**

### **LA STERILITE DU COUPLE: ESQUISSE D'UNE THEOLOGIE BIBLIQUE**

Le premier chapitre a servi, tant soit peu, à décrire les contours du phénomène de la stérilité du couple en milieu négro-africain. Cet effort est justifié par la nécessité de mieux appréhender la perception et les réactions liées à ce drame social avant d'envisager la recherche des solutions appropriées d'un point de vue chrétien. Une telle démarche ne doit ignorer ni sous-estimer les Ecritures ni la théologie; car il serait hasardeux de vouloir accomplir un travail pratique chrétien sans une base théologique saine<sup>120</sup>. A l'instar de tout ministère pratique d'inspiration chrétienne ou évangélique, la pastorale sur la stérilité du couple ne pourrait être efficace que si la Parole de Dieu bien comprise exégétiquement et systématiquement pénètre et gouverne ce ministère. C'est ici donc le lieu de tirer de la Bible des principes fondamentaux susceptibles d'orienter la philosophie d'un tel travail. Dans le contexte africain, ces principes devraient tout au moins fournir des réponses appropriées aux questions cruciales suivantes: La stérilité est-elle une malédiction? La procréation constitue-t-elle le but ultime du mariage? Un mariage sans enfant peut-il être considéré dans tous les cas comme un échec? Quelles leçons spirituelles et pratiques peut-on tirer des cas de stérilité mentionnés dans la Bible?

#### **A. CHAMP SEMANTIQUE ET METHODOLOGIE**

Cette série de questions ouvre un champ sémantique assez étendu et nécessite en principe l'examen de tous les livres bibliques; car de la Genèse à l'Apocalypse, les textes bibliques sont émaillés d'éléments pouvant enrichir la compréhension de la stérilité, du

---

<sup>120</sup> Les Ecritures, la théologie et la pratique doivent être considérées comme formant un tout indissociable; cf. Hans Joachim BIRKNER, "Le « Bref exposé » de Schleiermacher: Un programme pour une réforme de la théologie in Le statut de la théologie, Friedrich SCHLEIERMACHER, trad. par Bernard KAEMPF et Pierre BUHLER (Paris: Cerf, 1994) pp.123-124.



mariage, de la procréation, de la bénédiction ou de la malédiction. Il s'impose alors une sélection adéquate des textes doublée d'une démarche efficiente dans la structuration des éléments recueillis.

### 1. *Le champ sémantique*

En matière de "stérilité", en tant que manque d'enfant, le mot qui doit retenir une attention particulière dans l'A.T. est l'adjectif *ʿaqar*, "stérile" rencontré essentiellement au féminin *ʿqarah*; son équivalent dans le N.T. est le terme *steiros* retrouvé uniquement au féminin (*steira* et *steirai*)<sup>121</sup>. Ces termes sont encadrés par les récits des couples stériles renfermant des expressions figuratives telles que *ʿaqor ʿaqar bb<sup>e</sup> ad kol-rehem*, "fermer complètement toute matrice" (Gn 20.18) ou *sagar rahmahh*, "fermer son sein" (1 S 1.5), et une autre tout aussi éloquente *tay<sup>a</sup>mod miledet*, "cesser d'enfanter" (Gn 29.35). Le verbe *ʿaqar* est utilisé à la fois dans le sens de l'incapacité à concevoir (Gn 16.3) ou de l'inaptitude à mettre au monde un enfant (Es 66.9)<sup>122</sup>. Quant au verbe *yalaq*, "enfanter", il est retrouvé plusieurs fois dans sa forme négative<sup>123</sup>. A côté de ces pistes, le terme apparenté *sarîm*, "eunuques" (Es 56.3) et en grec *eunouchoi* (Mt 19.12) ne sont pas à négliger<sup>124</sup>.

<sup>121</sup>Dans l'A.T., on trouve seulement le masculin en Dt 7.14, et le féminin en Gn 11.30; 25.21; 29.31; Ex 23.26; Dt 7.14; Jg 13.2; 1 S 2.5; Es 54.1; 66.9; Os 9.14; Jb 24.21; Ps 113.9. Dans le N.T.: le féminin *steira* au singulier en Lc 1.7,36, et au pluriel *steirai* en Lc 23.29.

<sup>122</sup>Cf. A.H. KONKEL "'çr" in New Dictionary of Old Testament Theology & Exegesis, vol.3 sous dir. Willem A. VanGEMEREN (Grand Rapids: Zondervan, 1997) p.501; et aussi Gordon J. WENHAM, Word Biblical Commentary: Genesis 16-50 Vol.2 (Dallas: Word Books, 1994) p.74.

<sup>123</sup>Cf. Gn 30.1; Jg 13.2; 1 S 1.2; 2 S 6.23. Dans le NT, on rencontre la proposition *ouk ên autois teknon*, "ils n'avaient pas d'enfants" (Lc 1.7).

<sup>124</sup>D'autres mots sont aussi utilisés pour stérile *gha<sup>f</sup>mûd* (Jb 3.7; Es 49.21) et *ʿçer* (Pr 30.16). Le NT désigne la stérilité d'Abraham de *nekrosis*, la mort (Rm 4.19); cf. T. REES, "Barren, Barrenness" in The International Standard Bible Encyclopedia, sous dir. Geoffrey W. BROMILEY et al. vol.1 (Grand Rapids: Eerdmans, 1975) pp.432-433.

## 2. Méthodologie

Devant cette abondance de matériel biblique, le défi à relever est de taille. Les risques encourus sont comparables à l'insuffisance d'extraction du sucre de la mélasse ou le défaut de présenter avec art et ordre les espèces horticoles disponibles. Toutefois, le choix de la théologie biblique, entendue comme « l'étude ordonnée de la compréhension de la révélation de l'Ancien et du N.T. »<sup>125</sup> serait sans doute d'une grande utilité. Même une esquisse dans ce domaine réduirait davantage ces écueils par l'utilisation de plusieurs approches à côté de la thématique imposée par le sujet abordé. Il est question de considérer le canon biblique reconnu par le judaïsme et l'Eglise primitive tout en tenant compte de la diversité de l'Ecriture et du développement historique de la pensée biblique. Il convient aussi de cerner le rôle de Dieu d'une part et celui de l'homme d'autre part dans le phénomène de stérilité-procréation. Et il faudrait également établir une relation dialectique entre les concepts-clé notamment "stérilité-procréation" et "bénédiction-malédiction", voire entre les perspectives néo- et vétéro-testamentaires, et sans perdre de vue la perspective eschatologique<sup>126</sup>, avant d'aboutir à une synthèse et aux implications.

## B. LA STERILITE DU COUPLE DANS L'A.T.

L'A.T. présente des cas de stérilité chez les patriarches et les matriarches (Gn 11.27-30; 16.1-6; 25.19-26; 29.31-30.24). La stérilité apparaît aussi comme mode de châtement divin (Gn 20.1-18; Ex 23.26; Dt 7.12-14; 2 S 6.20-23). On y découvre aussi l'aboutissement heureux de plusieurs cas de stérilité (Jg 13.1-5; Rt 4.13-17; 1 S 1.4-8, 20-

---

<sup>125</sup>Cette définition au sens large est tirée de Charles H.H. SCOBIE, "La théologie biblique: un défi", trad. par Sylvie et Serge CARREL in *Hokhma* 51 (1992) p.7.

<sup>126</sup>En définitive, l'esquisse de théologie biblique proposée utilisera les approches thématique, canonique, systématique, historico-littéraire et dialectique. Pour plus des détails sur une telle démarche, on lira avec profit la suite de l'article de Charles H.H. SCOBIE, "Structurer la théologie biblique" in *Hokhma* 52 (1993), pp.1-31; et sur l'approche canonique, cf. Brevard S. CHILDS, *Biblical Theology of the Old and New Testament* (Minneapolis: Fortress Press, 1993) pp.70-79.

28). Certains textes célèbrent l'importance de la procréation (Ps 127; 128); et un autre fournit des raisons d'espérance pour les stériles (Es 56.1-8).

### **1. La stérilité après un mariage providentiel**

Dans le livre de Genèse, la formule récurrente *'elleh tôl' dôt*, "voici la postérité de..." permet de suivre l'histoire familiale du patriarche Abraham et de ses descendants Isaac et Jacob caractérisée par l'expérience d'une chaîne de stérilité<sup>127</sup>. Mais s'il y a des foyers qui ne devraient jamais, à vue humaine, souffrir de stérilité, celui d'Isaac doit en faire partie. Isaac est le fils d'Abraham à qui l'Eternel a promis plusieurs fois une nombreuse descendance (Gn 17.6, cp. 12.1-2; 15.5); et son mariage avec Rebecca porte la marque indubitable de la providence divine.

#### **a. Rien ne sert de désespérer dans la stérilité**

La péripécie de Gn 25.19-26 qui décrit le cas de stérilité de Rébecca s'ouvre par ce passage: « Voici la postérité d'Isaac, fils d'Abraham, Abraham engendra Isaac »(v.19). Au lieu de poursuivre par la descendance d'Isaac, la formule *tôl' dôt*, "postérité, génération, histoire familiale de ..." fait plutôt référence à son père Abraham; elle renvoie vraisemblablement au drame entourant la naissance d'Isaac et aux promesses qui ont trouvé en lui leur accomplissement<sup>128</sup>.

Dès l'amorce du cycle d'Abraham (Gn 11.27), le livre de la Genèse parle de la stérilité sa femme Sarah (Gn 11.30). La triste expression de cette dernière, « tu vois que l'Eternel m'a empêchée d'enfanter (Gn 16.2) reflète certainement la souffrance, l'amertume,

---

<sup>127</sup>Cette formule qui introduit plusieurs sections dans Genèse (2.4;5.1; 6.9; 10.1; 11.10; 11.27; 25.12; 25.19; 36.9; 37.2) et l'emploi répété du mot *zera'*, "semence" ont permis à plusieurs exégètes modernes de soutenir l'unité de composition de ce livre, cf. T. Desmond ALEXANDER "Genealogies, Seed and the Compositional Unity of Genesis" in Tyndale Bulletin, vol. 44.2 (1993) pp.255-270.

<sup>128</sup>WENHAM, p.174.

les reproches, qu'elle endurait<sup>129</sup>. Le couple entrevoyait son avenir sans issue, sa stérilité était déjà ressentie comme une détresse nécessitant une répétition de la promesse divine (Gn 12.1-2; 15.1-6; 17.1-6). Sa douleur s'exprime encore à travers cette lamentation d'Abraham: « Seigneur Eternel, que me donneras-tu? Je m'en vais sans enfant; et l'héritier de ma maison est Eliézer de Damas » (Gn 15.2). Le patriarche avait besoin d'être père en ayant un fils de sa chair, sa propre *zera`*, "semence, postérité" et non dit-il d'un "fils de ma maison" (Gn 15.3), un fils adoptif<sup>130</sup>.

Après dix ans d'attente, Sarah échafauda un plan auquel adhéra son mari. Elle donna à son mari sa servante Agar, l'Egyptienne pour en avoir un enfant (Gn 16.1-4)<sup>131</sup>. Ce plan n'a pas réussi à hâter la réalisation de la promesse et du plan de Dieu. Bien au contraire, la naissance d'Ismaël a conduit à une situation inextricable montrant où conduit la polygamie avec les scènes de rivalité et les disputes de préséance engendrées entre Sarah et Agar (Gn 16.4-8; 21.8-11).

Dieu, dans sa bonté, est venu tout remettre en ordre. C'est respectivement à l'âge de cent et de quatre-vingt-dix ans qu'Abraham et Sarah enfanteront Isaac (Gn 17.17; 21.5). Ce nom *yiq̄iḥaq*, "il rit" est évocateur du bouleversement psychologique que subit ce couple dès le moment où Dieu avait annoncé cette naissance tant attendue (Gn 17.17; 18.12-15). C'était sans doute « un rire d'incrédulité, ironique, un rire de moquerie ou de dépit, de surprise »<sup>132</sup> pour ce couple, mais aussi pour leur entourage (Gn 21.6,9). Dans la

---

<sup>129</sup>A la suite de WESTERMANN, p.238: cette interprétation s'appuie sur l'expression *hinneh-na`* qui signifie littéralement "voici, je te prie".

<sup>130</sup>C'est le seul verset où est cité le nom du serviteur d'Abraham. La fin du passage est obscure. Textuellement, on trouve: "c'est Damas, Eliézer". La traduction retenue s'appuie sur le verset suivant: "et voici celui qui est né dans ma maison est mon héritier"; cf. Claus WESTERMANN, *Genesis 12-36: A Commentary*, trad. par John J. SCHULLION (Minneapolis: Augsburg, 1985) pp.219-220.

<sup>131</sup>Cette coutume d'adoption était courante dans l'Ancien Orient, elle ressemble aux lois babyloniennes dans le code d'Hammourabi; cf. *Ibid.*, p.239.

<sup>132</sup>Frédéric BAUDIN *Jacob, Léa et Rachel* (coll. Apollos; Cléon d'Adran: Excelsis, 1997) pp.49-50. Avec WENHAM, pp.80-81, qui précise que le nom d'Isaac était d'abord associé au rire d'incrédulité (Gn 17.17-19; 18.12-15) pour devenir un rire exprimant la joie (21.6-7; cf. Ps 113.9; 126.2).

stérilité, rien ne sert de verser dans le désespoir, de courir ça et là, sans se référer à Dieu, à la recherche d'une solution à n'importe quel prix, mais aux conséquences souvent néfastes.

### ***b. Un mariage béni n'exclut pas la stérilité***

Après une rétrospective en direction d'Abraham sur la promesse d'une progéniture tant attendue, la péripécie sur la postérité d'Isaac se poursuit par une référence au mariage d'Isaac. En effet, le livre précise: « Isaac était âgé de quarante ans lorsqu'il prit pour femme Rebecca » (Gn 25.20b). Ce passage renvoie plus clairement au mariage décrit au chapitre vingt-quatre.

D'un bout à l'autre de ce plus long chapitre de Genèse se dégage de plus en plus nettement l'impression dominante de la direction divine: tout est dirigé dans les moindres détails par la main invisible de l'Eternel, comme l'exprime d'un ton lyrique F. Baudin:

Toutes les circonstances avaient paru si providentielles! L'arrivée du valeureux serviteur près du puits, son humble prière pour trouver la perle rare, l'exaucement immédiat; puis la réponse favorable de Rebecca, le banquet intime et joyeux ...: tout semblait calculé au millimètre, à la seconde près. Eliézer près du puits Rebecca arrive. Isaac sort pour se recueillir, seul dans les contrées du Néguev, Rebecca arrive<sup>133</sup>.

La providence et la puissance divines ont permis à Abraham de satisfaire son souci majeur de marier son fils. Il lui a évité l'envoûtement, les pièges et les souffrances d'un mariage mixte avec les jeunes filles autochtones. Rebecca, à l'exemple d'Abraham, a accepté de plein gré de quitter ses proches, son univers idolâtre (Gn 24.57-58) et « à se situer, par la pensée et le comportement, ailleurs dans le monde du monothéisme éthique »<sup>134</sup>.

La naissance d'Isaac était le premier accomplissement de la promesse faite à Abraham. Le premier "mariage juif" s'inscrivait dans le même cadre. Isaac a conduit Rebecca dans la tente de sa défunte mère, Sarah, pour la nuit de noces (Gn 24.67). Ce mariage était selon le dessein de Dieu, voulu par lui pour la constitution de son peuple, et

---

<sup>133</sup>BAUDIN, pp.16-17.

<sup>134</sup>David BANON Le bruissement du texte: Notes sur les lectures hebdomadaires du Pentateuque (Genève: Labor et Fides, 1993) p.50.

donc couvert d'abondantes bénédictions de sa part comme le reconnaissent les textes rabbiniques:

Lorsque Rebecca prit place dans la tente de Sarah "la nuée qui était fixée au-dessus de la tente, la lumière qui éclairait d'une veille de chabbat à l'autre et la bénédiction qui se trouvait dans la pâte qu'elle pétrissait", ces trois signes qui avaient disparu avec la mort de Sarah réapparurent avec l'arrivée de Rebecca<sup>135</sup>.

Pourtant, ce couple béni de toute évidence n'est arrivé à avoir une progéniture que lorsque « Isaac était âgé de soixante ans » (v.25). Au regard de l'âge d'Isaac au moment du mariage - quarante ans (v.20) -, la déduction est simple: le couple dont l'union a été présidée et conduite par Dieu a expérimenté une stérilité de vingt ans.

### ***c. Dans la stérilité: se tourner vers Dieu***

Le texte (Gn 25.19-26) présente aussi des réactions édifiantes tant de la part du mari que de son épouse. « Isaac supplia l'Eternel en faveur de sa femme, car elle était stérile » (v.21). Aucune précision n'est donnée sur la durée de cette intercession, mais le verbe *`atar*, "prier ardemment, implorer" permet de soutenir que cette intercession, durant cette longue période d'épreuve, était fervente et sans doute persévérante jusqu'à l'exaucement. Ici apparaît la puissance de la supplication d'un homme qui arrive à mouvoir la main de l'Eternel<sup>136</sup>. Son intercession était bien efficace, à tel point que Rebecca conçut non pas un seul enfant mais deux jumeaux: Esaü et Jacob (v.26). Il ne pouvait en être autrement. Isaac pouvait-il ignorer que sa propre naissance était accompagnée par l'intercession de son père Abraham (cf. Gn 15.2; 21.1-2)? ou que ce dernier, en tant que prophète, a prié pour que l'Eternel délivre de stérilité la maison d'Abimélek (Gn 20.17)?

De son côté, Rebecca a su également se tourner vers Dieu. Cette grossesse se révéla anormale, car les enfants se heurtaient, s'entre-poussaient (v.22a), des mouvements

<sup>135</sup>Ibid., p.51: le texte cité est tiré de Genèse Rabba 60.16. En outre, BANON précise que Hayé Sarah (Gn 23.1-25.18) est une section hebdomadaire du Pentateuque (Paracha) lue dans le judaïsme pendant le sabbat (Ibid., pp.31,32,36).

<sup>136</sup>Avec R. ALBERTZ cité par WENHAM, p.175. Ailleurs, ce verbe implique une requête pour la guérison ou l'éradication d'une grave maladie ou épidémie (cf. Moïse en Egypte, Ex 8.9, 28-30).

dont la violence devraient provoquer des douleurs aiguës<sup>137</sup>. Désespérée, Rebecca s'est interrogée: « S'il en est ainsi, pourquoi suis-je ici? » (v.22b); dans sa détresse, « Rebecca alla consulter l'Eternel » (v.22c)<sup>138</sup>. L'Eternel répondit par un message prophétique qui révéla son plan et qui aurait pu bien apaiser les émotions négatives du couple: « deux nations sont dans ton sein .... et le plus grand sera assujetti au plus petit » (v.23).

## ***2. Dieu est le maître de la fécondité***

Les épisodes de stérilité qui frappent tour à tour Rachel et Léa (Gn 29.31-30.24) illustrent d'une manière remarquable la souveraineté de Dieu dans la fécondité. Cette souveraineté appelle de la part du couple une attitude positive: regarder à Dieu.

### ***a. La souveraineté divine dans la fécondité***

Le vingt-neuvième chapitre de la Genèse relate avec entrain l'histoire pleine de péripéties du double mariage de Jacob. Contrairement au serviteur d'Abraham, ce dernier est arrivé à Paddam-Aram les mains vides. Mais son coeur était enflammé d'amour pour Rachel, sa cousine qui « était d'une très grande beauté » (Gn 29.17). Pour Rachel, il a accepté de travailler pendant sept années qui « furent à ses yeux comme quelques jours parce qu'il l'aimait » (v.19). Contre toute attente, Jacob le rusé a été trompé par son oncle: il a passé la nuit de noces non avec Rachel, mais avec son aînée Léa. Cette mésaventure ne l'empêcha point, par amour pour l'élue de son coeur, de conclure un nouveau contrat du même type (v.27).

---

<sup>137</sup>Le verbe *raçaç* qui prend ce sens au hithpaël, signifie au qal "fracasser, opprimer, tyranniser". Il est utilisé plus fréquemment dans le sens figuratif pour indiquer l'oppression des pauvres; littéralement, il est employé pour le brisement des crânes (cf. Jg 9.53; Ps 74.14) ou les roseaux cassés (cf. Es 63.6), cf. WENHAM, p.175.

<sup>138</sup>Le v.22b est difficile à comprendre. La BHS suggère sur base du texte syriaque, l'ajout de *hayyāh*, "vivre" pour donner le sens de "pourquoi je vis?". L'option prise suit la leçon la plus difficile. En outre, le verbe *dharash* (v.22c) est lié à la consultation d'un prophète (Ex 18.15; 1 S 9.9; 1 Ro 22.8); mais le texte ne précise pas s'il s'agit d'une prophétie, d'une vision, d'un rêve ou d'une théophanie; cf. WENHAM, p.175.

Le récit culmine par cette triste réalité qui se fait jour dans ce foyer polygame: « L'Éternel vit que Léa était haïe; il la rendit féconde, tandis que Rachel était stérile » (vv.29.31). Jacob ne nourrissait certainement pas d'une véritable haine envers sa première femme; mais il l'aimait moins comme l'atteste le verset précédent (cf. v.30)<sup>139</sup>. J. Calvin fournit une explication plus lumineuse à ce propos: « Moïse amplifie ce vice par ce mot, parce que Jacob ne faisait point office de mari et ne traitait point sa première femme si aimablement et si honorablement qu'il devait »<sup>140</sup>.

Dans ce foyer déchiré, déséquilibré, Dieu s'est employé à établir son ordre. En hébreu, son action en faveur de Léa est plus active, d'après la traduction littérale de l'expression *wayiph<sup>h</sup>tah 'eth-rahmah*, « et il ouvrit sa matrice » (v.31). Dieu est souverain, il rend fécond qui il veut, et il prive d'enfant qui il veut. Il avait empêché Sarah d'être féconde (cf. Gn 16.2). De même il « avait entièrement fermé toute matrice » dans la maison d'Abimélek (20.17) avant de guérir ce roi, sa femme et ses servantes (20.18). Plus tard il rendra Rachel féconde (cf. 30.22). Mais il ne reste pas moins le Dieu de toutes grâces<sup>141</sup>. Cependant Dieu ne joue pas « un rôle actif dans toutes les difficultés qu'un individu rencontre au cours de sa vie, ou dans tous les bienfaits dont il peut jouir »<sup>142</sup>.

### **b. Dans la stérilité: Regarder à Dieu**

---

<sup>139</sup>Le terme hébreu *senouah* signifie « <haïe > tel que rendu dans certaines versions (Darby, Chouraqui) et chez Philon d'Alexandrie (De Posteritate Caïni, 135), etc. Mais certaines Bibles françaises n'ont pas tort d'utiliser l'euphémisme: « "Dieu vit que Léa n'était pas aimée... », ou « était moins aimée que Rachel » (Gn 29.31). Ce sens est attesté dans Dt 21.15-17; D'ailleurs dans les deux cas, la LXX emploie le même verbe grec *miseô*; cf. BAUDIN, p.43.

<sup>140</sup>J. Calvin Commentaires sur l'Ancien Testament: le livre de la Genèse (Genève: Labor et Fides, 1961) p.433.

<sup>141</sup>D'ailleurs, selon H. Gunkel, "dans l'antiquité, le grand mystère de la conception, la procréation ou l'accouchement étaient partout attribué à la divinité" (notre traduction); cité par WESTERMANN, p.238.

<sup>142</sup>BAUDIN, pp.47-48; et pour plus de détails sur cette question énigmatique du mal, voir l'ouvrage d'Henri BLOCHER Le Mal et la croix (Méry-sur-Oise: Sator, 1990).



Léa, l'épouse haïe, mal aimée, bénéficia de quatre accouchements successifs. A son premier fils, elle donna le nom de Ruben (*r<sup>e</sup>'ûbhen*) parce que, dit-elle, l'Éternel « a vu ma misère (mon humiliation, mon affliction) » (*ra'ah b<sup>e</sup>'anyî*), (Gn 29.32). Un nom qui laisse entrevoir sa consolation et sa foi. Le second est appelé Siméon (*sh<sup>e</sup>m`ôn*), parce que l'Éternel « a entendu » (*shama`*) qu'elle était haïe, moins aimée (v.33): un témoignage sur la miséricorde divine. Le troisième est nommé Lévi (*Lewî*) dans l'espoir que son mari s'attachera (*willayeh*) à elle (v.34). Et le quatrième est Judah (*Yûdah*) pour lequel Léa s'exclama: « cette fois-ci, je louerai (*'ôdheh*) l'Éternel » (v.35). Tous ces noms que Léa donne à ses fils semblent bien témoigner de sa foi authentique durant son épreuve accablante<sup>143</sup>. Par contre, l'attitude affichée par sa rivale s'avère toute opposée. D'après le texte biblique, « lorsque Rachel vit qu'elle ne donnait pas d'enfants à Jacob, elle fut jalouse de sa soeur » (30.1a). Le verbe *ra'ah*, "voir, regarder, considérer, s'apercevoir" revêt ici un sens profond. « Léa avait été sensible au regard de Dieu; Rachel n'a d'yeux que pour son problème »<sup>144</sup>. Par conséquent, elle se trouve enchaînée par le seul sentiment que peut traduire le verbe *qanne'*, "être jaloux, être porté à l'envie". Un tel sentiment est l'un des fruits de la nature humaine corrompue par le péché<sup>145</sup>. On peut alors mieux comprendre le cri de détresse, le chantage ou la menace de suicide que Rachel adresse à son mari: « Donne-moi des fils, sinon je meurs » (v.1b). Sa jalousie l'a conduite à frapper à la mauvaise porte, au lieu de s'adresser à Dieu, le maître de la fécondité. Son mari qui semble comprendre cette vérité lui répond d'un air courroucé: « Suis-je à la place de Dieu, qui t'empêche d'être féconde? » (v.2)<sup>146</sup>.

La jalousie de Rachel l'a conduit à recourir au moyen employé jadis par Sarah: elle invite son mari à prendre Bilha sa servante. Les noms donnés aux deux fils qui résultent de ces unions avec Bilha semblent refléter l'âpreté de la lutte qu'elle mène contre sa rivale et

---

<sup>143</sup>Cf. BAUDIN, pp.50-55.

<sup>144</sup>Ibid., p.57.

<sup>145</sup>Un fruit associé à la colère, la rivalité, la magie, l'idolâtrie, et opposé à celui de l'Esprit Saint tel que le présente l'apôtre Paul dans Ga 5.19-22; cf. Ibid., p.70.

<sup>146</sup>Littéralement: "...qui t'a refusé le fruit du ventre".

l'affichage de son sentiment de victoire; car elle déclara, pour expliquer le nom de Dan (*Dan*): « L'Éternel m'a fait justice (*danannî*) » (v.6), et pour celui de Nephtali (*Naphthîlî*): « J'ai lutté auprès de Dieu contre ma soeur et j'ai vaincu (*naphthûlê 'Elohîm niphthalthî*) » (v.8)<sup>147</sup>.

Un autre moyen humain employé par Rachel est l'utilisation des mandragores, plantes aux vertus reconnues à l'époque comme aphrodisiaques et même magiques (vv.14-16). Mais cette forme de traitement ne lui fit d'aucun profit. Sa rivale restée dans son attitude de s'attendre à Dieu redevint féconde: une sorte de miracle, le fruit de l'exaucement! (v.17; cf. 29.35)<sup>148</sup>. Elle enfanta encore deux fils Issacar et Zabulon, ainsi qu'une fille Dîna (vv.18-21).

Il est salutaire, dans la stérilité, de fixer les regards vers Dieu, et non de les promener vers les autres, l'entourage, les amis qui possèdent une progéniture. Cela exaspère la souffrance et compromet plutôt la fécondité. Partant de l'exemple de Rachel, F. Baudin établit bien la relation entre cette attitude négative et le fait de la stérilité: « Si Rachel s'était soumise, de nos jours, aux habituels tests médicaux en vigueur, nous tendons à penser qu'elle n'aurait présenté aucune défaillance sur le plan gynécologique. Tout au plus aurait-on avancé que sa stérilité relevait d'une simple répercussion psychosomatique »<sup>149</sup>.

---

<sup>147</sup>Littéralement: "J'ai lutté les luttes de Dieu". Certes, Léa répliqua à ces naissances par l'utilisation de sa servante Zilpa aux mêmes fins. Par cette entreprise naquirent Gad, "le bonheur" et Aser, nom qui vient de 'asher, "heureux". Des noms qui ne révèlent pas forcément une pointe polémique, mais sans doute l'expression de reconnaissance de la prospérité avec la grâce divine; cf. Ibid, pp.60-61.

<sup>148</sup>Le vif intérêt pour la mandragore pour les deux rivales la font identifier au doudaïm, plante dont l'usage superstitieux s'est conservé en Palestine, selon Mircea Eliade et dont la vertu prétendue fertilisatrice est confirmée par Augustin; bien plus le comportement de Rachel à ce sujet est sévèrement réprouvé par les rabbins. Pour plus de détails, voir BAUDIN, pp.67-70.

<sup>149</sup>En fait comme il explique en s'appuyant sur la médecine: "quand le désir d'avoir un enfant devient une obsession, la tension psychologique est telle que le corps ne peut parfois plus répondre aux exigences de la fécondation", Ibid., p.57.

### ***c. Dieu se souvient de la femme stérile***

Le récit de la stérilité de Rachel arrive à un tournant décisif quand l'Eternel prend l'initiative de sa délivrance. « Dieu se souvint de Rachel » (Gn 30.22a). Le verbe hébreu *zakhar*, "se souvenir" traduit plus qu'un simple souvenir; « il souligne combien Dieu, malgré le silence, reste maître de la situation »<sup>150</sup>. Ce verset suggère bien que Rachel a renoncé à d'autres moyens extravagants dans la solution de son problème. Car si Dieu « l'exauça et la rendit féconde » (v.22b), c'est qu'elle aurait sans doute prié<sup>151</sup>. Elle donna à son fils le nom « de Joseph (*Yôseph*) en disant que l'Eternel m'ajoute (*yôseph*) un autre fils » (v.24). Plus tard, au temps des Juges, l'Eternel se souvint également d'une autre femme stérile, Anne, l'épouse d'Elkana, qui enfanta Samuel (1 S 1.19) après une fervente prière (1 S 1.11).

### ***3. La stérilité: un mode de châtement divin***

L'A.T. démontre que Dieu a utilisé dans certaines conditions la stérilité pour châtier des coupables. A ce propos trois cas sont les plus frappants: Le roi philistin Abimélek (Gn 20.1-18), les Israélites (Dt 7.12-14) et Mical (2 S 6.20-23).

#### ***a. La stérilité: un châtement contre l'adultère***

Le récit du séjour d'Abraham et Sarah à Guérar, au pays des Philistins (Gn 20.1-18), montre que le patriarche a répété le même stratagème qu'en Egypte (Gn 12). Il déclare à Abimélek que Sarah est sa soeur. Une demi-vérité qui équivaut à un mensonge. Et toute l'histoire se répète: Sarah lui est ravie pour rejoindre le harem de ce roi. Mais à la

---

<sup>150</sup>BAUDIN, pp.75-76: Ce verbe est souvent employé en relation avec la fidélité de Dieu par rapport à son alliance (Gn 9.15; Lv 26.42; Dt 10.6; Ps 105.8; Jr 14.21; etc.).

<sup>151</sup>Un targoum évoque cette prière de Rachel, cf. J.W. ETHERIDGE, The Targums of Onkelos and Jonathan Ben Uzzel on the Pentateuch: Genesis and Exodus (New York: KTAV; 1968) p.261.

place des plaies d'Egypte, « l'Éternel a frappé de stérilité toute la maison d'Abimélek » (Gn 20.18).

Dans un rêve, Dieu a menacé de mort toute sa nation; le roi Abimélek pris de frayeur convoqua tout son peuple (vv.1-8). Contrairement au préjugé d'Abraham (v.11), ce monarque paraît particulièrement intègre (v.6). C'est pourquoi, Dieu ne lui a pas permis d'aller plus loin dans son égarement jusqu'à avoir des relations sexuelles avec Sarah; s'il l'avait fait, il serait certainement frappé de mort physique (cf. Gn 12.1-3)<sup>152</sup>. Par contre le fait de s'être emparé de Sarah exposa Abimélek à un grand fléau, une autre fatalité traduite par ce verdict funeste: *Hinn<sup>e</sup>khq meth*, "Voici tu es mort" (v.7)<sup>153</sup>, la stérilité de sa maison.

On peut affirmer qu'Abimélek qui a confondu Abraham en ces mots: « Tu as commis envers moi des actes inadmissibles » (v.9) a déployé par cette occasion son zèle moral. Sans doute, il ne voulait pas que le patriarche le fasse tomber dans le grand péché, « celui de l'adultère, bien connu à cette époque dans le Proche-Orient »<sup>154</sup>. La guérison divine intervint après la réparation du préjudice commis. Abimélek a offert à Abraham du bétail, des serviteurs et des servantes; et à Sarah mille pièces d'argent (vv.14-16)<sup>155</sup>.

### **b. La stérilité: une malédiction**

Dans les instructions que Moïse adresse à Josué, son successeur et au peuple sur leur manière de vivre dans la terre promise se lit aussi quelques indications relatives à la stérilité (Dt 7.12-16); mais ces instructions sont plus élaborées vers la fin du livre où l'auteur consacre de larges sections à deux thèmes antinomiques: la bénédiction et la

<sup>152</sup>L'adultère dans l'ancien monde méritait la peine de mort. Cela sera même repris plus tard dans l'A.T. (Lv 20.10; Dt 22.22); cf. WENHAM, p.70.

<sup>153</sup>Autre traduction: "Tu es comme mort" ou "tu vas certainement mourir", selon WENHAM, p.70.

<sup>154</sup>D'après RABINOWITZ et MORGAN cités par WENHAM, p.72; voir aussi Gn 34.7; 2 S 13.12).

<sup>155</sup>On retrouve dans cette démarche, le schéma biblique: révélation, repentance, réparation, restauration ou guérison (cf. No 21.4-9; Jc 5.14-15).

malédiction (cf. Dt 28; 30). Dans le premier passage cité, comme ailleurs dans le livre, l'Éternel demeure le sujet de la bénédiction (Cf. Dt 1.11; 2.7; 7.13-14). L'objet de cette bénédiction n'est pas seulement Israël en général (1.11; 7.13), mais toutes les nations sans distinction. Cependant, le texte dit plus explicitement au sujet d'Israël: « Tu seras béni plus que tous les autres peuples, il n'y aura chez toi ni homme ni femme stérile, ni (bête stérile) parmi tes troupeaux » (Dt 7.14; cp. Ex 23.22)<sup>156</sup>.

Le Deutéronome montre une relation bipolaire. Par amour pour le peuple qu'il s'est choisi, l'Éternel bénit Israël. Cette bénédiction est à la fois le signe de l'élection et la conséquence de son alliance. En vertu de l'alliance, cette bénédiction est conditionnelle. Israël ne peut rester au bénéfice de cette bénédiction que s'il demeure fidèle à l'Éternel (Dt 4.40; 5.29-30; 7.12-13); sa désobéissance au contraire conduit à la malédiction<sup>157</sup>.

Ainsi la promesse d'une protection contre la stérilité est soumise à la condition explicitée au v.12: « Du moment que vous écouterez ces ordonnances, que vous les garderez et les mettrez en pratique » (cf. Dt 28.18; 30.16). Dans l'alliance conclue entre l'Éternel et son peuple élu, la fécondité représentait la bénédiction soumise à l'obéissance, et la stérilité une malédiction, le cas échéant. En Israël, la stérilité constituait une malédiction, un châtement qui menaçait les couples incestueux (Lv 20.20-21) et même la famille d'un impie en général (Jb 15.34).

De la même manière, peut être expliquée la stérilité qui a frappé Mical, la fille du roi Saül et première femme de David. Cette femme eut une altercation avec son mari (2 S 6.20-23); elle lui reprochait de s'être rabaissé en dansant devant l'arche de l'Éternel, « comme un homme de rien » (v.20). Mical n'a pas donné un héritier ni au roi Saül son père, ni à David son successeur. Sa stérilité (v.23) "est présentée implicitement comme la

---

<sup>156</sup>Ce verset rappelle presque textuellement Ex 23.22; à la seule différence que ce dernier passage ajoute comme précision "ni femme qui avorte", là où Dt 7.14 parle de la stérilité masculine et féminine.

<sup>157</sup>Jean RENNES Le Deutéronome (Genève: Labor et Fides, 1967) pp.255-256; et Peter C. CRAIGIE, The Book of Deuteronomy (coll. The New International Commentary on the Old Testament (Grand Rapids: Eerdmans, 1976) p.180.

conséquence de son mépris pour le culte" de l'Eternel<sup>158</sup>. Dans l'A.T., la stérilité est jugée comme une malédiction, puisque la bénédiction est vue comme une action efficace, « synonyme du bonheur, de la fécondité, de la prospérité qu'elle assure »<sup>159</sup>.

#### **4. Stérilité et naissance d'enfants spéciaux**

La présente étude a déjà tacitement relevé des cas de naissance d'enfants ayant une destinée particulière et nés après quelques années de stérilité de leurs parents. Il faudrait considérer les patriarches Isaac et Jacob qui ont perpétué la descendance d'Abraham pour la constitution de la nation sainte d'Israël. Mais, à travers l'A.T., la liste dans ce domaine se prolonge par d'autres noms illustres: Samson, Obed et Samuel.

##### **a. La naissance d'un libérateur**

Le livre de Juges traduit le caractère historique cyclique de cette période de triste mémoire en trois mots: "apostasie, oppression, délivrance"<sup>160</sup>. De la mort de Josué jusqu'au couronnement de Saül a prévalu en Israël le gouvernement des *shophetîm*, "Juges", des chefs exerçant un pouvoir militaire. Le treizième chapitre annonce une nouvelle oppression, celle des Philistins pour laquelle Dieu suscite le dernier juge en la personne de Samson, fils de Manoach (Jg 13.1-16.31).

---

<sup>158</sup>Cf. A. CAQUOT et P. de ROBERT Les livres de Samuel (Genève: Labor et Fides, 1994) p.418; mais contre leur présentation du culte de l'arche supposé apportant la fécondité aux familles. Car, pour les Israélites, l'arche "est une demeure où Yahvé <<paraît>> certes, mais sans se laisser enfermer", cf. Georges AUZOU La danse devant l'arche: Etude du livre de Samuel (Paris: L'Orante, 1968) p.264. CARLSON interprète cette stérilité de Mical comme une punition de Dieu, mais Anderson la relie à l'attitude orgueilleuse de cette femme; cf. A.A. ANDERSON, World Biblical Commentary: 2 Samuel, vol.11 (Dallas: Word Books, 1989) p.107.

<sup>159</sup>Ibid.

<sup>160</sup>Gleason L. ARCHER Introduction à l'Ancien Testament (Saint-Légier: Emmaüs, 1991) p.308.

Manoach était un Danite de Tsoréa, à la frontière de l'ancien territoire de Dan et de Juda (Jg 13.2; cf. Jos 19.41). Les Ecritures précisent l'état de son épouse par ces deux propositions: « Sa femme était stérile et elle n'enfantait pas » (v.2): une manière de mieux insister sur sa condition de stérilité. La naissance de Samson est miraculeuse. Elle est précédée par l'annonce faite par l'Ange de l'Eternel<sup>161</sup>. Ce message angélique est d'un style poétique remarquable: « Voici, tu es stérile, tu n'a pas d'enfant; tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils » (v.3). Dans la Bible, une telle annonce a caractérisé aussi l'intervention divine dans la naissance d'autres personnes d'une envergure spirituelle exceptionnelle: Isaac, le fils de la promesse d'Abraham (Gn 21.1-8), Samuel, le "faiseur de rois"<sup>162</sup> (1 S 9.6; 10.1-16) et Jean-Baptiste, le plus grand de tous les prophètes, le précurseur du Messie (Lc 1.5-25; 7.28).

Le message de l'Ange se poursuit par un ordre formel: « Maintenant, prends bien garde » (v.4a). L'enfant qui naîtra devait suivre un régime alimentaire comportant plusieurs abstinences: « ...il ne boira ni vin, ni liqueur, et ne mangera rien d'impur » (v.4b). Bien plus, il ne devrait non plus se raser la tête (v.5). Toutes ces instructions trouvent comme motivation le fait que cet enfant sera naziréen de Dieu, il « sera consacré à Dieu, dès le ventre de sa mère » (v.6)<sup>163</sup>. Cet enfant jouera un rôle particulier, historique: « ...ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins » (v.5b). Il sera le premier à délivrer le peuple de Dieu humilié par des étrangers impies<sup>164</sup>.

---

<sup>161</sup>L'Ange de l'Eternel est en fait une théophanie, une apparition de Yahweh (cf. Jg 2.1; 6.11 et aussi Gn 16.7, 13), avec Arthur E. CUNDAL et Leon MORRIS, *Judges and Ruth* (Coll. Tyndale Old Testament Commentaries; Leicester/Downers Grove: Inter-Varsity Press, 1968) p.63.

<sup>162</sup>ARCHER, p.317, qui utilise cette expression précise que "le nom *sh<sup>e</sup>mû'el* est interprété de différentes façons: "nom de Dieu", "son nom est Dieu"; selon d'autres: "Dieu a entendu (exaucé)" ou "entendu de Dieu, exaucé par Dieu" (par contraction de *sh<sup>e</sup>mû"el*).

<sup>163</sup>Le terme *nazîr* signifie "consacré" ou "dédié" (cf. Am 2.12). Le voeu de naziréat pouvait être prononcé pour une période limitée (cf. No 6.2s; Ac 18.18; 21.23s) ou pour toute la vie; cf. T.E.M., "*nazar*" in *Theological Wordbook of the Old Testament*, vol.2, R. Laird Harris et al. (sous dir.) (Chicago: Moody Press, 1980) pp.567-568.

<sup>164</sup>Il est à préciser que cette oeuvre fut poursuivie par Samuel, Saül et Jonathan, puis achevée par David, cf. CUNDAL et MORRIS, p.157.

### ***b. La naissance du précurseur de la royauté***

Sous le règne des Juges, Israël a failli dans l'expérience de la théocratie et de la fidélité à l'alliance. Cette incapacité a rendu nécessaire la présence d'une monarchie centralisée. L'homme utilisé par Dieu pour son établissement, le prophète Samuel, est né aussi d'une femme stérile. L'un des moments les plus solennels de la vie de ce prophète est certainement celui où Anne, sa mère l'a emmené au temple, chez le prophète Eli à Silo (1 S 1.24-28). A l'occasion de cette présentation de l'enfant, la mère a apporté une offrande spéciale: « trois jeunes taureaux, un épha de farine et une outre de vin » (v.24)<sup>165</sup>.

L'expression *w'hanna`ar na`ar* retrouvée au v.24b apparaît comme une tautologie. Le texte reçu lui donne le sens de "l'enfant était encore jeune"; mais le sens technique du terme *na`ar* étant celui de "serviteur dans un sanctuaire", conduit à la traduire de cette manière: "l'enfant devint serviteur ou servan"<sup>166</sup>. Devant le prophète Eli, Anne s'est présentée en ces termes: « Je suis cette femme qui se trouvait placée ici près de toi pour prier l'Eternel » (v.26). Elle rappelait ainsi sa prière ardente, celle d'un cœur plein d'amertume, lacéré par la profonde douleur d'être une femme stérile dans un foyer polygame (vv.10-11), une pauvre femme importunée sans relâche par une sadique rivale (v.7). Dans cette prière, elle avait promis à l'Eternel de lui confier le fils qui naîtrait après ces longues années de stérilité.

Anne était donc venue d'après sa déclaration à Eli et conformément à sa prière antérieure déposer son enfant au temple. Samuel (*Sh<sup>e</sup>mû'el*), ainsi nommé par sa mère qui a dit: « car je l'ai demandé (*sh<sup>e</sup>'iltîn*) à l'Eternel » (v.20), lui est maintenant prêté (*sha'ûl*), confié; car elle déclare: « je veux le prêter (*hish'iltihû*) à l'Eternel » (v.28)<sup>167</sup>. Samuel est

<sup>165</sup>Cette offrande semble supérieure à ce qui est normalement exigé d'après la codification de No 15.8-10 qui parle d'un seul taureau à sacrifier; ce qui a même été fait, selon le v.25; cf. CAQUOT et ROBERT, p.42.

<sup>166</sup>A la suite de M. Tsevat cité par CAQUOT et ROBERT, p.42: Ce sens technique trouve comme appui Ex 24.5; 33.11, et l'inscription phénicienne de Lanarca. Le texte reçu s'expliquerait par Jg 8.20. Le texte de Qoumran et la version ajoutent un long développement à cette expression.

<sup>167</sup>On voit ici, avec J.T. Willis, les deux pôles du récit. Car la déclaration d'Anne est basée sur la racine *sh<sup>a</sup>'al*. Celle-ci signifie au qal "demander, emprunter" (cf. vv.17, 20; Ex 12.35);



prêté à l'Éternel, consacré à son service pour toute sa vie<sup>168</sup>. Samuel a joué un rôle décisif dans l'histoire d'Israël. Il a été mandaté par Dieu pour oindre comme roi Saül, le premier monarque d'Israël, et même David, le second, dont le règne se prolongera jusqu'à Jésus-Christ, le Messie promis.

### ***c. La naissance d'un ancêtre du Messie***

Mais le roi David compte aussi un ancêtre né dans un contexte où a prévalu la stérilité, comme le témoigne le livre de Ruth. Au pays de Moab, cette femme avec son mari Mahlôn sont restés près de dix ans sans enfant (Rt 1.4). La manière dont cette Moabite devenue femme de Booz de Bethléhem fut délivrée de sa stérilité est rendue dans la dernière section du livre (Rt 4.13-17ss)<sup>169</sup>.

Ce court passage se présente sous forme d'une inclusion circonscrite par l'expression *wateled ben*, "et elle enfanta un fils" (v.13), et la séquence *yullad-ben*, "un fils est né" (v.17). Cette péricope montre la réalisation de toutes les attentes de la belle-mère de Ruth, ses projets envers Booz, membre de la famille d'Elimélek, son défunt mari (v.13; cf. 2.1)<sup>170</sup>. Ruth n'a pas simplement trouvé un nouveau foyer, mais un homme riche et craignant Dieu; une personne qui n'avait pas voulu enfreindre les lois du mariage (cf. Rt 3.11). Booz avait conduit l'affaire auprès des anciens aux portes de la ville. Là, celui qui avait en priorité le droit de rachat a désisté (Rt 4.10). Là aussi tout le peuple a béni le

---

mais au hiphil elle prend le sens de "laisser demander", d'où "proposer, céder, demander"; cf. *ibid.*

<sup>168</sup>Certains exégètes rejettent l'idée d'une consécration à vie, en la prenant comme rédactionnelle, au profit d'une durée limitée (cf. *ibid.*, pp.42-43); à propos de la précision temporelle *kol-hayyamîm* <sup>e</sup>*sher hayah hû'*, certaines versions ne lisent pas le verbe *hayah*, "vivre", mais *hy* pour traduire "tout le temps où il sera ici" ou encore "toutes les années qui viennent".

<sup>169</sup>Cette histoire date du temps des Juges (cf. Rt 1.1), mais la composition finale du livre ne précéderait certainement pas l'époque monarchique à cause de la mention de la généalogie de David (4.18-22), cf. ARCHER, pp.314-315.

<sup>170</sup>A la suite de Frederic BUSH, *Word Biblical Commentary: Ruth/Esther*, Vol. 9 (Dallas: Word Books, 1996) p.39, 250: Cette péricope est parallèle au chapitre 1 dont elle constitue la réponse aux problèmes présentés.

couple officiellement, légalement et solennellement marié en disant: « Que l'Eternel donne à la femme qui entre dans ta maison (d'être) comme Rachel et Léa qui toutes deux ont bâti la maison d'Israël. Puisse la descendance ... rendre ta maison semblable à la maison de Perets que Tamar enfanta à Juda » (Rt 4.11-12). En quittant son pays et ses dieux pour suivre Noémi, une vieille femme sans avenir, Ruth a été gratifiée d'un foyer, d'un mari et d'un enfant comme sa complète récompense (cf. Rt 2.12)<sup>171</sup>.

Selon l'expression, *wayyiten YHWH lah herayôn*, qu'on peut traduire littéralement "et Yahweh lui donna une grossesse" (v.13)<sup>172</sup>, cette naissance est le fruit d'une intervention spéciale de l'Eternel. C'est une grâce accordé non seulement à Ruth, une pauvre veuve remariée, et à Booz, un vieux garçon mais aussi à Noémi. Cette dernière trouve en cet enfant un *go'el*, "un rédempteur" qui lui permet de "revenir à la vie" (v.15a), celui qui soutient sa vieillesse et qui vaut pour elle plus que sept fils (v.15b). C'est pourquoi, elle se décida de veiller particulièrement à sa croissance (v.16). Cependant, Booz aussi est un *go'el*. Il a contracté un mariage léviratique afin de fournir un héritier à Elimélek et Mahlôn tout en rachetant leur propriété foncière, pour "maintenir le nom du défunt sur son héritage" (cf. Rt 3.2-5)<sup>173</sup>. A ce précieux enfant, les voisines donnèrent le nom d'Obed, « un gardien, un pourvoyeur, celui qui prendra soin de sa grand-mère »<sup>174</sup>.

---

<sup>171</sup>BUSH, p.263. C'est là une réalisation de la bénédiction de Booz: "Que l'Eternel te rendes ce que tu as fait! Que ta récompense soit complète de la part de l'Eternel, le Dieu d'Israël sous les ailes de qui tu es venues te réfugier".

<sup>172</sup>A la suite de Jouon qui note à juste titre que *herayôn* est plus spécifiquement "une grossesse" qu'une "conception", cité par BUSH, p.253. Mais la traduction dynamisée de cette proposition est: "L'Eternel permis à Ruth de concevoir".

<sup>173</sup>Ce dernier cas concerne le sens technique de *go'el*. Dans le premier cas, il est utilisé au sens général, confirmé par sa fonction de sujet sous-entendu du v.15a ("il te fait revenir à la vie"), par le mot *hayyôm*, "aujourd'hui" et l'emploi antérieur par les femmes en Rt 2.10; 3.9. Pour la discussion sur cet emploi, on peut lire avec profit BUSH, pp.253-54.

<sup>174</sup>Ibid., p.265: il existe, comme le mentionne Bush, un jeu de mots entre le cri des femmes ("un fils est né à Naomi!", v.17) et le sens propre de ce nom.

Mais son identité est complétée par ces termes: « C'est lui le père d'Isaï, père de David » (v.18)<sup>175</sup>.

L'histoire de Ruth, à l'instar de celle Sarah, Léa, Rachel, de la femme de Manoach ou Anne, est celle de la grâce de Dieu. L'Eternel agrège une païenne étrangère à son alliance dans la lignée messianique, tout en accordant un enfant à la veuve stérile. Dieu fait précéder la naissance de certains enfants aux destins particuliers pour rendre la communauté plus sensible à la manifestation de sa grâce; et les parents, pour leur part sont amenés à bien veiller à la croissance de cet enfant spécial pour la pleine réalisation du plan divin.

### ***5. La progéniture: une bénédiction divine***

Le recueil biblique des Psaumes contient une collection suivie de *shîr hamma'âlôth*, "les cantiques de degrés" (Ps. 120-134) que les Juifs chantaient lors de leurs pèlerinages à Jérusalem. Dans ce bloc, les Ps 127 et 128 intercalés entre des cantiques liturgiques constituent une paire distincte, par leurs thèmes didactiques et domestiques<sup>176</sup>. Ces textes établissent bien que Dieu bénit les siens par le don d'une progéniture.

#### ***a. La progéniture: un don de l'Eternel***

Avant d'aborder la question de la bénédiction par la procréation (vv.3-5), le Ps 127 en prélude de cette partie parle d'abord de la construction d'une maison, de la protection d'une ville et d'une journée de labeur épuisante ou pleine d'anxiété (vv.1-2)<sup>177</sup>.

<sup>175</sup>On comprend ainsi pourquoi dès l'introduction du livre, la famille d'Elimélek a été présentée comme celle des "Ephratiens, de Bethléhem de Juda" (1.2), l'identité sous laquelle est désignée le roi David selon sa cité et sa tribu en 1 S 17.12.

<sup>176</sup>Pour plus des détails, voir les belles pages de l'"Excursus: The << Songs of Ascents >> proposé par Leslie C. ALLEN Word Biblical Commentary: Psalms 101-150, vol.21 (Waco: Word Books, 1983) pp.212-221.

<sup>177</sup>L'unité du Ps 127 contestée par certains exégètes est pourtant soutenable. A cet effet, Kraus cite un hymne sumérien du Proche Orient étrangement semblable où il est question à la fois de la construction d'une maison et de la fécondité de la femme; Cf. Hans-Joachim KRAUS, Psalms 60-150: A Continental Commentary trad. par Hilton C. OSWALD

### **(1) Dieu: origine et centre d'une famille heureuse**

Dans cette première partie (vv.1-2) est retrouvée deux fois la préposition 'im, "si" introduisant deux propositions conditionnelles; trois fois ces dernières sont appuyées par le mot *shaw<sup>e</sup>'*, "vain, inutile, sans valeur, non sens". Qu'il s'agisse de la fondation et l'entretien d'une maison ou famille, des gardes d'une ville ou du travailleur acharné et infatigable, toutes leurs activités sont inutiles et futiles sans la présence de Dieu. L'Eternel est non seulement celui qui est à l'origine, qui pose les fondements et qui bâtit, mais aussi celui qui protège. Certes, l'importance d'un travail accompli en toute diligence, honnêteté et conscience n'est pas à négliger; toutefois Sa présence et Sa puissance protectrice sont indispensable pour la sécurité et le bonheur de la ville et celle de chaque maison ou famille<sup>178</sup>.

### **(2) Les fils: héritage-récompense de l'Eternel**

La seconde partie (vv.3-5) traite particulièrement de la présence des fils au sein d'une famille. Le v.3 commence par la particule *hinneh*, "voici" qui attire l'attention avant d'annoncer une importante vérité (cf. Ps 133.1): *nah<sup>a</sup>lath YHWH banim*, "les fils sont un héritage de l'Eternel". Dans l'A.T., le *nah<sup>a</sup>lath*, "héritage" représente particulièrement la terre promise que Dieu a accordée à Israël et à toutes ses tribus et familles comme une propriété perpétuelle (cf. Ps 105.11)<sup>179</sup>. A la suite d'Anderson et de Kraus, on peut voir que l'attribution de cette même qualification aux enfants mâles impliquerait deux

---

(Minneapolis: Fortress Press, 1993) p.455, et aussi A.A. ANDERSON, The Book of Psalms: Psalms 73-150, vol.II (coll. New Century Bible Commentary; Grand Rapids/Londres: Eerdmans/Marshall, Morgan & Scott, 1981) p.866.

<sup>178</sup>L'expression *yibhneh bhayith*, "bâtir la maison" signifie métaphoriquement "fonder une famille" (cf. Gn 16.2; 30.3, Ex 1.21; 2 S 7.27; Ps 113.9; Pr 14.1).

<sup>179</sup>Mis à part ce verset (Ps 127.3), l'expression *nah<sup>a</sup>lath YHWH*, "l'héritage de Yahweh" apparaît encore trois fois dans l'A.T.: deux fois en référence avec la terre promise (1 S 26.19; 2 S 20.19) et une autre fois pour désigner probablement le peuple d'Israël (2 S 21.3); cf. Christopher J.H. WRIGHT, "*nh<sup>a</sup>*" in New International Dictionary of Old Testament Theology & Exegesis, vol.3, Willem VanGEMEREN (sous dir.) (Grand Rapids: Zondervan, 1997) p.79.

significations: « (1) les fils sont un don gratuit de Yahweh, (2) ils sécurisent la continuité du lignage »<sup>180</sup>. Ces fils ou fruit des entrailles sont aussi donnés par l'Éternel comme une *sakhar*, "récompense" (v.3), et de toute évidence, à celui qui est un *lidîdô*, "son bien-aimé" (v.2)<sup>181</sup>. L'auteur biblique établit ici un parallélisme entre "héritage" et "récompense". Les fils en tant que récompense de Yahweh ne sont nullement un salaire, un prêt ou une location. Yahweh, le Dieu souverain et rédempteur en fait "un don gratuit"<sup>182</sup>.

Le v.4 compare les fils de la jeunesse à des flèches dans la main d'un héros<sup>183</sup>. L'archer dont le carquois est plein de flèches ne sera jamais sans défense<sup>184</sup>. Les fils garantissent à leur père la protection, une puissance défensive et même offensive, sans oublier le prestige qui constitue le thème du verset suivant. Heureux l'homme ayant une progéniture abondante! Il sera en position de force s'il est en procès aux portes de la ville<sup>185</sup>.

Avec à-propos, Maillot et Lelièvre ont bien traduit le lien entre les deux parties de ce psaume: « Une maison sans enfant est aussi vulnérable, aussi passagère et condamnée

---

<sup>180</sup>KRAUS, p.455 (notre traduction); voir aussi ANDERSON, p.868.

<sup>181</sup>Sur l'expression *perî habāten*, "le fruit des entrailles", cf. Gn 30.2; Dt 7.13; Ps 132.11.

<sup>182</sup>Dieu récompense plutôt l'obéissance de son peuple (cf. 2 Ch 15.7). Les images qui traduisent mieux sa relation avec Israël sont celles de filiation et de fiançailles, et non celle de maître-serviteur (ouvrier); cf. Cornelius Van DAM, "*shkhr*" in New International Dictionary of Old Testament Theology & Exegesis, vol.3, Willem VanGEMEREN (sous dir.) (Grand Rapids: Zondervan, 1997) p.1245.

<sup>183</sup>Ainsi, ce psaume concerne un jeune foyer à cause de la présence de *b<sup>e</sup>nê hann<sup>e</sup>'ûrîm*, "les fils de la jeunesse"(v.4), nés dans les premiers temps du mariage, le contraire de *bhen-z<sup>e</sup>qunîm*, "le fils de la vieillesse" (Gn 37.3). Cette expression a conduit H. Schmidt à conclure que ce psaume servait pour féliciter et saluer un jeune couple lors de la naissance d'un fils. Ce *sitz im leben* est plausible, cf. Rt 4.14s; Es 9.5ss; (voir KRAUS, p.453), mais le psaume a été sans doute ultérieurement réinterprété (avec ANDERSON, p.867).

<sup>184</sup>Cf. Lm 3.13.

<sup>185</sup>Pour la porte comme siège de la cour de justice, voir Dt 21.19; 25.7; Am 5.12; Rt 4.1; cf. KRAUS, p.455.

qu'une ville que le Seigneur refuserait de sauvegarder »<sup>186</sup>. Cependant, l'accent tombe sur la première partie; le bonheur est conditionné par la présence divine au centre du foyer<sup>187</sup>.

### ***b. La progéniture: une bénédiction du juste***

Le Ps 128 est un autre psaume didactique et sapientiel que Luther a décrit à juste titre comme un "cantique de mariage" d'après son contenu<sup>188</sup>; il pourrait bien être une bénédiction prononcée en faveur des pèlerins venus à Jérusalem, probablement lors de la fête des Tabernacles (cf. vv.2-6)<sup>189</sup>.

#### ***(1) La triple bénédiction du juste***

D'après le Ps 128, l'homme qui craint l'Eternel est heureux. Son bonheur est caractérisé d'abord par la bénédiction que Dieu lui accorde dans le domaine du travail. L'homme béni consomme le fruit du travail de ses mains; son labour est protégé de calamités naturelles et du pillage. Sa nourriture est « méritée et en même temps reçue comme un don de Dieu qui peut seul éviter les catastrophes et les disettes »<sup>190</sup>. Le fruit de ce travail est rendu visible "autour de la table" où la famille s'assemble pour le repas. Un travail béni est celui qui nourrit une famille nombreuse (v.3)<sup>191</sup>.

---

<sup>186</sup> Alphonse MAILLOT et André LELIEVRE Les psaumes, vol.3 (Genève: Labor et Fides, 1969) p.163: ces auteurs poursuivent leurs propos par ces termes: "Le travail, la peine, le labour, tout cela perd son sens, s'il n'y a pas d'enfant pour les recueillir (Eccl 2.21; 4.7-8)".

<sup>187</sup> Avec KRAUS, pp.445-446.

<sup>188</sup> Cf. ANDERSON, p.869; voir aussi KRAUS, p.458.

<sup>189</sup> Cf. ANDERSON, p.869; et aussi MAILLOT et LELIEVRE, pp.165-66.

<sup>190</sup> J. TRUBLET et J.-N. ALLETI Approche poétique et théologique des psaumes (coll. Initiations; Paris: Cerf, 1983) p.230. D'après le Pentateuque, manger le fruit de son travail est une bénédiction (cf. Lv 26.4-5) et le voir manger par autrui est une malédiction (cf. Lv 26.16; Dt 28.38) comme le signale MAILLOT et LELIEVRE, p.165.

<sup>191</sup> TRUBLET et ALLETI, p.230.

Ainsi, le juste prospère non seulement par un travail rémunérateur mais également par la présence au sein de son foyer d'une épouse comparable à une vigne féconde. Une vigne féconde est celle qui donne beaucoup de grappes dont on tire du vin. Le psalmiste relie la fertilité de la femme à la fécondité de la vigne. Ce lien établit une logique: si une épouse féconde est une bénédiction, une épouse stérile est une malédiction, un malheur. Elle est comme une vigne qui ne donne pas de vin, qui est donc inutile et qu'on finit par arracher<sup>192</sup>.

La troisième bénédiction concerne "des fils": une nombreuse progéniture. Le Psalmiste relie encore le registre de la famille à celui de la plantation, mais les fils sont comparés non aux grappes de la vigne mais aux "plants d'olivier" (v.3). La vigne et l'olivier « connotent la fête et la prospérité »<sup>193</sup>.

Les trois bénédictions forment entre elles un lien indéniable surtout dans un contexte agricole: « sans épouse féconde, pas de fils, donc pas de bras pour le travail, pas d'avenir pour la maisonnée »<sup>194</sup>. Le Psalmiste les a attestées et encadrées par la formule: « Voilà comment est béni l'homme qui craint L'Eternel » (v.4), pour montrer aussi leur caractère conditionnel.

## ***(2) Une bénédiction conditionnelle***

Dès le premier verset, la condition de la bénédiction est déterminée par le rapport de l'Israélite avec Yahweh. L'Israélite doit être un homme qui craint l'Eternel et qui marche selon ses voies (cf. Ps 1.1). Il est d'ailleurs spécifié que ces bénédictions du travail et de la maison viennent de Sion, de Jérusalem (v.5)<sup>195</sup>. La manifestation de la bénédiction de

---

<sup>192</sup>Ibid., p.231.

<sup>193</sup>Ibid., p.231: Trublet et Alletti signalent à juste titre ici que "le choix de ces deux arbres (la vigne et l'olivier) ne peut s'expliquer par la logique interne du psaume", mais plutôt par "un recours au reste de la Bible" (cf. Jg 9.7-15; Ps 104.15; 133.2s; Os 14.7s).

<sup>194</sup>Ibid., p.232.

<sup>195</sup>Le pèlerin, probablement un paysan, qui a quitté son travail et sa maison pour de nombreux jours a déjà témoigné sa vénération, son attitude d'adoration et de crainte du Seigneur, cf. MAILLOT et LELIEVRE, p.166.

l'Éternel est caractérisée par la fertilité du sol, la fécondité de l'épouse, de nombreux enfants, la joie et la fête en famille. L'Éternel accorde aussi la sécurité, la paix au pays tout entier (v.5), et il permet la longévité (v.6). Mais tout cela dépend de l'attachement de l'homme à son égard, de la priorité accordée à la relation que l'on entretient avec lui.

### **6. La stérilité du couple: perspective de l'A.T.**

Dans l'A.T., le *b<sup>e</sup>re'shît*, le livre des commencements ou celui de la Genèse parle du premier couple humain, le couronnement de la création auquel Dieu a adressé cette bénédiction-commandement: « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre... » (Gn 1.28). Cet ordre divin fut renouvelé à Noé, à ses fils et à leurs femmes (Gn 9.1). La bénédiction d'une nombreuse postérité accordée à Abraham le père des croyants (Gn 12.2; 15.5) confirme bien que la privation d'une progéniture ne pouvait être conçue dans l'A.T. que comme « un châtiment divin ou tout au moins un refus positif de la faveur et de la bienveillance divine »<sup>196</sup>. Il ne pouvait en être autrement. D'après le livre de l'Exode, dans l'alliance que l'Éternel conclut avec son peuple après la sortie d'Égypte figurait entre autres cette promesse: « il n'y aura dans ton pays ni femme qui avorte, ni femme stérile » (Ex 23.26). Le Deutéronome rappelle cette promesse en ces termes: « Tu seras béni plus que tous les peuples; il n'y aura chez toi ni homme ni femme stérile » (Dt 7.14). Dans la même ligne de pensée, les Psaumes proclament le bonheur de l'homme dont l'épouse féconde lui a donné une grande progéniture (Ps 127.2-4) comme le signe véritable de la bénédiction divine (Ps 128.3-4). Par ailleurs, le Lévitique précise que la privation d'une postérité est le châtiment par lequel l'Éternel sanctionne certaines fautes graves (Lv 20.20-21). Ce contexte justifie cette pire malédiction du prophète Osée: « Donne-leur un sein qui avorte et des mamelles desséchées » (Os 9.14).

Le besoin d'assurer une progéniture à un défunt par l'intermédiaire d'un parent à travers l'institution du lévirat (Dt 25.5-10) démontre l'importance que l'A.T. accorde à la procréation. Il en est de même du concubinat qui paraît légal dans la mesure où il permet

---

<sup>196</sup>Pierre ADNES Le mariage (coll. Le Mystère chrétien; Tournai: Desclée, 1963) p.14.



d'avoir une descendance (Gn 16.1-3; 30.12). Et sans oublier la polygamie dont les méfaits sont présentés sans que la coutume ne soit explicitement condamnée<sup>197</sup>. La femme stérile éprouve sa condition comme une douloureuse humiliation, un opprobre; Rachel rendue féconde déclare: « Dieu a enlevé mon déshonneur » (Gn 30.23). Les matriarches stériles ont donné leurs servantes à leurs maris: Sarah a donné Agar à Abraham (Gn 16.2), Rachel a fait de même pour cédée Bilha à Jacob (Gn 30.3), Léa lui a emboîté le pas en offrant Zilpa au même Jacob (Gn 30.9). Anne la femme d'Elkana affligée par une rivale toute orgueilleuse de sa fécondité ne pouvait pas être consolée par la délicatesse tendresse de son mari (1 S 1.1-8)<sup>198</sup>.

Il existe pourtant quelques considérations qui nuancent cette note nataliste dominante qui présente d'emblée la stérilité comme une malédiction divine. La stérilité peut élire domicile dans un foyer béni à l'instar de celui d'Isaac et de Rebecca. Dieu reste maître de la fécondité. Dans sa souveraineté, il intervient pour ouvrir ou fermer le sein maternel (cf. Gn 16.2; 20.17), pour rendre féconde (Gn 20.18), il se souvient de la femme stérile (cf. Gn 30.22). Dieu a agi de cette manière pour les quatre matriarches (Sarah, Rébecca, Léa et Rachel) et pour d'autres femmes de la Bible: la femme de Manoach (Jg 13.1-7,24), Ruth, la Moabite (Rt 4.13), Anne (1 S 1-2), la Sunamite qui accueillit le prophète Elisée (2 Ro 4.8-17). Toutes ces femmes furent guéries de leur stérilité. Et leurs enfants Isaac, Jacob, Joseph, Samuel, Samson, Obed furent des personnages ayant servi à l'accomplissement du dessein de Dieu pour leurs générations.

Dans l'A.T., un rôle non négligeable est reconnu à l'intercession persévérante pour une guérison de la stérilité. La délivrance de Rebecca est liée à la prière fervente de son mari Isaac (Gn 25.21); celle de la Sunamite est certainement le fruit de l'intercession du prophète Elisée (cf. 2 Ro 4.11,33-35). Anne était elle-même une femme de prière, malgré son désespoir, elle a imploré avec insistance la grâce de Dieu au point de passer pour une personne ivre devant le prophète Eli (1 S 1.13). Abraham a aussi prié pour Abimélek et sa

---

<sup>197</sup>Robert GRIMM L'institution du mariage (coll. Recherches morales; Paris: Cerf, 1984) p.130.

<sup>198</sup>cf. ADNES, pp.14-15.

maison (Gn 20.17). Enfin, on ne peut ignorer que « l'enfant pour l'A.T. est une grâce, rien qu'une grâce » (cf. Ps 127.3)<sup>199</sup>.

## C. LA STERILITE DU COUPLE DANS LE N.T.

Le seul texte qui parle directement de la stérilité du couple dans le N.T. est celui de la naissance de Jean-Baptiste (Lc 1.5-25), le garçon rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère qui sera le précurseur du Messie (v.17). Un détail frappant est la longue histoire de stérilité qui précède cette naissance; mais le plus surprenant est de voir le couple Zacharie-Elisabeth souffrir de stérilité en dépit de l'exceptionnel portrait socio-religieux qui leur est reconnu (Lc 1.5-7). En plus de ce passage, on ne saurait négliger celui qui curieusement fait état d'un salut pour la femme et par la maternité (1 Tm 2.15).

### 1. *La stérilité dans un couple irréprochable*

Zacharie était un sacrificateur de la classe d'Abia et donc descendant d'Aaron (v.5)<sup>200</sup>. Son statut devait être élevé dans sa communauté, puisque les sacrificateurs étaient honorés parmi les Juifs à cause de la pureté de leur hérédité, la noblesse de leur vocation et leur rôle indispensable dans l'adoration et les sacrifices au temple, sans oublier leur position de leader dans la communauté locale<sup>201</sup>. Bien que les sacrificateurs ne formaient pas une caste fermée, Zacharie a choisi comme épouse Elisabeth, une autre descendante d'Aaron (v.5). Dans leur union matrimoniale, les origines sacerdotales et la pureté de leur lignée, les

<sup>199</sup>MAILLOT et LELIEVRE, p.163.

<sup>200</sup>La classe d'Abia ou Abija est l'une des vingt quatre classes des sacrificateurs descendants d'Eléazar et Ithamar, tous fils d'Aaron, cf. 1 Ch 24.1,10; Né 12.4; et aussi Josephus, *Jewish Antiquities* VII.363-67, vol.V, trad. par H. St. J. THACKERAY et Ralph MARCUS (Cambridge/Londres: Harvard University Press/William HEINEMANN, 1988 [ouvrage de 1934] p.555-57.

<sup>201</sup>Joel D. GREEN, *The Gospel of Luke* (Grand Rapids: Eerdmans, 1997) p.64 qui précise en outre que la base du sacerdoce était généalogique, avec les lévites distingués de sacrificateurs (cf. Lc 10.31-32; Ex 28-29, Lv 8-10).

deux mesures exigées pour préservation de la généalogie et la dignité du sacerdoce ont été respectées<sup>202</sup>.

A la pureté généalogique du couple, Zacharie-Elisabeth, Luc ajoute que leur vie était conforme à la volonté de Dieu. A l'aide du parallélisme, il témoigne que la qualité de leurs vies était exceptionnelle sur le plan spirituel: tous deux étaient justes devant Dieu, et tous deux vivaient d'une manière irréprochable selon tous les commandements et les ordonnances du Seigneur (v.6)<sup>203</sup>. « La répétition de Dieu/Seigneur indique le standard en fonction duquel leur comportement a été mesuré pour être jugé digne d'approbation »<sup>204</sup>.

Cette histoire élogieuse est ternie par le v.7 partiellement parallèle au précédent (cf. v.6a et v.7a)<sup>205</sup>. Un contraste patent que le lecteur avisé n'aurait anticipé<sup>206</sup>. Une vie sans reproche se mue en vie sans bénédiction; à un statut honorable devant n'importe quel standard du judaïsme du premier siècle est associé non la fécondité mais la malédiction de la stérilité. Car Elisabeth est ménopausée et son mari est vieux, probablement hypofertile (v.6). Ce texte contraste largement avec la perspective de l'A.T. Mais le suivant semble plutôt, à première vue, la rejoindre.

## ***2. La femme sera-t-elle sauvée par sa maternité?***

---

<sup>202</sup>Un sacrificateur devait tout au moins contracter un mariage avec une personne issue d'une autre tribu, mais à condition que sa lignée ancestrale soit sans fraude, afin que leur descendance mâle hérite de l'office sacerdotal du père (cf. Ibid.).

<sup>203</sup>Cf. Ibid., p.65.

<sup>204</sup>Ibid. (Notre traduction).

<sup>205</sup>*ésan de dikaioi amphoteroi enantion tou Theou*, "ils étaient justes tous les deux devant Dieu" (v.6a) est mis en parallèle avec *kai amphoteroi probebêkotes en tais êmerais autôn ésan*, "et tous les deux étaient avancés en âge" (v.7b), littéralement, "tous les deux étaient avancés dans les jours d'eux-mêmes".

<sup>206</sup>A la suite de GREEN, p.65, l'emploi de *kai*, "et", ou mieux "mais" souligne ici un élément inattendu; cet usage est confirmé par Walter BAUER, Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature trad. et adapté par William F. ARNDT et F. Wilbur GINGRICH (Chicago/Londres: The University of Chicago, 1958, 2e éd. rev. et aug.) p.392.

Dans la première Epître à Timothée, la section consacrée aux instructions sur la conduite des femmes dans l'assemblée cultuelle (1 Tm 2.9-15) leur enjoint d'avoir une tenue décente, de ne pas enseigner ni de prendre autorité sur l'homme, mais de suivre l'enseignement en silence. L'apôtre Paul se réfère explicitement au péché d'Eve pour justifier ses instructions (v.14). Cette section est clôturée par un verset qui fait de ce passage l'un des plus difficiles du N.T. Ce verset commence par ces termes: *sôthêsetai de dia tês teknogonias*, "cependant, elle sera sauvée par la maternité" (v.15).

Le terme *sôthêsetai*, "elle sera sauvée" à faire de la maternité un moyen de salut éternel pour la femme, car l'auteur commence par évoquer clairement le récit de la chute (v.14). Une telle affirmation est non seulement contraire à l'enseignement sotériologique néotestamentaire et paulinien, mais elle excluerait *ipso facto* les femmes célibataires, sans enfant ou stérile du salut divin accordé par l'oeuvre expiatoire de Jésus-Christ (cf. 1 Tm 1.15-16; 2.4)<sup>207</sup>.

Comment peut-on donc comprendre que la femme serait sauvée par sa maternité? Il faudrait écarter l'interprétation alternative d'un salut physique, d'une protection lors de l'enfantement. Car en réalité, plusieurs mères, chrétiennes fussent-elles, n'ont pas été épargnées de la mort pendant cette période. Paul utilise aussi une terminologie différente pour signifier l'idée d'être en sécurité (cf. 2 Tm 3.11; 4.18). Une autre interprétation très attractive et largement soutenue est celle du salut spirituel par l'incarnation de Christ. Elle relie ce passage au proto-évangile, au salut promis à Eve (Gn 3.15). Mais dans un tel cas l'auteur aurait présenté cette vérité d'une manière très obscure<sup>208</sup>.

---

<sup>207</sup> Pour éviter de tomber dans cette évidente absurdité, Chrysostome a pris le mot *teknogonia* (procréation, enfantement, maternité) « comme un équivalent de la nutrition des enfants », et le terme "les enfants" pour le sujet du verbe *meinôsin*, "persévèrent" trouvé dans la seconde partie du verset. Tout cela ne manque pas de faire du salut de la femme une conséquence de ses bonnes oeuvres, une autre contradiction avec l'enseignement de Paul; cf. Donald GUTHRIE *The Pastoral Epistles* (coll. Tyndale New Testament Commentaries; Leicester/ Grand Rapids: Inter-Varsity Press/ Eerdmans, 1990, 2e éd. rév.) p.89.

<sup>208</sup> Ellicot, Clarke, Gurney, Guthrie et Kent sont parmi les défenseurs de cette seconde alternative. La présence de l'article *tês*, "*la*" est vue comme renvoyant à un objet défini, la naissance de Christ. Eve est pris comme le sujet du verbe *sôthêsetai*, et la préposition *dia*, "à travers, par" marquerait un lien entre le salut d'Eve et celle de toutes les femmes, sujet du verbe *meinôsin*. Cependant, le mot *teknogonia* se référerait plus à l'activité de la maternité qu'au simple acte de naissance. Et l'interprétation chrétienne de Gn 3.15 différente de celle des Juifs (*la*

L'interprétation la plus vraisemblable est que les femmes, en l'occurrence celle d'Ephèse qui sont en vue dans ce passage, trouveraient le salut de leur péché pour la vie éternelle en étant des modèles des femmes vivant selon Dieu et reconnues pour leur bonnes oeuvres (cf. 1 Tm 1.10; 5.11) qui incluent « le mariage, la maternité [...] et le fait de bien garder leur maison »<sup>209</sup>. Ce qui justifierait que l'auteur prenne aussi soin de nuancer ses propos pour ne pas présenter un salut acquis par les bonnes oeuvres en précisant: « si elles persévèrent dans la foi, l'amour et la sainteté, avec modestie. Il mentionne ainsi les vertus importantes dans lesquelles persévèrent une femme véritablement chrétienne, sauvée par la foi en Christ »<sup>210</sup>.

### ***3. La stérilité du couple: perspective néo-testamentaire***

Contrairement à l'A.T., le N.T. ne peut être qualifié d'un recueil des naissances ou des miracles sur la délivrance de la stérilité. Le seul récit présenté, le cas de Zacharie et Elisabeth précède la naissance de Christ; il démontre que la stérilité peut atteindre un couple irréprochable<sup>211</sup>. Il convient de souligner que dans le N.T., la question de stérilité n'est plus présentée avec autant d'emphase et d'acuité que dans l'A.T. « La perspective nataliste est estompée »<sup>212</sup>. D'ailleurs, « on a pu parler, comme le rappelle P. Grimm, d'un "curieux effacement de la fécondité" dans le N.T. »<sup>213</sup>. A cette spécificité, il faudrait adjoindre un silence sur la manière dont la stérilité est perçue. Les Evangiles ne signalent aucun miracle de Jésus-Christ sur la stérilité, à moins qu'on ne veuille assimiler à cela la

---

phobie des serpents vénimeux) ne serait née qu'avec Irénée au 2e siècle. Pour de plus amples détails sur les différentes positions, voir Ibid. pp. 88-90; A.T. HANSON The Pastoral Epistles (coll. New Century Bible Commentary; Grand Rapids/ London: Eerdmans/ Marshall, Morgan & Scott, 1982) p.73-74; Homer A. KENT Les épîtres pastorales (Cap-de-la-Madeleine: Impact, 1981) pp.97-102; et Gordon D. FEE 1 and 2 Timothy, Titus (coll. New International Biblical Commentary; Peabody/ Carlisle: Hendrickson/ Paternoster Press, 1995) pp.74-76.

<sup>209</sup>Ibid., p.75. (Notre traduction).

<sup>210</sup>Ibid., p.76.

<sup>211</sup>L'expérience de la piété liée à la stérilité vécue dans ce couple peut être comparée à celle d'Abraham et de Sarah (Gn 18.11) ou d'Elkana et Anne (1 S 1.1-2), cf. GREEN, p.63.

<sup>212</sup>GRIMM, p.132.

<sup>213</sup>Ibid., l'auteur cite P. Grelot.

guérison de la femme souffrant de la perte de sang pendant douze ans (Mt 9.20-22). L'Apôtre Paul n'évoque la stérilité d'Abraham et de Sarah que pour leur attribuer une réinterprétation théologique dans le cadre de la justification par la foi (Rm 4.13-25). Un aspect non négligeable de l'évocation de ce récit est la précision sur la foi persévérante, la confiance d'Abraham sur la puissance et la fidélité de Dieu, qui l'ont amené à "espérer contre toute espérance" dans l'attente d'une progéniture (Rm 4.18-21). Cependant, il existe d'autres textes bibliques importants sur la stérilité mais non encore traités jusqu'à ce niveau.

## **D. LA STERILITE: PERSPECTIVE ESCHATOLOGIQUE**

En effet, l'Ancien comme le N.T. parlent des eunuques qui sont assimilables aux stériles. A ce sujet, deux passages méritent une attention particulière: la promesse faite aux eunuques (Es 56.1-5) et la déclaration de Jésus sur les eunuques (Mt 19.12). Ailleurs, L'Evangéliste Luc rapporte une étonnante exclamation de Jésus: "Heureuses les stériles...!" (Lc 23.29). Les accents eschatologiques que présentent tous ces passages constituent leur caractéristique commune. Cela apparaît déjà dans le livre du prophète Esaïe.

### ***a. Une merveilleuse promesse aux stériles***

Après avoir annoncé le ministère du Serviteur de l'Eternel et celui des témoins qui apporteront le salut de Dieu aux nations (Es 43.10,12; 44.8), le livre d'Esaïe donne dans sa dernière partie des implications de ces deux ministères qui aboutiront à l'incorporation des païens dans les bénédictions d'Israël<sup>214</sup>. Le texte d'Es 56.1-8 démontre que l'alliance avec l'Eternel tient d'abord non de la descendance à Abraham, mais d'une relation vivante avec lui. D'où ce message prophétique: « Observez le droit et pratiquez la justice » (v.1), deux

---

<sup>214</sup>cf. John N. OSWALT, *The Book of Isaiah: Chapters 40-66* (coll. The New International Commentary on the Old Testament; Grand Rapids/Cambridge: Eerdmans, 1998) p.454. En outre, nous soutenons l'unité de composition du livre d'Esaïe, pour de plus amples informations, voir Ibid., pp.3-6 et ARCHER, pp.367-81.

instructions qui résument bien la loi de l'Éternel et les termes de son alliance<sup>215</sup>. Cette relation concerne quiconque observe fidèlement cette loi dont l'observance du sabbat est pris pour exemple (vv.2,6), sans distinction tribale ou sociale. Les béatitudes accompagnent une telle personne (v.2)<sup>216</sup>.

Les personnes concernées par cette inclusion dans l'alliance de l'Éternel avec Israël sont "l'étranger" et "l'eunuque" (v.3). Selon la loi, ces deux catégories ne pouvaient pas participer à l'assemblée de l'Éternel (cf. Dt 23.1,3,7-8; Lv 21.20). C'est donc une nouvelle ère qui est annoncée: le décret divin est de les incorporer dans l'alliance<sup>217</sup>. D'après le texte, l'eunuque déclarait: *hen "nî 'eç yabhesh*, "je ne suis qu'un arbre sec" (v.3c), en toute vraisemblance, une remarque plaintive, dégradante au sujet de son incapacité à engendrer des enfants. Il se plaint de ce que « son manque de postérité le met en désavantage en ce que son nom mourra avec lui » (cf. v.5)<sup>218</sup>.

Une bonne nouvelle venant de l'Éternel est annoncée aux eunuques . Ceux « qui choisiront de lui être agréables et qui demeureront fermes dans son alliance » (v.4) recevront dans sa maison et dans ses murs « un monument et un renom préférables à des fils et à des filles » (v.5a). Bien plus, le message affirme encore: « ...je leur donnerai un nom éternel qui ne sera jamais retranché » (v.5b).

H.M. WOLF offre un édifiant commentaire relatif à ce verset:

La promesse du v.5 est surprenante parce que l'espoir de tout juif était d'avoir plusieurs enfants et petits-enfants pour assurer la perpétuité de sa lignée familiale. Quelques fois, ceux qui n'avaient pas d'enfants construisaient un monument devant servir de mémorial (cas d'Absalom en 2 S 18.18). Cependant, le meilleur mémorial de tout est une vie

<sup>215</sup>Voir aussi Ex 19.15a; Dt 6.5; Mi 6.8; à la suite de John D. WATTS, Word Biblical Commentary: Isaiah 34-66, vol.25 (Waco: Word Books, 1987) p.248.

<sup>216</sup>Le texte emploie deux mots: *'enôsh*, "le mortel" et *bhen-'adam*, "l'être humain" (littéralement, "le fils d'Adam" (v.2), cf. Ibid.

<sup>217</sup>Hebert M. WOLF, Interpreting Isaiah (Grand Rapids: Zondervan, 1985) p. 223. Le premier était connu plus tard comme le prosélyte ou le craignant-Dieu: certains juifs ne voulaient pas les accueillir (cf Esd 4.4-3; 9-10); voir aussi WATTS, p.248.

<sup>218</sup>Roger N. WHYBRAY, Isaiah 40-60 (Grand Rapids: Eerdmans, 1984) p.197: la foi en la résurrection et l'immortalité ne faisaient pas encore partie de la foi juive, le manque des descendants "était vu comme une sorte d'extinction personnelle équivalente à l'exclusion de la bénédiction divine". Cf. aussi WATTS, p.224.

d'obéissance; et le Seigneur promet que ceux qui le servent fidèlement ne seront jamais oubliés<sup>219</sup>.

Ce passage trouve son écho dans le N.T. à travers la conversion de l'eunuque éthiopien qui de surcroît a été amené au salut par la lecture du livre d'Esaië et par le témoignage de Philippe (cf. Ac 8.26-39)<sup>220</sup>. Les eunuques tout comme les prosélytes qui croient en Jésus-Christ font partie de la nouvelle alliance, supérieure et meilleure, pleine des bénédictions éternelles. Il n'est donc pas nécessaire de chercher à tout prix à s'assurer l'immortalité par sa propre progéniture. Dans ce même ordre d'idée, le N.T. va plus loin en proposant une forme de stérilité volontaire.

### ***b. Les types particuliers de stérilité***

Le verset 12 de Mt 19 limite une péricope partant du début de ce chapitre qui parle du mariage et du divorce. Devant les pharisiens Jésus évoque l'ordre créationnel pour justifier l'indissolubilité du mariage (vv.4-5) contre la dérogation proposée par Moïse (vv.7-9); il assimile même le remariage à l'adultère, sauf dans le cas de l'infidélité (v.9). Les disciples frappés par la rigueur de la réponse de leur Maître ont reconnu qu'il n'était pas avantageux de se marier (v.10). La réplique de Jésus est que *ou pantos chôrousin ton logon touton*, "tous ne comprennent pas cette parole" (v.11b).

L'expression *ton logon touton*, "cette parole" (v.11b) introduit le v.12 qui parle des eunuques<sup>221</sup>. On trouve ainsi une sorte d'inclusion entre cette proposition au v.11b et l'expression *ho dynamenos chôrein chôreitô*, "que celui qui peut comprendre comprenne"

<sup>219</sup>WOLF, pp.223-24 (notre traduction): une intéressante application de ce verset est le "Yad va Shem" ("Un mémorial et un nom"), le monument construit à Jérusalem en l'honneur des Juifs morts en holocauste pendant la Deuxième guerre mondiale, et sur lequel sont inscrits les noms des victimes.

<sup>220</sup>Le récit en Actes en plus du livre d'Esaië cite Es 53.7-8 (cp. Ac 8.27-39); OSWALT p.459, précise que cette relation entre la prophétie en Esaië et sa réalisation en Actes a été signalée apparemment pour la première fois par Michaelis.

<sup>221</sup>Une question exégétique fort controversée concerne la relation de cette expression au reste de la péricope; pour les différentes positions voir W.D. DAVIES et Dale C. ALLISON, The Gospel According to Saint Matthew (coll. The International Critical Commentary; Edinburg: T&T CLARK, 1997) p.20.



(v.12). Il est bien possible que le v.12 se réfère au célibat, d'après l'avis général de la tradition patristique<sup>222</sup>; il pourrait bien être une défense personnelle de Jésus pour soutenir son propre célibat<sup>223</sup>. Mais force est de reconnaître que, d'après la péricope, le célibat demeure une condition exceptionnelle et n'est en rien supérieur au mariage qui relève de l'ordre créationnel.

Dans son Evangile, Matthieu parle dans l'optique du célibat de trois types d'eunuques. Les deux premières catégories sont constituées d'*eunuchoi ohitines ek koilias mêtros egennêthêsan ohutôs*, "eunuques qui sont nés ainsi du sein maternel" (v.12a) et d'*eunuchoi ohitines eunouchisthêsan hupo tôn anthrôpôn*, "eunuques qui ont été rendus tels par les hommes" (v.12b)<sup>224</sup>.

En addition aux types connus déjà dans le judaïsme, Jésus a introduit un troisième type *eunuchoi ohitines eunouchisan heautous dia tèn basileian tôn ouranôn*, "eunuques qui se sont rendus eux-mêmes eunuques à cause du royaume de Dieu" (v.12c)<sup>225</sup>. Cette

---

<sup>222</sup>C'est Clément d'Alexandrie qui apparemment opte pour une relation avec le remariage (Stromates 3.49-50); pour Justin, "quelque chose autre que le célibat semble hors de question" (Justin, 1 Apologie 15.4); les deux sont cités par DAVIES et ALLISON, p.20. Parmi les évangéliques, Robert H. GUNDRY, *Matthew* (Grand Rapids: Eerdmans, 1994, 2e éd.) p.381-82, le relie au remariage; tandis que R.T. FRANCE, *The Gospel According to Matthew* (Leicester/Grand Rapids: Inter-Varsity Press, 1985) p.283, y voit "une sorte de parenthèse" parlant du célibat.

<sup>223</sup>A la suite de FRANCE, p.283; et DAVIES et ALLISON, p.24 qui reconnaissent cet aspect apologétique et le *Sitz im Leben Jesu*: l'expression proverbiale "eunuque par la volonté personnelle" est retrouvée uniquement ici; le mot "eunuque" avait une connotation négative dans le judaïsme du premier siècle (excepté la tradition sur Daniel et Es 56.3-5), l'indépendance de la déclaration sur la loi de l'A.T. (Dt 23.1; Lv 21.20; 22.24). Contre DAVIES et ALLISON qui en même temps, avec la haute critique, identifie ce verset à un *logion* isolé.

<sup>224</sup>Cette catégorisation qui semble standard se retrouve chez les rabbins (cf. "Mishnah Yebamot" 8.4 et "Mishnah Zabim" 2.1 in Jacob NEUSNER, *The Mishnah: A New Translation* (New Haven/Londres: Yale University Press, 1988) pp.355-56, 1110: le premier type, *seris 'adam*, "eunuque de l'homme" (eunuque artificiel) était un mâle littéralement castré ou victime d'une stérilité acquise après la naissance; et le second *seris hamma*, "eunuque du soleil" (dès la première vue du soleil) était celui qui souffrait d'une stérilité congénitale (organes mâles défectueux ou impuissance par les circonstances de la naissance); cf. DAVIES et ALLISON, p.22.

<sup>225</sup>A la suite de DAVIES et ALLISON, p.23: la particule *dia* n'a pas ici un sens de finalité, mais de causalité. La signification est "dans le but de servir le Royaume" et non de devenir eunuque pour entrer dans ce Royaume. Contre CARREZ dont la traduction "en vue de" semble entrevoir le contraire, (cf. Maurice CARREZ et al. *Nouveau Testament: Interlinéaire grec-français* (Stuttgart/Paris: Deutsche Bibelgesellschaft/Société biblique française, 1990 et 1993) p.90.

catégorie n'est pas constituée de personnes qui sont littéralement castrées ou qui souffrent d'une impuissance sexuelle naturelle ou acquise<sup>226</sup>. Comme l'exprime W.D. Davies et D.C. Allison: « Pour ces personnes, la chose bonne et utile que constitue indubitablement le mariage (cf. vv. 3-9) doit être écartée, abandonnée ou sacrifiée en vue de l'exigence que leur requiert quelque chose de plus grand »<sup>227</sup>.

Le Seigneur Jésus a parlé donc d'une sorte de stérilité volontaire que, à travers le célibat, peut s'imposer toute personne, homme ou femme<sup>228</sup>, engagée dans la foi et se sentant bénéficiaire de ce don et voulant se débarrasser des obligations du mariage<sup>229</sup>. Il y aurait ainsi une raison valable de relativiser, dans la perspective eschatologique, l'importance de la procréation et le drame de la stérilité. Mais Jésus-Christ a parlé encore plus positivement de la stérilité.

### ***c. Heureuses les stériles...!***

De tous les Evangélistes, seul Luc mentionne la réaction de Jésus vis-à-vis de la multitude de femmes qui faisait partie de la grande foule curieuse qui le suivait sur le chemin de la croix (Lc 23.26-27). Il note ainsi leur attitude de compassion: ces femmes "se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui" (v.27)<sup>230</sup>. La réaction de Jésus en leur direction consiste en quelques paroles inattendues: « Filles de Jérusalem, cessez de pleurer sur moi; mais pleurez sur vous et sur vos enfants » (v.28). Cette réaction se poursuit par

---

<sup>226</sup>JEROME relève le contraste entre eunuques "par nécessité" et eunuques "par la volonté librement consentie" - "une antithèse populaire dans l'éloge patristique du célibat", cf. DAVIES ET ALLISON, p.23.

<sup>227</sup>Ibid., p.23 (notre traduction).

<sup>228</sup>D'après Davies et Dale (Ibid.), il y aurait certainement plusieurs femmes célibataires dans la communauté, en s'appuyant sur V. Burrus qui précise que cette pratique était commune au 2e siècle.

<sup>229</sup>Cette vérité s'appliquerait au Seigneur Jésus-Christ lui-même, et même à Paul (cf. 1 Co 7 et 9.5,12); cf. TERTULLIEN Le mariage unique (De monogamia) III.1 trad. par Paul MATTEI (coll. Sources chrétiennes; Paris: Cerf, 1988) p.139.

<sup>230</sup>Leon MORRIS Evangile selon Luc trad. par Jacques BLOCHER (Paris/Fontenay-sous-Bois: Sator/Farel, 1985) pp.292-93.

les particule *hoti*, "parce que" et *idou*, "voici" qui apportent respectivement l'explication et la note d'étonnement que pouvaient engendrer les deux impératifs<sup>231</sup>. Ainsi continue-t-il son propos de cette manière: "parce que voici: des jours viennent au cours desquels on dira: Heureuses les stériles et les ventres qui n'ont pas enfanté, et les seins qui n'ont pas allaité" (v.29).

Luc avait déjà montré dans son Evangile que la stérilité était considérée en son temps comme une opprobre, une malédiction (cf. Lc 1.25,36). Contrairement à la conception juive traditionnelle, être sans enfant est présenté ici comme une bénédiction, les stériles étant qualifiées de *makariai*, "heureuses"<sup>232</sup>. On ne peut affirmer avec force que Jésus-Christ ait considéré la stérilité en tant que telle comme une bénédiction. Sa déclaration concerne plutôt un renversement des "valeurs les mieux établies dans le coeur et dans la société"<sup>233</sup>. Lors des souffrances et calamités à venir, il vaudra mieux ne pas avoir d'enfants. Ceux-ci souffriront si cruellement que les parents, particulièrement les mères regretteront amèrement de les avoir et appelleront la mort pour éviter cet horrible spectacle (v.30)<sup>234</sup>. Les femmes sans enfants par contre seront épargnées de tous ces tourments<sup>235</sup>.

Avec l'expression *idou erchontai hemerai*, "voici les jours viennent" Jésus semble prédire avec certitude les horreurs qui s'abattront sur la ville de Jérusalem (cf. Lc 13.34-35;

---

<sup>231</sup>A la suite de R.C.H. LENSKI, The Interpretation of St Luke's Gospel (Minneapolis: Augsburg, 1961) p.1128.

<sup>232</sup>Le mot *makarios* et son équivalent hébreu *'ashrê* sont ceux que la Septante et le judaïsme ont utilisé pour la bénédiction et même pour la fécondité (Ps 128.1-2), cf. F. HAUCK et G. BERTRAM "*makarios*" in Theological Dictionary of the New Testament: Abridged in One Volume Gerhard KITTEL et Gerhard FRIEDRICH (sous dir.) trad. par Geoffrey W. BROMILEY (Grand Rapids: Eerdmans, 1985) pp.548-49.

<sup>233</sup>Claude SCHWAB A pleine vie: Jalons bibliques pour naître, vivre et mourir (Aubonne: Moulin, 1989) p.45; voir aussi I. Howard MARSHALL, The Gospel of Luke: A Commentary on the Greek Text (coll. The New International Greek Testament Commentary; Grand Rapids: Eerdmans/The Paternoster Press, 1978) p.864, et John NOLLAND, Word Biblical Commentary: Luke 18.35-24.53 vol.35c (Dallas: Word Books, 1993) p.1139.

<sup>234</sup>Ces femmes diront "aux montagnes: Tombez sur nous! et aux collines: Couvrez" (Lc 23.30); Cf. Os. 10.8; cf. Ap 6.16; 9.6). Christ ne s'insurge donc pas contre la sympathie de ces Galiléennes, mais il attire plutôt leur attention sur la nécessité de leur propre repentance, cf. MORRIS, p.293.

<sup>235</sup>Cf. HOWARD, p.864. et NOLLAND, p.1137.

19.42-44; 21.6, 20-24)<sup>236</sup>. Cette prophétie s'est accomplie en l'an 70 de notre ère lors de la destruction de cette ville par les troupes romaines<sup>237</sup>. Les prophéties bibliques n'ayant pas qu'une seule perspective<sup>238</sup>, cette prédiction s'appliquerait bien à toutes les générations dans les temps de la fin. De nos jours, les calamités naturelles, les épidémies, les conflits armés, la tragédie des populations réfugiées ou déplacées pénalisent les parents et placent les stériles et ceux qui n'ont pas d'enfants dans les conditions relativement plus favorables<sup>239</sup>.

#### **d. Nécessité de réinterprétation**

Dans cette perspective eschatologique, même les textes vétéro-testamentaires ayant un fort accent nataliste méritent d'être réinterprétés. K. Barth en a déjà donné le ton:

Les paroles du Ps 127.3-5 sont vraiment excellentes et nobles, et les lèvres des chrétiens peuvent bien les répéter .... Mais entre la mort de Jésus-Christ et Sa seconde venue, les affirmations de ce genre ne sont plus nécessaires. Et les lamentations de la femme stérile qui sont si perceptibles à travers l'A.T. ne peuvent plus avoir de justification dans la nouvelle alliance. Même dans l'A.T., cela semble déjà se taire là où il y a une référence prophétique sur les derniers jours. La femme stérile apparaît de plus en plus, non seulement comme une incarnation de détresse, de souffrance et d'abandon, mais aussi de l'espérance d'Israël, et de tous les justes en Israël, pour un avenir magnifique dans lequel Dieu sera

---

<sup>236</sup>L'expression *idou erchontai hemerai* est typique chez Jérémie dans la Septante (Jr 7.32; 16.14; 38.31; etc.). Le prophète y annonce avec certitude la survenue de l'Exil et de la restauration; cf. NOLLAND, p.1137.

<sup>237</sup>Cf. JOSEPHE La guerre des Juifs VI.6-8, pp.502-5: le général romain Titus et ses hommes ont brûlé et pillé la ville détruit le temple et massacré la population.

<sup>238</sup>KAISER précise que la *theoria* soutenue par l'Ecole d'Antioche (5e au 7e siècle) enseignait l'existence de trois aspects liés à la prophétie biblique: la prédiction qui annonce l'événement en vue, les situations historiques par lesquelles Dieu garde cette prédiction vivante pour chaque génération ultérieure, et enfin son accomplissement final; cf. Walter C. KAISER, "What About the Future: The Meaning of Prophecy" in An Introduction to Biblical Hermeneutics: The Search for Meaning, Walter C. KAISER et Moisés SILVA (Grand Rapids: Zondervan; 1994) p.158.

<sup>239</sup>Cf. SCHWAB, p.45.

merveilleusement révélé comme son Sauveur: "la stérile enfante sept fois, et celle qui avait beaucoup d'enfants est flétrie" (1 S 2.5)<sup>240</sup>.

A l'exception de la guérison miraculeuse de la Sunamite par Elisée, tous les miracles de la Bible de l'A.T. au N.T. sur la stérilité semble avoir un rapport direct avec la naissance du Messie. Le primat de la procréation observé surtout dans l'A.T. semble intervenir en vue d'assurer non simplement la succession des générations mais aussi l'accomplissement de la promesse messianique<sup>241</sup>.

Comme le signale K. Barth dans son évaluation christocentrique, les couples stériles ne devraient plus se tourmenter « puisque l'enfant dont tout dépend est né aussi pour eux »<sup>242</sup>. C'est pourquoi, le couple stérile doit refuser toute fatalité, comme le soutient si bien Claude Schwab en affirmant: « De même que le Magnificat (Lc 1.46-55) et les béatitudes (Mt 5.3-10) renversent l'ordre habituel des priorités, de même les paroles de Jésus sur la stérilité (Lc 23.28-29) ou sur les eunuques (Mt 19.12) tendent à renverser la bénédiction naturelle de la fécondité »<sup>243</sup>.

## E. LA STERILITE ET LE BUT DU MARIAGE

La question de la stérilité est intrinsèquement liée à celle du but du mariage. La réponse que l'on apporte à cette dernière détermine la perception que l'on peut se faire du phénomène de stérilité. En cette matière, trois positions semblent les plus pertinentes: celle du judaïsme, celle de l'Eglise catholique romaine et celle de la tradition protestante. C'est surtout par la manière dont sont interprétées deux versets du livre de la Genèse (Gn 1.28; 2.24) que chacune d'elle se démarquent des autres<sup>244</sup>.

<sup>240</sup>Karl BARTH, Church Dogmatics III/4 cité par KRAUS, p.456 (notre traduction).

<sup>241</sup>GRIMM, p.130.

<sup>242</sup>Karl BARTH, Church Dogmatics III/4 cité par GRIMM, p.132.

<sup>243</sup>SCHWAB, p.45.

<sup>244</sup>A la suite de H. Blocher, chacun de ces deux versets fait respectivement partie de la première et de la deuxième "tablette" de la création (Gn 1.1-2.3(4) et 2.4-3.24) qui se complètent malgré leurs différences; et s'appuyant sur Von Rad, il souligne que "l'exégèse

## 1. *Le but du mariage dans le judaïsme*

Comme le signale Tal Ilan, « le concept de la procréation - “être fécond et se multiplier” - est central dans le judaïsme »<sup>245</sup>. L'historien juif Josèphe a clairement déclaré que l'unique but du mariage pour les Juifs est de donner naissance à une progéniture. Pour Ben Azzai celui qui n'obéit pas au devoir universel de procréer est condamné par le texte biblique, car il rabaisse ainsi sa nature d'image de Dieu (cf. Gn 1.27-28). Les rabbins sont allés jusqu'à faire de la procréation un commandement à observer obligatoirement. L'Ecole de Shammaï préconisait ainsi la procréation de deux fils; et celle d'Hillel une fille et un garçon sur base de Gn 1.27<sup>246</sup>.

Cette position du judaïsme qui ordonne entièrement la sexualité et le mariage à la procréation ignore la perspective eschatologique relative à ces réalités. Elle ignore aussi, comme le soutient K. Barth, que l'ordre de Gn 1.28 « a cessé d'être un commandement absolu *post Christum natum* »<sup>247</sup>. Et même que la priorité du royaume des cieux supplante l'interprétation de ce verset en tant qu'une obligation de se marier et d'avoir des enfants (cf. Mt 19.12)<sup>248</sup>.

## 2. *Le but du mariage dans le catholicisme romain*

---

doit porter sur leur combinaison”; cf. Henri BLOCHER La révélation des origines (Lausanne: Presses Bibliques Universitaires, 1988, 2e éd.) pp.22-24.

<sup>245</sup>Tal ILAN, Jewish Women in Greco-Roman Palestine (Peabody: Hendrickson, 1996) p.105 (notre traduction) Car les rabbins soutenaient que le monde n'a été créé rien que pour la réalisation de ce but (cf. Es 45.18; et "Gittin" 4.5 in The Mishnah: A New Translation, Jacob NEUSNER (New Haven/Londres: Yale University Press, 1988) p.473).

<sup>246</sup>Cf. TAL, pp.105-114; Josephus, Against Apion II.199 trad. par H.St.J. THACKERAY (Cambridge/Londres: Harvard University Press, 1993 [ouvrage de 1926]) p.378; Flavius Josèphe La guerre des Juifs 2.160-161 trad. par Pierre SAVINEL (coll. Arguments; Paris: Minuit; 1977) pp.242-43; Mishnah "Yebamot" 6.6 in Textes rabbiniques des deux premiers siècles chrétiens, Joseph BONSIRVEN (Rome: Pontificio Istituto Biblico, 1955) p.295.

<sup>247</sup>K. BARTH Dogmatique III/4, 54.2, 227 cité par GRIMM, p.132.

<sup>248</sup>Cf. Donald A. HAGNER, Word Biblical Commentary: Matthew 14-28 vol.33 (Dallas: Word Books, 1995) p.550.

Le catholicisme a suivi le principe de base posé par Clément d'Alexandrie qui soutenait une sexualité par nécessité et non sous l'emprise de la volupté<sup>249</sup>. Saint Augustin qui respecte la même logique a déclaré: « L'acte sexuel nécessaire pour engendrer est exempt de faute, il est le but du mariage. Celui qui passe outre à cette fin n'obéit plus à la raison, mais à sa passion »<sup>250</sup>. La doctrine des fins du mariage a trouvé son élaboration à l'époque scolastique. D'après le jésuite P. Adnès, la synthèse de cette doctrine a été établie par Saint Thomas d'Aquin dont il traduit ainsi la pensée:

Si la nature en effet ordonne l'homme et la femme à s'entraider dans la vie de tous les jours, c'est parce qu'ils doivent être unis pour la fin procréatrice, qui reste son intention dominante .... C'est donc une fin véritable, mais secondaire, une fin qui n'est poursuivie par la nature qu'en dépendance de la fin procréatrice qui, elle, est absolument première, principale ou primaire<sup>251</sup>.

L'Eglise catholique romaine continue encore, avec nuance, à maintenir cette doctrine en enseignant que « c'est par sa nature même que l'institution du mariage et l'amour conjugal sont ordonnés à la procréation et à l'éducation [des enfants] qui tel un sommet en constituent le couronnement »<sup>252</sup>. Dans ces conditions, comme le commente bien P. Grimm: « L'amour ne s'achève pas dans le couple, mais dans le don de la vie. Dans cette optique un mariage sans enfant ne garde toute sa valeur que si vraiment la procréation est objectivement impossible. Le couple est alors invité à mettre sa disponibilité au service des autres »<sup>253</sup>.

Au sein de l'Eglise catholique, des philosophes et des théologiens interpellent fortement cette position officielle<sup>254</sup>. Selon le témoignage du jésuite P. Adnès, Thomas

---

<sup>249</sup>CLEMENT d'Alexandrie, cité par GRIMM, p.133.

<sup>250</sup>Augustin Le bien du mariage, cité par GRIMM, pp.133-134.

<sup>251</sup>ADNES, p.87.

<sup>252</sup>Jean Paul II (sous dir.) Catechisme de l'Eglise catholique (Paris: Mame-Librairie Editrice Vaticane/Plon, 1992) p.351.

<sup>253</sup>Ibid.

<sup>254</sup>A. Desserprit, cité par GRIMM, pp.136-137.

d'Aquin s'est inspiré d'Aristote avant d'introduire cette doctrine de hiérarchie des fins du mariage<sup>255</sup>. En enseignant que la procréation et l'éducation des enfants priment sur l'affermissement de l'amour des conjoints, cette doctrine ne semble pas loin de dévaluer le mariage sans enfant.

### ***3. Le but du mariage dans la tradition protestante***

D'après A. Biéler, la théologie réformée qui tient en haute estime la procréation et l'éducation des enfants considère que le but premier du mariage est « l'union des époux dans l'amour et la foi »<sup>256</sup>. Il poursuit sa pensée en ces termes: « La procréation, toutefois, n'est pas le premier but du mariage; celui-ci est destiné avant tout à l'union de l'homme et de la femme en un être complet. La procréation n'est qu'une conséquence du mariage »<sup>257</sup>.

En effet, il s'appuie à juste titre sur ce commentaire de Calvin sur Gn 1.28:

Notons donc à qui c'est que Dieu parle en ce passage, quand il commande qu'ils croissent, et à qui il destine sa bénédiction. Certainement il n'a point voulu lâcher la bride aux hommes et aux femmes, pour s'abandonner à leurs plaisirs charnels, sans nul égard ni vergogne; mais ayant commencé par le mariage qui est chaste et saint, il descend à la génération<sup>258</sup>.

Reconnaître que la procréation n'est pas le premier but du mariage est une position très pertinente; au sein du foyer une telle pensée dissipe la hantise de la stérilité et favorise la quiétude qui à son tour prédispose même à la fécondation et finalement à la procréation. Mais par dessus tout, cette position trouve son fondement dans les Saintes Ecritures.

### ***4. Eléments exégétiques sur Gn 1.28; 2.24***

---

<sup>255</sup>ADNES, p.86: "...la Nature poursuit avant tout la promotion et la conservation de l'espèce; le bien de l'espèce est supérieur à celui de l'individu".

<sup>256</sup>André BIELER L'homme et la femme dans la morale calviniste (coll. Nouvelle série théologique; Genève: Labor et Fides, 1963) p.89.

<sup>257</sup>Ibid.

<sup>258</sup>Jean CALVIN Commentaires sur l'Ancien Testament, texte établi par Pierre MARCEL (sous dir.) (Genève: Labor et Fides, 1961) p.39.



A travers le livre de Genèse, les différences généalogies comme le souligne G.J. Wenham, « portent le témoignage silencieux de la réalisation de l'accomplissement »<sup>259</sup> de la bénédiction-commandement: « Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre... » (Gn 1.28). Sans nul doute, ce passage soutient positivement la procréation comme but divin du mariage; mais d'une manière négative, il rejette dans son contexte les anciens cultes orientaux de fertilité. La volonté décrétive de Dieu est de voir son peuple fécond, sans l'utilisation des artifices liés aux faux dieux qui traduit l'incrédulité (cf. Gn 16; 30.14-15)<sup>260</sup>.

Une autre portée qui fait de la fécondité une grâce divine devrait, à la suite de J. Calvin être reconnu à ce passage:

Il bénit donc, en commandant qu'ils soient augmentés et multipliés; c'est-à-dire que par sa parole il met la fécondité en eux.... Cette bénédiction de Dieu est la source dont est découlé le genre humain, laquelle il ne nous faut point seulement considérer en général, mais aussi particulièrement en un chacun. Car nous sommes ou féconds ou stériles à engendrer et avoir lignée, selon que Dieu en donne la vertu aux uns, et l'ôte aux autres<sup>261</sup>.

Le passage en Gn 2.24 est non pas une suite de l'exclamation de l'homme qui s'émerveille à la vue de la femme que Dieu vient de créer (v.23), mais un commentaire du narrateur qui, par conséquent, accorde à cette parole une portée universelle<sup>262</sup>. Ainsi, ce passage à travers le verbe *ʾazabh*, "quitter" son père et sa mère et *dhabhaq*, "s'attacher" à sa femme "résume la charte du mariage et le présente comme une institution divine"<sup>263</sup>. O. Procksch et G. Von Rad voient en l'expression, *wʿhayû lʿbhasar*, "et ils deviendront une seule chair" la référence à aux relations sexuelles et aux enfants à travers lesquels cette

---

<sup>259</sup>Notamment en Gn 5, 9, 11, 25, 36, 46, cf. Gordon J. WENHAM Word Biblical Commentary: Genesis 1-15 vol.1 (Dallas: Word Books, 1987) p.33 (notre traduction): l'auteur poursuit que « Jacob sur son lit de mort a reconnu l'accomplissement de cette parole divine » (Gn 48.4; cf. 47.27).

<sup>260</sup>A la suite de WENHAM, cf. *Ibib*.

<sup>261</sup>CALVIN, pp.34,38.

<sup>262</sup>Cf. Mt 19.1-12 et par; Ep 5.22-33. Pour le contexte, avec WENHAM, pp. 70-71, A. Dillmann, O. Procksch et C. Westermann, mais contre F. Delitzch et la plupart des modernes, cités par Claus WESTERMANN, Genesis 1-11: A Continental Commentary (Minneapolis: Fortress Press, 1994) p.233.

<sup>263</sup>Avec BLOCHER, p.103 et CALVIN, p.60.

réalité est concrétisée. Cependant comme le souligne C. Westermann à la suite de H. Gunckel, Gn 2.23-24 "ne parle pas d'une institution pour la procréation des descendants, mais d'une institution de la communauté de l'homme et de la femme en tant que tel"<sup>264</sup>. Cette institution implique une relation physique, sentimentale et spirituelle, supérieure aux liens ordinaires de parenté (cf. Lv 18, 20; Dt 24.1-4). Car « l'hébreu *bhasar*, "chair" n'oppose pas l'esprit de l'âme, comme le grec *sarx*, il décrit plutôt l'existence entière sous l'aspect de la corporalité »<sup>265</sup>.

Il reste une question que soulève à juste titre H. Blocher à la suite de K. Barth: « Quelle portée donner à l'absence de toute mention de la descendance, de la fécondité (en Gn 2.24)? »<sup>266</sup>. La réponse fournie avec finesse à cette pertinente question mérite une particulière attention: « Cette lacune surprend d'autant plus que l'A.T. célèbre comme bénédiction excellente le don de la postérité. Le texte veut, semble-t-il, lui réserver le statut de bénédiction ajoutée (1.28), sans lui lier l'essence du mariage »<sup>267</sup>.

### **5. Le but primordial du mariage: une synthèse**

Dans cette optique, la procréation ne doit pas être considérée comme une fin première du mariage, mais une fin indirecte. Car l'union sexuelle visée en Gn 2.24 « est un moyen d'obéir à la bénédiction-commandement »<sup>268</sup> de Gn 1.28. Le contexte immédiat du passage de l'institution du mariage signale comme unique raison déclarée par Dieu: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Gn 1.18). Il convient donc de conclure que « la procréation n'est pas la fin du mariage comme tel »<sup>269</sup>, mais une fin indirecte, c'est plutôt

<sup>264</sup>Claus WESTERMANN, Genesis 1-11: A Continental Commentary, p.233.

<sup>265</sup>Ibid.: L'auteur poursuit par l'explication de F. Delitzsch qui va dans le même sens: "une seule chair" comme "l'unité spirituelle, la communion la plus complète et la plus personnelle" (notre traduction). Contre WENHAM, Word Biblical Commentary: Genesis 1-15, pp.70-71, qui y ajoute la procréation.

<sup>266</sup>BLOCHER, pp.103-4;

<sup>267</sup>Ibid.

<sup>268</sup>Ibid.

<sup>269</sup>Ibid., p.104.

l'amour, l'unité, l'intimité et l'amitié entre les conjoints qui en constituent le but primordial; car la femme fut donnée à l'homme pour la réalisation de ce dessein avant tout (cf. Ct 8.6)<sup>270</sup>.

## F. LA STERILITE DU COUPLE DANS LA BIBLE: SYNTHÈSE ET IMPLICATIONS

S'il a été vu que chaque cas de stérilité dans la Bible est riche en enseignements, il reste encore à souligner ce qui peut être tiré d'une vue d'ensemble de ces récits et d'autres passages bibliques significatifs sur la stérilité. En outre, il convient de mentionner les implications qui se dégagent de l'étude de ces cas de stérilité.

### 1. Aspects bibliques et théologiques

A travers les perspectives de l'A.T., du N.T. et celle de l'eschatologie se dégagent des enseignements bibliques et théologiques qu'il convient de souligner.

Les récits bibliques sur la stérilité peuvent être groupés dans ce tableau synoptique qui essaient de reprendre pour chacun d'eux la cause probable de la stérilité, son éventuelle durée et son issue.

COUPLES	DUREE	CAUSE PROBABLE	ISSUE
Abraham-Sarah	25 ans	naturelle	naissance d'Isaac, après celle d'Ismaël hors mariage
Abimélek et sa maison	indét. <sup>271</sup>	châtiment de Dieu	guérison après un rêve repentance et prière d'Abraham
Isaac-Rebecca	20 ans	naturelle	naissance des jumeaux (Esäü et Jacob)

<sup>270</sup>D'ailleurs, le Cantique des Cantiques qui célèbre l'amour exquis de l'homme et de la femme, un don de Dieu, à travers le couple Salomon-Sulamithe observe le même silence sur la procréation. BLOCHER, à sa suite de J.-J. Allmen, ajoute que ce texte présente le couple Salomon-Sulamithe comme la réplique du couple *'ish-'isshah*, cf. Ibid.

<sup>271</sup>Indéter. = durée indéterminée, non précisée dans le texte biblique. En outre, une cause probable dite "naturelle" traduit aussi notre ignorance et la difficulté de suggérer une cause organique ou fonctionnelle ou psycho-somatique, ni la responsabilité divine ou humaine.

			intercession de Jacob consultation de l'Eternel par Rébecca
Jacob			
Rachel	plus de 10 ans.	naturelle	naissance de Joseph et plus tard Benjamin.
Léa	indét.	naturelle	Prière, exaucement, naissance d'Issacar et de Zabulon
Mahlon-Ruth	10 ans envi- ron	désobéissance à la volonté de Dieu	sans enfant, décès du mari, remariage de Ruth, bénédictions, naissance d'Obed
Manoach et sa femme	indét.	naturelle	naissance de Samson après l'apparition de l'Ange
Elkana-Anne	indét.	naturelle	intercession d'Anne, intervention divine, naissance de Samuel.
La Sunamite et son mari	indét.	naturelle	prière et miracle par Elisée, femme hospitalière
David-Mical	toute la vie	malédiction divine	non guérie
Zacharie-Elisabeth	indét.	naturelle, couple irréprochable	message de l'Ange intervention divine, naissance de Jean- Baptiste

Comme l'indique ce tableau, on peut compter au moins onze cas de couples stériles dans la Bible. A l'exception des couples Mahlon-Ruth et David-Mical, tout le reste ont connu une guérison de leur handicap. Dans les deux cas, l'absence de la bénédiction divine est probable. Mahlon et sa famille avaient quitté Bethlehem, "la maison du pain" pour un séjour au pays interdit de Moab (Rt 1.10. La malédiction de la maison d'Abimélek et celle de Mical semblent bien établies. Il faudrait rappeler qu'à l'exception du cas de la

Sunamite, tous les cas de stérilité suivie d'une guérison miraculeuse ont un rapport direct ou indirect avec la naissance du Messie.

D'après l'A.T., Dieu bénit par une nombreuse postérité et il punit par la stérilité. La femme stérile est un objet de honte et de mépris. Rien ne coûte pour enrayer cette malédiction; d'où les pratiques palliatives comme devenir mère par procuration en utilisant une servante. Toutes ces conceptions et pratiques sont proches de celles de l'Afrique traditionnelle. Deux passages du N.T. soulignent aussi l'importance de la procréation; le premier semble établir que la femme sera sauvée grâce à sa maternité, mais paraît bien être une polémique contre ceux qui proscrivent le mariage (1 Tm 2.15), et le second encourage les jeunes veuves au remariage pour avoir des enfants (1 Tm 5.14). Mais, ils font exception. Comme le souligne si bien R. Grimm, "le silence presque total du N.T. sur le devoir de la procréation est un trait spécifique de l'éthique néo-testamentaire"<sup>272</sup>.

Les stériles n'ont pas à se plaindre de l'extinction de leur descendance et de l'effacement de leurs noms. La vie éternelle leur est assurée par le salut en Jésus-Christ, s'il l'acceptent comme Sauveur et Seigneur à l'instar de l'eunuque éthiopien. La foi en la résurrection et en la vie éternelle par la nouvelle naissance conduit à "une relativisation des liens familiaux, et la revalorisation du célibat"<sup>273</sup>; elle ôte "la hantise d'assurer l'avenir par une descendance physique"<sup>274</sup>.

Si pour « toute la théologie classique la procréation est la fin primaire du mariage et la règle de sa moralité »<sup>275</sup>, il faudrait soutenir avec J. Moingt que « cette idée ne vient pas expressément de la Révélation »<sup>276</sup>. C'est l'affermissement de l'amour des conjoints qui prime, la procréation et l'éducation des enfants ne sont que des buts secondaires.

## ***2. Implications pratiques***

---

<sup>272</sup>GRIMM, p.132.

<sup>273</sup>Ibid., p.133.

<sup>274</sup>Ibid., p.132.

<sup>275</sup>Ibid., p.133.

<sup>276</sup>Ibid.

A travers la revue des perspectives bibliques liées respectivement à l'A.T., au N.T. et à l'eschatologie, et en découvrant le but primordial du mariage selon les Ecritures, se dégagent quelques implications.

**a. *Le but primordial du mariage n'est pas la procréation***

La procréation ne constitue nullement le but primordial du mariage. C'est plutôt l'amour profond, l'amitié, l'intimité, l'unité dans le couple une relation supérieure aux liens de parenté qui en est le but principal selon la Parole de Dieu (Gn 2.24). Dans ces conditions, un mariage sans enfants reste valide. Le mariage n'est pas le but de la vie. Dans ce sens, le couple stérile a des atouts non négligeable: il peut se rendre plus disponible pour le service Dieu autrement qu'en élevant ses propres enfants. Dans le cadre du mariage, la procréation ne confère devant Dieu aucun mérite spécial<sup>277</sup>.

**b. *Le bonheur au foyer dépend de la présence de Dieu***

D'autre part, s'il est vrai que les enfants apportent le bonheur (Ps 127.3-5; Ps 128), il est encore indubitable qu'il peuvent en être la cause des malheurs. La métaphore des plants d'olivier (Ps 128.3) permet de comprendre que sans soins particuliers dans leur éducation, à côté de la grâce divine, les enfants sont susceptibles de compromettre toute quiétude au foyer<sup>278</sup>. Calvin rend bien cette réalité par ces mots: « Et certes la perte de lignée ou stérilité d'enfants serait plus heureuse à beaucoup que l'abondance d'enfants pleine de pleurs et gémissements »<sup>279</sup>. Dans le Ps 127 qui vante le bonheur d'une nombreuse progéniture, l'accent porte sur Dieu comme le centre d'un foyer béni. Une

---

<sup>277</sup>Cf. J. CALVIN, cité par BIELER, p.89.

<sup>278</sup>Cf. TRUBLET et ALLETI, p.231.

<sup>279</sup>CALVIN, cité par BIELER, p.92.

famille heureuse, un couple béni est celui qui place l'Eternel à la première place de toute sa vie<sup>280</sup>.

### ***c. Dieu est le maître de la fécondité***

« Les enfants ne viennent point par cas fortuit, mais comme il semble bon à Dieu d'en distribuer à chacun sa part »<sup>281</sup>. La souveraineté de Dieu se manifeste aussi en matière de stérilité: il ouvre ou ferme le sein maternel. C'est dans la dépendance, la soumission et la communion avec lui que le couple stérile doit rechercher des solutions à son problème. Ce couple devrait s'interdire toute initiative non conforme aux desseins divins. En cas d'irréversibilité, il doit continuer à offrir un sacrifice de louange (Hé 13.15) au lieu de se croire rejeté par le Créateur, le Dieu d'amour.

### ***d. La stérilité n'est pas nécessairement une malédiction***

A la lumière des données bibliques, on ne saurait affirmer que la stérilité reste dans tous les cas une malédiction divine; sinon l'une des manifestations de la série de conséquences néfastes contre toute l'humanité découlant du péché originel. Zacharie-Elisabeth, un couple irréprochable a traversé cette dure épreuve, sans qu'on y voit l'ombre d'une malédiction. Force est pourtant de reconnaître qu'elle peut bien en être tel dans certains cas particuliers. Il faudrait alors suivre à l'exemple d'Abimélek le chemin de le repentance, de la réconciliation ou de la réparation pour que vienne la solution divine (Gn 20.14-18).

### ***e. La procréation est un don, une grâce divine***

D'une manière remarquable, J. Cavin a formulé une réponse biblique à la question de stérilité avec référence au Ps 127.3 et Gn 20.2: « ... en ce que les uns soit privés de

---

<sup>280</sup> Cf. KRAUS, pp.455-456.

<sup>281</sup> CALVIN, cité par BIELER, pp.91-92.

lignée et les autres en ont à foison, Dieu veut qu'on reconnaisse cela provenir de sa grâce spéciale; comme aussi il est dit au Psaume que le fruit du ventre est don de Dieu (Ps 127.3, Gn 30.2) »<sup>282</sup>. La vie vient de Dieu seul. En tant que grâce divine, la fécondité découle essentiellement de la seule décision divine et de sa providence bien que l'homme n'en porte pas moins la responsabilité dans les conditions de sa survenue<sup>283</sup>.

#### ***f. Le couple stérile a besoin de l'intercession***

Le couple stérile a besoin de la prière. Une intercession de la part des serviteurs de Dieu (cas d'Abraham, Gn 20) lui sera profitable dans le cadre de l'Eglise, qui doit réapprendre à porter les fardeaux les uns des autres (Ga 6.2). A l'intérieur du foyer, une vie de prière est nécessaire (cas de Jacob, Rébecca et Anne). Cette prière persévérante loin de prétendre arracher une bénédiction, n'aura son sens que dans la reconnaissance de la souveraineté divine, tout en s'appuyant sur la grâce divine, sa fidélité et sa toute-puissance.

#### ***g. Le couple stérile a besoin de patience et d'espérance***

Par dessus tout, le couple stérile dans une attitude de confiance et d'espérance doit rester patient. La stérilité peut être la voie utilisée par Dieu pour rendre attentifs à son plan des parents qui élèveront un enfant dont le destin sera profitable à toute une communauté. La patience exclut toute idée de séparation, d'isolement ou de divorce. Malgré son handicap, le couple stérile doit tout mettre en oeuvre pour préserver son harmonie et son unité.

#### ***h. Le recours aux soins médicaux et psychologiques***

---

<sup>282</sup>Jean CALVIN Institution chrétienne: Livres premier et second (s.l: Kerygma/Farel, 1978) p.154.

<sup>283</sup>Cf. BIELER, pp.91-92.



La stérilité en tant que maladie ou handicap ne relève pas du plan originel de Dieu. L'idéal du Créateur pour l'être humain reste le bien-être, la prospérité, la santé corporelle et mentale (cf. Gn 29.6; 43.27; Ps 38.1-3; Es 57.18; etc.). La mission de Christ se résume par le salut, la délivrance qui inclut la guérison ou la restitution de la santé (Lc 4.18-19; Ac 4.12). Il est de bon droit pour le couple stérile de recourir aux soins médicaux ou psychologiques, dans la mesure où les techniques utilisées ne vont pas à l'encontre des principes bibliques et éthiques. Les sciences humaines, la médecine et la psychologie en particulier sont les produits de l'activité intellectuelle de l'homme utilisant les ressources de la création divine<sup>284</sup>.

## D. CONCLUSION

Dans le présent chapitre, il était question d'interroger la Bible afin de répondre aux questions essentielles que soulève le problème de la stérilité du couple tel qu'il est vécu dans le milieu négro-africain. En effet, la perspective nataliste de l'A.T. s'est révélée très proche des dimensions socio-religieuses dégagées dans le premier chapitre. Cependant, à travers le N.T. et la perspective eschatologique la nécessité d'une procréation pour tous et pour chaque individu est sensiblement relativisée. Le besoin d'une progéniture n'est pas le but primordial du mariage. Le bonheur au foyer dépend non simplement des enfants, mais de la présence de Dieu. Toutefois, Dieu est le maître de la fécondité; dans sa grâce, il peut se souvenir, visiter un foyer stérile et lui accorder une postérité, en Son temps. Par conséquent, le couple stérile a besoin de patience et d'espérance. Il ne doit pas se croire dans tous les cas sous le coup de la malédiction divine. Même sans enfant, son bonheur sera de servir fidèlement et joyeusement son Seigneur qui vient, ainsi sera-t-il autrement fécond. Ce sont là autant des principes qui doivent guider la pastorale auprès des couples souffrant de cet handicap.

---

<sup>284</sup>Cf. Jean CALVIN *Institution de la religion chrétienne: Livre second* (Genève: Labor et Fides, 1955) p.37; Louis BERKHOF *Systematic Theology* (Edinburg: The Banner of Truth Trust, 1976 [ouvrage de 1939]) p.435: ce dernier parle de la grâce commune, naturelle, qui favorise le développement des sciences, des arts et la moralité.

## **CHAPITRE TROISIEME**

### **APPROCHE PASTORALE DE LA STERILITE DU COUPLE EN MILIEU ECCLESIAL NEGRO- AFRICAIN**

D'une manière générale, les cultures négro-africaines assignent au mariage le but essentiel d'assurer au clan une descendance charnelle, et partant, son renforcement. Elles voient dans la procréation un moyen de garantir la sécurité sociale, de parvenir à l'immortalité, la réalisation du but de la vie. La stérilité par contre est vécue comme une opprobre, une épreuve douloureuse par le couple et même par la parenté. La Bible établit

que la procréation n'est pas le but exclusif du mariage, mais un don, une grâce divine; même sans enfant, le mariage est complet et peut être autrement fécond.

Le moment est venu d'étudier les voies et moyens pouvant permettre à l'Eglise, la bergerie de Dieu, de bien accompagner les couples qui sont « crucifiés personnellement et socialement par le constat de la stérilité de leur union »<sup>285</sup>. Mais, il ne sera pas question d'exposer d'une manière exhaustive les éléments d'une éducation chrétienne ou de relation d'aide pastorale en faveur des familles ou des couples. Le but visé dans ce chapitre se réduit à relever les dimensions les plus pertinentes d'un tel ministère. Le cadre concerné demeure le contexte négro-africain où la stérilité revêt une signification religieuse et constitue l'un des problèmes préoccupants qui fragilisent les couples et les familles, même au sein des églises.

## A. LE BESOIN D'UN MINISTÈRE DE POÏMENIQUE CONTEXTUALISÉE

En effet, dans le cadre de l'Eglise négro-africaine, la stérilité du couple exige une dimension particulière du ministère de poïménique<sup>286</sup>. Pour mieux répondre aux besoins des fidèles en cette matière, un tel ministère ne peut manquer de réserver une attention particulière à la vision africaine du monde, aux principes bibliques du mariage et à l'éducation et aux soins de santé sexuelle et reproductive.

### 1. Une poïménique contextualisée

---

<sup>285</sup>Michel LEGRAIN Questions autour du mariage: Permanences et mutations (Mulhouse: Salvator, 1983) p.130.

<sup>286</sup>A la suite de Bernard Kaempf, nous adoptons cette dénomination tirée du grec *poimen*, "berger, pasteur ou pâtre", et calquée sur catéchétique et homilétique; et pour une conception où dialogue (entretien) pastoral et cure d'âme ou le terme anglais correspondant, *counseling*, sont synonymes. Ceci a l'avantage de réduire l'écart et de souligner la relation dialectique entre les notions de *cura animarum specialis* (cure d'âme individuelle en face à face) et de *cura animarum generalis* (cure d'âme générale dans le cadre du culte, au sein d'un groupe ou d'une assemblée); cf. Bernard KAEMPF "Poiménique" in Introduction à la théologie pratique sous dir. Bernard KAEMPF (Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg, 1997) pp.149-150, 152.

D'une manière générale, le ministère de la poïménique trouve son modèle par excellence à travers l'oeuvre de Jésus-Christ qui a su prendre soin de l'être humain dans son intégralité: corps, âme et esprit. Les fondements bibliques qui motivent le ministère pastoral en général s'appliquent également à l'approche pastorale contextualisée de la stérilité du couple<sup>287</sup>. Ce ministère doit porter les traits de la métaphore du berger, à l'exemple de Jésus, le bon Berger: nourrir, soigner, conduire, diriger (Mt 9.35; Jn 10.1ss; 1 P 2.25; 5.4; Hé 13.20).

#### **a. Un ministère de toute l'Eglise**

Ce ministère est celui de toute l'Eglise (Mt 18.12s; Jn 21.16s; Ac 20.28; 1 Co 9.27; Ep 4.11; 1 P 5.2). Il trouve aussi son fondement dans l'accent mis sur l'amour pour les frères et la responsabilité du croyant envers le prochain (Rm 15.7), le partage des fardeaux (Ga 6.1s), la confession et la prière les uns pour les autres (Jc 5.16). Toutefois, en marge du sacerdoce universel (1 P 2.9), le pasteur apparaît comme une personne privilégiée et mieux placée dans l'exercice de cette tâche. D'abord du fait de la vocation reçue et de sa disponibilité, contrairement au laïc engagé dans d'autres sphères d'activité professionnelle.

#### **b. Un ministère pratique**

Ce ministère est soutenu aussi dans le N.T. par des verbes et des substantifs suivants que relèvent B. Kaempf pour toute poïménique: (1) *Merimna* (souci, soin), *merimnao* (soigner): 1 Co 12.25; 2 Co 11.28; (2) *Epemeleia* (soin): 1 Tm 3.5; (3) *Parakaleô* (exhorter, consoler): 1 Co 14.3; 2 Co 1.6; Ac 15.32; (4) *Paramutheomai* (consoler) et *noutheteô* (avertir, exhorter): Ac 20.31; (5) *Sterizô* (fortifier): Ac 15.31;

---

<sup>287</sup> Les éléments se rapportant à cette contextualisation seront présentés progressivement dans le traitement des sections qui suivent, tout au long du chapitre.

(6). *Agupneô* (veiller sur les âmes): Hé 13.17; (7) *Diakoneô* (rendre service, servir): 2 Tm 1.18; (8) *Oikodomeô* (édifier): 1 Co 3.12; 14.26; 2 Co 3.5,10s; 10.8; 12.19; 13.10; Ep 2.20-22)<sup>288</sup>.

### ***c. Une connaissance plus large***

Pour être efficace, ce travail doit faire appel non seulement à la théologie, mais également à des disciplines connexes telles que la sociologie, l'anthropologie, psychologie, la médecine, l'histoire, l'économie, etc. Le pasteur ou le conseiller qui travaille régulièrement dans ce domaine doit être bien cultivé<sup>289</sup>.

### ***d. La formation intellectuelle ne suffit pas***

L'exercice de ce ministère n'exige pas seulement une expertise intellectuelle ou la possession d'un diplôme. A côté de la connaissance biblique, scientifique ou technique, le talent, la compétence naturelle et le don ( 1 Co 12.4-7) sont nécessaires. Car tout le monde n'est pas de la même manière disposé à écouter les autres ou à accompagner un couple en conflit ou en détresse<sup>290</sup>.

### ***e. Un esprit d'ouverture et de collaboration***

Quelle que soit la valeur de son érudition, le pasteur ou le conseiller ne sera pas en mesure de tout connaître et de tout faire. Il ne lui sera certainement pas facile d'entretenir

---

<sup>288</sup>KAEMPF, "Poiménique", p.152; et Bernard KAEMPF, "Oikodomique" in Introduction à la théologie pratique sous dir. Bernard KAEMPF (Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg, 1997) pp. 207-8.

<sup>289</sup>MASIALA et MENGI, p.27.

<sup>290</sup>Ibid. En définitive, la poiménique proposée ne soutient pas le professionnalisme strict, mais la participation de tout le corps de Christ, elle met l'accent sur la spiritualité et l'éthique; cf. R.F. HURDING, "Pastoral Care, Counseling and Psychotherapy" in New Dictionary of Christian Ethics and Pastoral Theology sous dir. David J. ATKINSON et David H. FIELD et al. (Downers Grove/Leicester: Intervarsity Press, 1995) pp. 78-87.

valablement les futurs conjoints sur tous les aspects de la vie conjugale. Le pasteur ou le conseiller n'est pas qualifié pour pratiquer des examens biologiques ou gynécologiques pré-nuptiaux ou dans le cas de stérilité du couple. Il est utile de s'assurer la collaboration des personnes compétentes (médecins, sociologues, psychologues, etc.) de son église, les anciens, les diacres ou d'autres conseillers chrétiens. Dans la recherche des solutions spécifiques pour chaque cas, le pasteur ou le conseiller « doit faire preuve d'ouverture d'esprit et de beaucoup d'initiatives »<sup>291</sup>.

#### **f. Un ministère contextualisé**

Jacob Firet a mieux analysé le travail pastoral en lui découvrant trois composantes majeures désignées par ces trois termes grecs du N.T. : *kérygma*, *didachê* et *paraklêsis* qui mettent respectivement l'accent sur les activités de la prédication, l'enseignement et leurs implications pratiques apportant l'encouragement et la consolation<sup>292</sup>. Nombreux couples sans enfant se croient forcément maudits par Dieu. Ces notions étrangères à la révélation biblique imposent une correction par l'enseignement systématique des Saintes Ecritures (2 Tm 3.16). Comme dans la pratique médicale, la prophylaxie reste la meilleure thérapeutique. La manière la plus efficace de contre-carrer la conception traditionnelle de la stérilité, un facteur déterminant à l'origine des réactions psychologiques négatives et de manque de confiance en Dieu ou de la détresse de nombreux couples au sein de l'église est de saisir toutes les occasions pour transmettre un enseignement biblique approfondi sur la sexualité, le mariage, le couple et la famille<sup>293</sup>. Pour revenir aux normes bibliques,

---

<sup>291</sup>Ibid., p.28. Dans ce domaine, la collaboration avec les ministères spécialisés sera d'une grande utilité: Mission Vie et Famille, Ligue pour la Lecture de la Bible, Ministère du Campus pour Christ International, etc.

<sup>292</sup>Jacob FIRET, cité par HURDING, p.79.

<sup>293</sup>Dans le sondage effectué à Bangui auprès de dix-sept couples et une femme mariée, vingt-six personnes ont affirmé que la procréation est le but primordial du mariage; quatorze ont déclaré qu'un mariage sans enfants ne saurait être heureux; cinq ont avoué avoir été chez les marabouts pour ce problème; sept ont déclaré qu'ils ne croyaient pas à l'amour de Dieu et cinq ont reconnu leur état de révolte contre Dieu, tandis que dix ont relevé leur découragement; pour d'autres détails, voir Annexe 3.

l'enseignement qu'il est utile de dispenser à toute l'Eglise ne devrait pas perdre de vue la vision chrétienne du monde.

## **2. *Vision africaine et vision chrétienne du monde***

Parmi les enseignements dont l'Eglise en Afrique subsaharienne a vitalement besoin pour remédier au drame de la stérilité figure en bonne place celui de la vision chrétienne du monde. Cette dernière entendue comme une structure cohérente qui permet de comprendre les convictions de base concernant la réalité, tous les aspects de la vie, et fondée sur la Parole de Dieu<sup>294</sup>.

### **a. *La vision africaine du monde et la stérilité***

Les questions de mariage et de la procréation, et de stérilité sont reliées à la vision traditionnelle africaine du monde qui gouverne le mariage et la famille<sup>295</sup>. « Pour les Négro-Africains, vivre, c'est exister, au sein d'une communauté, c'est participer à la vie sacrée - et toute vie est sacrée - des ancêtres; c'est prolonger ses propres ascendants et préparer son propre prolongement dans ses descendants »<sup>296</sup>.

---

<sup>294</sup>Pour cette définition et le développement de toute cette section, nous sommes redevable à la précieuse élaboration de Brian WALSH et J. Richard MIDDLETON La vision chrétienne du monde trad. par Jacques BUCHHOLD (coll. Alliance; Méry-sur-Oise: Sator, 1988) pp. 28-114; et de l'excellente synthèse de Benno van den TOREN "Philosophie pour des théologiens" (Bangui: Cours professé à la FATEB, 1997-1998) p.5-12.

<sup>295</sup>A la suite de KIMATHI, pp.12-25: l'auteur parle plus précisément de la pluralité des visions du monde en Afrique traditionnelle; nous utilisons le singulier dans l'optique d'une vue globale et unifiée de la culture et des religions africaines. D'ailleurs John V. Taylor a soutenu l'existence d'une vision du monde de base fondamentalement identique pour toute l'Afrique noire, cf. John V. TAYLOR The Primal Vision: Christian Presence Amid African Religion (Londres: SCM Press, 1963) p.19. Voir aussi le "cycle de vie" de MBITI Religions et philosophie africaines, p.34.

<sup>296</sup>MULAGO Gwa Cikala M. La religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde (coll. Bibliothèque du Centre d'Etudes des Religions Africaines; Kinshasa: Faculté de Théologie Catholique, 1980, 2e éd. rev. et corr.) p.134. Voir aussi Placide TEMPELS La philosophie Bantoue trad. par A. RUBBENS (Paris: Présence Africaine, 1948, 2e éd.) p.30. qui a découvert que "la force vitale" est une valeursuprême et que toute la vie sert à l'acquérir, « pour être fortement, pour renforcer la vie ou assurer sa perennité dans la descendance ».

La vision du monde est une réalité très spirituelle, un phénomène religieux. Elle se situe au cœur même de la religion ou des institutions religieuses d'un peuple<sup>297</sup>. Or avec John Mbiti, il convient d'admettre que « la religion [ et partant, la vision africaine du monde] est l'élément le plus solide de l'arrière-plan traditionnel; c'est elle qui exerce certainement l'influence la plus profonde sur le mode des pensée et la façon de vivre des Africains »<sup>298</sup>. Les cultures négro-africaines assimilent généralement la vie éternelle à la pérennité de la lignée familiale de l'individu. La notion de la procréation acquiert alors une importance éminemment religieuse.

Dans cette vision du monde, le mal est tout ce qui menace l'harmonie, le bien-être familial et clanique, tout ce qui tend à réduire la force vitale de la famille et du clan. Comme toutes les autres formes de souffrance dans la vie, la stérilité sera attribuée à des agents personnels. Dieu est le créateur de la vie. La stérilité, une menace de mort trouve « son origine dans un conflit avec les ancêtres, les sorciers ou les génies »<sup>299</sup>, des parents insatisfaits ou malveillants.

### ***b. L'influence de la vision africaine en milieu chrétien***

Ainsi, les Négro-africains, chrétiens soient-ils, subissent profondément l'influence de cette vision du monde, et bien des fois sans s'en rendre compte. Cette vision qui reste dominante chez nombre d'entre eux resurgit au grand jour lors des situations de crise, de conflit ou de détresse, telles que la stérilité<sup>300</sup>. C'est pourquoi, on observe que même les intellectuels répudient leurs femmes à cause de la stérilité, sous la pression ou non des parents. Les jeunes filles parvenues à la trentaine sont tentées de se jeter sur n'importe quel homme pour se marier et avoir des enfants. Plusieurs époux ne sont satisfaits de leur union

---

<sup>297</sup>WALSH et MIDDLETON, pp. 30-31.

<sup>298</sup>MBITI Religions et philosophie africaines, p.9; et WALSH et MIDDLETON, pp. 30-31.

<sup>299</sup>BUAKASA et ODILLON, p.245; P.E.A. ELUNGU Tradition africaine et rationalité moderne (coll. Points de vue; Paris: L'Harmattan, 1987) p.79, montre que le mal est vu en Afrique à la fois comme « naturel, social et métaphysique ».

<sup>300</sup>Cette vision reste en interaction avec les transformations du monde moderne, mais elle est loin d'être éteinte, cf. Ibid., p.10; et TOREN, p.6.



qu'après avoir eu plusieurs enfants, et surtout une descendance mâle pour mieux assurer leur héritage. Des futurs conjoints vivent d'abord une forme de mariage à l'essai, un test de fécondité en venant à la bénédiction nuptiale après une grossesse. Des couples chrétiens reviennent en secret aux pratiques fétichistes en cas de stérilité; d'autres tombent dans l'adultère, la séparation. D'autres exemples peuvent être ajoutés pour servir d'illustration à l'influence de la vision traditionnelle qui reste vivace même en milieu chrétien<sup>301</sup>. La pression de la famille et de la société ou tout simplement le sentiment de ce que la société pense de lui peut être ce qui écrase le plus le couple stérile<sup>302</sup>.

### ***c. La vision chrétienne du monde et la stérilité***

L'homme et la femme ont été créés à l'image de Dieu (Gn 1.27). Le but de leur vie est d'être en relation avec le Créateur, de refléter Dieu à travers une vie dans l'unité et la sainteté, à l'exemple de la Trinité (cf. Gn 1.26; Jn 10.30; Lv 11.44a). D'après le mandat créationnel et culturel (Gn 1.28), ce but est aussi d'aimer et de servir, de le glorifier Dieu dans tous les aspects et domaines de leur existence (1 Co 10.31). Il est vrai que d'une manière générale, le couple peut participer à la procréation de la race humaine, mais cela ne signifie pas que chaque couple devrait y participer individuellement et à tout prix<sup>303</sup>.

La famille sociologique est importante, elle fait partie des structures de la création (Gn 1.28). Le chrétien est tenu de vivre de cette relation selon les recommandations de la Parole de Dieu (1 Tm 5.4,8). Mais la nouvelle vie en Christ place le croyant dans la famille de Dieu (Mt 12.46-50); cette nouvelle relation l'engage à ne plus communier avec la

---

<sup>301</sup>KIMATHI, pp.23-25, témoigne la réalité de ces faits à travers son ministère de *counseling* dans le cadre de la Mission Vie et Famille et par correspondance en Afrique de l'Est (Kenya, Uganda, Tanzanie, Malawi, Zambie et Zimbabwe). Au sujet du mariage à l'essai, elle rapporte les recherches conduites par Marian Ferry au Kenya dont les résultats publiés en 1982 certifient que 55-56 pour cent de filles ont affirmé qu'elles acceptaient d'être rendues mères pour tester leur fécondité; en outre, les statistiques de l'Eglise de Nthimbiri dans la province d'Imenti ont révélé que 97,2 pour cent des filles dont les mariages étaient bénis entre 1969-1972 étaient anticipativement enceintes; cf. Ibid., p.18). Voir aussi les résultats de notre enquête en annexe.

<sup>302</sup>Dieudonné SITA Luemba, Interview du 2 Septembre 1998, à Kinshasa.

<sup>303</sup>Past. René DAIDANSO, Interview du 5 Février 1999, à Bangui.

société dans ses croyances et pratiques païennes (Mc 10.29). Maltraité par la société, le couple stérile peut compter sur le soutien de la famille de Dieu. Cette dernière est appelée à apprendre et à jouer en sa faveur le rôle de parents ou d'enfants pleins de sollicitude; et le couple stérile devrait savoir donner naissance à plusieurs enfants dans la foi à travers l'œuvre de Dieu (Mc 10.30)<sup>304</sup>.

Selon la perspective de la chute, le péché a corrompu toute l'humanité jusqu'aux structures de la création. Le péché n'est pas à chercher ailleurs, mais d'abord chez soi-même: la stérilité peut être la conséquence d'un comportement coupable. Les puissances démoniaques et leurs intermédiaires humains sont à l'œuvre, mais Christ a remporté la victoire contre elles pour le bénéfice du croyant (Col 2.13-14). Toujours par la puissance de la rédemption, le couple stérile chrétien peut s'attendre à l'intervention miraculeuse et souveraine de Dieu dans sa vie. A cause de la tension du "déjà et du pas encore" dans le salut en Christ son handicap peut rester irréversible; mais la grâce et la joie de Dieu ne feront jamais défaut. La stérilité n'est pas à considérer comme un mal absolu, elle peut être une voie permettant au couple d'être autrement féconde.

#### **d. Tableau synthétique**

Si toutes ces vérités bibliques liées à la vision chrétienne du monde sont véhiculées au sein de l'Eglise, elles contribueront sans doute à corriger la vision africaine traditionnelle en matière de stérilité. Le tableau ci-après résume la substance de tels enseignements.

	Vision africaine traditionnelle	Vision chrétienne du monde
Le but de la vie	* renforcement du clan, mariage, procréation;  * immortalité par la procréation;	* vivre en relation avec Dieu, aimer, servir et glorifier Dieu;  * immortalité par la vie nouvelle en Jésus;

<sup>304</sup>Cf. COLLECTIF A Biblical Approach to Marriage and Family in Africa (Machakos: The Theological Advisory Group, 1994) p.194: à la suite de ces auteurs, les Eglises d'Afrique devraient prendre une part active dans le soutien des vieux couples stériles (cf. 1 Tm 5.4).

Le sens de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>* communauté avec les vivants et les morts du clan;</li> <li>* valeur de la personne en renforçant le clan;</li> <li>* sécurité et prospérité par la vie harmonieuse avec la communauté des morts, des vivants et la nature;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* famille sociologique = institution de la création;</li> <li>* valeur en tant qu'image de Dieu;</li> <li>* sécurité et prospérité en tant qu'enfant de Dieu et membre de la famille de Dieu;</li> </ul>
L'origine du mal	Les éléments de la nature, les sorciers, les parents vivants déçus ou insatisfaits, les ancêtres.	Le péché originel, le péché personnel, les attaques démoniaques; mais le chrétien est au bénéfice de la victoire du Christ.

### ***3. Principes bibliques du mariage***

Il est important que des enseignements sur les principes bibliques du mariage soient vulgarisés dans toute l'Eglise. Cela permettra de mieux préparer les célibataires au mariage selon les desseins de Dieu; et surtout d'affermir et de rallumer la flamme des relations conjugales chez couples mariés féconds ou stériles.

#### ***a. Le mariage dans le dessein de Dieu***

Le mariage a été institué par Dieu avant la chute (Gn 2.24). Dans le cadre chrétien, il est le reflet du mystère du salut, de l'unité de Christ et son Eglise (Ep 5.32). Sa raison profonde et sa signification première n'est ni la procréation ni la sexualité, mais la communion intime dans tous les domaines, la complémentarité, une unité spirituelle, culturelle et physique (Gn 2.18, 24; Ep 5.31). Tout cela suppose dans le couple le dialogue, le partage, la communication, la communion dans la prière et dans la méditation de la Bible. Son fondement est l'amour sacrificiel à l'exemple de Christ (Ep 5.22-23; Tt 2.4; 1 Co 13.4-8). Cette union est aussi hiérarchisée par Dieu, d'où égalité, rôle de chef-serviteur pour l'homme, et soumission de la femme (cf. Mt 20.25-28; Ep 5.23-24). Le

mariage est une relation exclusive entre un homme et une femme qui impose fidélité, monogamie et proscrit l'homosexualité (Cf. Lv 18.22; 20.13; Dt 23.18; Rm 1.26,27; 1 Co 6.9-10; 7.2); il doit être conclu et maintenu dans la pureté, non dans l'immoralité (Hé 13.4). Il est une alliance durable pour tout le temps de la vie (Rm 7.2), il est indissoluble (Mt 19.4-9). La Bible encourage l'autonomie du couple, un éloignement géographique par rapport aux beaux-parents, un détachement psychologique (Gn 2.24). Le couple bénéficie de la grâce de collaborer par la procréation à l'œuvre divine de la création (Gn 1.28), mais aussi à celle du salut (Jos 24.15). Le bonheur au foyer dépend en définitive de la présence de Dieu, d'une union où Dieu est au centre (cf. Ps 127.1; Ec 4.9-12). Ce mariage reste également un charisme, à côté du don du célibat dont bénéficient d'autres chrétiens (1 Co 7.7). Et se marier dans la famille de Dieu évite bien des tourments (1 Co 7.39; 2 Co 6.14ss)<sup>305</sup>.

### ***b. Un mariage valide***

Il convient de dire avec Henri Blocher qu'un mariage valide est une « alliance (cf. Pr 2.17; Mt 2.14), sanctionnée par l'autorité en charge de l'ordre social, par laquelle un homme et une femme s'engagent sans contrainte à mener une vie commune et à s'unir sexuellement »<sup>306</sup>. Cet aspect de l'alliance exclut un contrat bilatéral qu'un homme et une femme pourraient conclure à leur manière. Dieu a confié à l'autorité civile la fonction, la responsabilité de veiller aux aspects extérieurs de cette institution (Dt 22.13; Rt 4.9s; Rm 7.2). Vu sous l'angle biblique, le mariage ne saurait être réduit simplement à une affaire privée, il doit plutôt être un acte social, public et légal (Gn 2.24)<sup>307</sup>.

### ***c. L'importance de la bénédiction nuptiale***

---

<sup>305</sup>Ibid., p.51; et Jean-Jacques von ALLMEN Prophétisme sacramentel (coll. de Taizé; Neuchâtel: Delachaux et Niestlé, 1964)pp.183-200.

<sup>306</sup>BLOCHER Révélation des origines, p.102.

Une autre dimension non négligeable du mariage selon la Bible est nécessaire à préciser, en plus de son caractère civil ou coutumier. Le mariage est une ordonnance créationnelle, mais la Bible la réfère explicitement « au grand mystère de l'alliance nuptiale entre Jésus-Christ et l'Eglise »<sup>308</sup>. Par conséquent, la foi et le salut auxquels l'Eglise est attachée font qu'elle ne peut que se préoccuper du mariage. Comme le reconnaissent Pierre Berthoud et J.J. von Allmen, l'Eglise se trouve ainsi dans l'obligation « proclamer la doctrine du mariage, de préparer le mariage de ses membres, de participer activement à leurs noces, d'accompagner ses membres mariés »<sup>309</sup>.

L'Eglise a la responsabilité de célébrer les mariages de ses membres pour témoigner publiquement leur conformité à la volonté divine et attester leur bénédiction par Dieu. C'est pour elle l'occasion de s'associer à la joie qui déborde du cœur des mariés (Ct 3.11; 1 Co 12.6) et de s'engager en ce jour de se mettre à leurs côtés pour les fortifier et les encourager dans leur vie commune<sup>310</sup>.

#### ***4. Education sur la santé sexuelle et reproductive***

En plus des enseignements sur la vision chrétienne du monde appliqués à la stérilité et les principes bibliques du mariage, un réel besoin à satisfaire est l'éducation sur la santé sexuelle et reproductive.

##### ***a. Education sexuelle des jeunes***

Dès le bas-âge le comportement de l'enfant est influencé considérablement par sa curiosité et son intérêt pour tout ce qui concerne la sexualité. Sur base de cette réalité, les parents devraient être capables d'apporter dans le cadre du foyer une instruction progressive dès la troisième ou la quatrième année. C'est la période où l'enfant se sent

---

<sup>307</sup> Ibid., et Pierre BERTHOUD "Couple et ordonnance créationnelle" in La Revue Réformée 144 (1985) p.183.

<sup>308</sup> Ibid.

<sup>309</sup> Ibid., pp.183-84; et ALLMEN, pp.198-99.

fasciné de ses caractéristiques sexuelles et de leurs différences à celles de l'autre sexe. Cet éclaircissement progressif doit atteindre son point culminant lors de la puberté<sup>311</sup>.

L'Eglise occupe une position privilégiée pour aider les parents à mieux accomplir cette tâche et à enseigner directement les jeunes. Elle reste, dans ce monde sécularisé, certainement la seule institution capable d'enseigner l'anatomie et la physiologie de la reproduction en y adjoignant comme l'exige la Bible la moralité et la responsabilité qui doivent aller de pair avec la sexualité<sup>312</sup>.

Les églises d'Afrique ne doivent pas perdre de vue les jeunes du continent sont sexuellement actifs à l'âge précoce. Ce comportements entraînent de graves conséquences telles que les MST et des grossesses non désirées qui sont suivies d'avortements clandestins<sup>313</sup>. Les églises ont la responsabilité de revaloriser la virginité conformément aux enseignements bibliques. Elles devrait s'interdire de promouvoir tacitement la "double norme" qui consiste à exiger la virginité de la part des filles et tolérer le vagabondage sexuel des garçons<sup>314</sup>, étant entendue que garçons et filles peuvent être tout autant causes de la stérilité au sein de leur futur foyer. Elles peuvent recréer au sein de l'Eglise, à travers des camps des jeunes et par une contextualisation critique, le cadre des traditionnelles cérémonies d'initiation.

---

<sup>310</sup>Ibid., pp.198-200.

<sup>311</sup>James C. DOBSON L'Education des enfants trad. par Philippe LEPERRU (Miami: Vida, 1991) pp. 101-3.

<sup>312</sup>Ibid. Il serait utile d'aborder les questions suivantes pour les adolescents ou des pré-adolescents, comme le suggère le Docteur J.C. DOBSON: le rôle de l'acte sexuel dans le mariage, l'anatomie et la physiologie de l'homme et de la femme; la grossesse et le processus de la naissance, l'énuressie, la masturbation, la culpabilité et les fantasmes sexuels, la menstruation, la moralité et la responsabilité dans la sexualité, les MST et le SIDA, les caractéristiques sexuelles secondaires (cf. Ibid., pp.104-5).

<sup>313</sup>Une étude de l'OMS effectuée au Nigeria parmi les jeunes étudiants de 15 à 24 ans a montré que 10 pour cent avaient souffert d'infections génitales et 25 pour cent ignoraient si si leur partenaire avait oui ou non contracté une telle maladie l'année précédente. Une autre étude dans le même pays parmi les adolescents a révélé que 13 pour cent parmi eux avaient rendu des filles mères, et 67 pour cent de ces grossesses ont fait l'objet d'un avortement. Parmi les adolescentes, 10 pour cent ont connu des grossesses dont 77 pour cent ont été suivi d'avortements provoqués, et 7 pour cent se sont soldées par des fausses couches et 16 pour cent par des naissances non désirées; cf. J. KHANNA et P.F.A. Van LOOK (sous dir.) "Reproductive Health Research: The New Directions: Biennial Report 1996-1997" (Genève: World Health Organisation, 1998) p.20.

<sup>314</sup>DOBSON, p.103.

Il faudrait remarquer que l'éducation ou l'instruction sexuelle ne suffit pas à transformer les mentalités ou à conduire à un comportement responsable des jeunes en matière de sexualité<sup>315</sup>. Mais en le menant à une foi personnelle en Christ et à la maturité, ils sauront se conduire dans la pureté et éviteront de tomber dans les tentations (Ps 110.10, 1 Th 4.3-7).

### ***b. L'éducation et accès aux soins de santé génésique***<sup>316</sup>

Certains thèmes mentionnés pour l'éducation des jeunes peuvent servir aussi dans l'éducation chrétienne des adultes, hommes et femmes. Une criante ignorance sur la physiologie de la reproduction se remarque chez nombre des couples mariés, universitaires fussent-ils. Certains se permettent d'avoir des relations sexuelles pendant les règles; alors que cela peut conduire à la fabrication des anticorps antispermatozoïdes qui agissent même après les périodes non menstruelles, pour entraîner la stérilité. D'autres ignorent que la femme n'est pas féconde de manière permanente, mais cyclique. D'autres encore vivent la disharmonie, les mésententes aboutissant à des séparations de corps pendant cette période de fécondité<sup>317</sup>.

Actuellement, la communauté internationale prône les droits génésiques<sup>318</sup>.

Les actions menées pour permettre l'exercice de cette liberté soutiennent l'accès aux services de planification familiale et de soins de santé connexes, notamment les services de

---

<sup>315</sup>Des études menées par l'OMS ont montré que les connaissances fournies aux adolescents en matière de sexualité, de reproduction ou de contraception ne conduisent pas nécessairement à l'abstinence ni aux relations sexuelles protégées; cf. KHANNA et Van LOOK (sous dir.), pp.21-22.

<sup>316</sup>Par santé génésique, on entend le bien-être général, tant physique, mental et social, de la personne humaine pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement - et non seulement l'absence de maladies ou d'infirmité"; cf. FNUAP "Les Problèmes démographiques: Dossier d'information" (Genève: FNUAP, 1996) p.2.

<sup>317</sup>TSHIAMU; et SITA.

<sup>318</sup>Ces droits à la liberté de procréation, à la santé génésique et à l'hygiène sexuelle ont été reconnus en tant que droit de la personne humaine depuis 1968 ont été approuvés et confirmés au cours de plusieurs forums internationaux dont la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire en 1994, cf. FNUAP "Les Problèmes démographiques: Dossier d'information" (Genève: Document publié en 1996) p.2.

santé familiale, de consultation prénatale, les programmes de prévention contre les MST dont le VIH et le SIDA. Cette santé génésique soulève des questions éthiques importantes en relation avec la liberté sexuelle, la contraception, le statut de l'embryon, l'avortement. L'Eglise se doit d'éclairer ses membres sur ses différents sujets. L'idéal est d'engager une collaboration critique avec les organismes travaillant dans ce domaine. Pour une prise en charge respectant les normes éthiques chrétiennes, les églises locales ou associations chrétiennes feraient oeuvre utile en s'engageant dans le service médico-social, et particulièrement en créant des centres de santé sexuelle et reproductive. En outre, ils pourront assurer dans le cadre de cette poiménique, des soins particuliers aux âmes individuelles confrontées directement à la douleur de la stérilité. Il sera considéré dans la suite, les modalités pratiques de ce ministère<sup>319</sup>.

## B. PREPARATION ET BENEDICTION DES MARIAGES

La prévention de la stérilité du couple et les problèmes connexes nécessite une préparation minutieuse et bien suivie des fiancés au mariage, un chemin sans retour dans le dessein de Dieu. Le pasteur a un rôle crucial à jouer dans ce programme qui doit non seulement s'occuper de la célébration ou cérémonie de bénédiction, mais partir de la famille pour aboutir aux entretiens avec les fiancés, en passant par les groupes des jeunes.

### *1. Le rôle du pasteur*

Un bon accompagnement au mariage est le gage d'un mariage réussi, béni, durable et heureux. L'Afrique traditionnelle prenait au sérieux la préparation à la vie conjugale et familiale. Mais aujourd'hui, sous l'influence de la modernité et particulièrement dans les villes, cette pratique est négligée. Le rôle du pasteur dans ce domaine revêt une

---

<sup>319</sup>Un tel centre existe à Kinshasa et fonctionne sous les auspices de l'Eglise de Christ au Congo; pasteurs, conseillers conjugaux et médecins y collaborent pour répondre aux besoins des jeunes célibataires, des fiancés et des couples en matière de sexualité, de planification familiale ou de stérilité; cf. Pasteur Anatole KUDIVILA Makiese, Interview du 30 Août 1998, à Kinshasa.



importance capitale. En tant que prédicateur, enseignant et conseiller, sa position est unique. Il est essentiel que le pasteur ne perde pas de vue la responsabilité que Dieu et l'Eglise lui confient dans le domaine de préparation et d'accompagnement des couples dans le mariage. Il ne doit jamais célébrer un mariage sans un bon accompagnement au préalable. Nantis de leurs expériences sur le terrain, Masiala et Mengi expriment mieux la responsabilité du pasteur dans l'encadrement des futurs conjoints:

Le pasteur doit prendre son temps. Il doit servir d'un véritable miroir à chacun de futurs conjoints. Il est pour notre époque la seule personne capable d'offrir aux futurs conjoints un accompagnement objectif et sincère. Car ni les parents, ni l'officier de l'Etat-civil, personne n'entrera dans les détails de la vie conjugale et familiale comme le ferait librement le ministre de culte. Toutes les questions concernant la sexualité, son sens et sa signification dans la vie du couple, celles relatives à la stérilité et à ses causes, aux maladies sexuellement transmissibles y compris le SIDA, la nécessité d'une consultation gynécologique... seul le pasteur les introduit<sup>320</sup>.

## ***2. Une préparation préventive et précoce***

Jay E. Adams a raison de soutenir avec insistance que la poïménique dans le cadre du mariage devrait commencer bien avant la période où le mariage devient imminent. La prise en charge des membres de l'Eglise dans ce domaine doit être précoce, préventive et intégrée dans l'éducation chrétienne. Elle doit oeuvrer dans le but de faire acquérir des attitudes et des comportements positifs en vue d'un mariage basé sur les principes bibliques. Elle doit contribuer aussi à aider les jeunes dans le choix de leurs futurs conjoints, à ne pas brûler les étapes par une consommation du mariage avant le terme avant de donner des enseignements plus approfondis et suivis sur la vie conjugale à ceux

---

<sup>320</sup>MASIALA et MENGI, p.32; d'autres spécialistes insistent sur ce rôle crucial du pasteur sous tous les cieux, cf. Jay E ADAMS, Shepherding God's Flock (coll. The Jay Adams Library; Grand Rapids: Zondervan, 1975) p.234.

qui auront déjà choisi leurs partenaires. Trois principaux champs d'activités s'offrent à un telle prise en charge précoce dans l'accompagnement des jeunes: la famille, l'école du dimanche et les groupes des jeunes<sup>321</sup>. Il est utile que l'information sur la sexualité ne soit pas fournie d'une manière isolée, mais présentée d'un point de vue chrétien et mise en relation avec tout ce qui touche à l'amour, la famille, les fiançailles et le mariage<sup>322</sup>. L'urgence de tels enseignements s'impose dans notre monde où les *mass media* propagent un esprit de permissivité, de licence sexuelle au lieu de l'abstinence et la pureté morale. Les assemblées chrétiennes ont tout intérêt à fournir à cette tranche d'âge des distractions, des activités récréatives saines. Elles éviteront ainsi que les jeunes forment des couples qui sortent ensemble à un âge précoce<sup>323</sup>.

### **3. Rencontres pour fiancés**

Un meilleur encadrement des fiancés leur assurant une préparation affective, spirituelle et sexuelle en vue du mariage permet de prévenir ou de mieux assumer la réalité d'une éventuelle stérilité dans leur union. Cette préparation ne sera complète et efficace que si elle offre aux fiancés la possibilité de mieux se connaître pour édifier un couple heureux, et à se présenter devant l'église pour la bénédiction selon les normes bibliques. Le pasteur ne devrait ignorer les coutumes matrimoniales des ethnies de la région et s'informer sur celles des étrangers dont il a la charge de bénir l'union<sup>324</sup>. Les églises locales ont le devoir d'instruire l'assemblée sur l'importance d'une telle cérémonie et d'en faire une question de discipline ecclésiastique<sup>325</sup>. L'idéal est de bénir un couple qui non seulement

---

<sup>321</sup>ADAMS, pp.235-237: l'auteur qualifie ce ministère de *pre-pre-marital counseling*, une relation d'aide ou accompagnement qui précède celui de la préparation au mariage.

<sup>322</sup>HOFF, p.83.

<sup>323</sup>Ibid.

<sup>324</sup>MASIALA et MENGI, p.99.

<sup>325</sup>Dans notre enquête, trois couples seulement sur dix-huit ont déclaré que leur union était bénie à l'église, cf. Annexe 3.

fait profession de foi commune, mais qui est réellement né de nouveau, avec l'accord de leurs parents. Possédant les Ecritures, il profitera de la puissance du Saint-Esprit et sera prêt à combattre pour la survie du mariage devant n'importe quelle épreuve par la vertu de son salut en Christ<sup>326</sup>.

D'autres questions nécessitant des réponses claires et précises permettent également au pasteur d'apprécier si le mariage vaut la peine d'être béni. Elles touchent essentiellement à la vie sexuelle des futurs conjoints ou être un crime caché. Elles peuvent concerner, un divorce antérieur, un facteur de stérilité ou une grossesse inconnue de l'autre partie, un avortement, une paternité ou maternité illégitime, une culpabilité pour l'activité sexuelle pré-conjugale<sup>327</sup>.

Une telle démarche est juste, voire nécessaire. Ce moment passé dans la franchise et la détente peut offrir l'occasion d'une confession, d'une repentance, d'une mise en lumière. Loin de servir à la culpabilisation, ce moment sert à offrir l'opportunité de recevoir la grâce de Dieu sur le vécu personnel ou commun des fiancés. Le climat de transparence, de vérité et de pardon est une condition nécessaire de la bénédiction divine sur le couple et de guérison intérieure<sup>328</sup>. Le pasteur peut organiser d'abord une séance individuelle avec chaque conjoint avant d'avoir une séance commune avec les deux fiancés. Les rencontres suivantes auront pour objet d'aider le couple à mieux connaître les fondements bibliques et spirituels du mariage, le rôle respectif de chaque conjoint et les facteurs de l'harmonie conjugale<sup>329</sup>.

#### ***4. Les témoins ou parrains***

---

<sup>327</sup>Ibid., pp.237, 239-241.

<sup>328</sup>Ibid., p. 240: J.E. Adams propose pour initier un tel partage, la question d'introduction suivante: « Fred, y a-t-il quelque chose qui est arrivé dans ta vie, dont tu as eu peur de parler à Penelope, mais pour laquelle tu te sens coupable, mais que tu juges nécessaire de lui partager? » (notre traduction).

<sup>329</sup>HOFF, p.104.

John STOTT préconise, à cause du manque de disponibilité des pasteurs et des anciens, un ministère particulier dans l'église: « ... le service de couples mûrs de l'église, qui s'engagent à passer plusieurs soirées avec les fiancés, à les revoir après leur mariage, et à rester en contact avec eux durant leurs premiers temps d'adaptation l'un à l'autre »<sup>330</sup>. Ce type de ministère est exercé dans certaines églises par les témoins ou parrains. Ils offrent la possibilité d'un accompagnement plus personnalisé par leur disponibilité et l'établissement d'une relation plus intime avec les fiancés et leurs familles respectives. D'autres églises répondent à ce besoin en mettant sur pied une structure d'encadrement des fiancés, des couples et des familles<sup>331</sup>. Avec un bon accompagnement, les jeunes couples débiteront leur mariage sans être obsédés par l'idée d'avoir rapidement un enfant; une telle attitude de détente qui donne la priorité à la recherche de l'harmonie conjugale, selon la physiologie de la reproduction, favorise la fécondité<sup>332</sup>.

### ***5. Rencontre avec les familles***

L'importance de la communauté dans les cultures africaines, la conception traditionnelle du mariage et l'attitude de la parenté en cas de stérilité exigent de ne pas manquer d'associer les belles-familles dans le programme du dialogue pastoral sur le mariage. Avant le mariage, le pasteur devrait conseiller chaque fiancé à chercher à mieux s'intégrer dans sa belle-famille pour éviter son rejet. Une rencontre qui réunit les deux

---

<sup>330</sup>John STOTT Le chrétien et les défis de la vie moderne, vol.2 trad. par Jacques BUCHHOLD (coll. Alliance; Méry-sur-Oise: Sator, 1989) p.199.

<sup>331</sup>MUKENGESHAYI Mpunga, Interview du 7 Septembre à Kinshasa. En outre, nous avons évoqué avec lui le cas de quatre couples chrétiens de Kinshasa qui ont enduré douze ans de stérilité avant de parvenir à la procréation.

<sup>332</sup>Cf. BAUDET et SEGUY, pp. 4-13; voir aussi l'Annexe I. Quelques thèmes d'enseignements pour fiancés et jeunes couples en vue de l'harmonie conjugale: l'unité dans la vie spirituelle, le culte de famille, la psychologie différentielle, la culture du respect mutuel, la communication, la maturité affective, le planning familial, l'accord sur les finances et l'éducation des enfants, les rapports avec les beaux-parents, la culture des intérêts communs et la participation aux mêmes activités, cf. HOFF, pp.87-102.

belles-familles est utile pour inviter les beaux-parents à mieux accepter leur gendre ou leur bru et à les renseigner sur les principes bibliques et spirituels du mariage qui sera célébré ou béni à l'église<sup>333</sup>.

### **6. Cérémonie de bénédiction nuptiale**

Lors de la cérémonie de bénédiction nuptiale, le pasteur ou un ancien prêche la parole de Dieu, chacun des fiancés prononce solennellement ses engagements envers l'autre, toute l'Eglise recommande le nouveau couple à la grâce de Dieu. L'église accueille non seulement ses membres mais aussi les parents de chacun des futurs conjoints et leurs amis. A ce titre, autant que faire se peut cette cérémonie est un cadre approprié pour adresser à l'assistance une instruction biblique sur le mariage, la sexualité, la famille, la fécondité ou la stérilité du couple. Il serait souhaitable que ces promesses prononcées par les futurs mentionnent le fait de la stérilité parmi les épreuves éventuelles que le couple envisage d'affronter avec l'aide de Dieu. La prière de bénédiction met souvent l'accent sur la procréation. Etant donné que l'infertilité ou la stérilité est une épreuve éventuelle et que certains jeunes couples sont obsédés par l'idée de voir très tôt une grossesse arriver, cette prière solennelle ne devrait pas être univoque. Il serait utile qu'explicitement la grâce de Dieu soit sollicitée pour de telles éventualités afin que Dieu renouvelle même dans ce cas le charisme du mariage (1 Co 7.7)<sup>334</sup>.

### **7. Bénédiction des enfants**

Une autre occasion pour donner un message pour aider l'Eglise à réagir devant la stérilité est la cérémonie de bénédiction ou présentation des enfants à l'Eglise. Dans certaines églises, un fort accent mis sur les avantages de la procréation. Cette attitude entraîne certains couples stériles mal affermis à considérer la procréation comme un vrai

---

<sup>333</sup> COLLECTIF, *A Biblical Approach to Marriage and Family in Africa*, pp.211-214.

<sup>334</sup> *Ibid.*, pp.13-14.

défi à relever à tout prix. Le sentiment de tristesse éprouvé par d'autres les amènent jusqu'à croire qu'ils sont privés de l'amour de Dieu. Pourtant, toute l'Eglise devrait se réjouir de ces dons divins accordés non aux seuls procréateurs, mais à toute la communauté (1 Co 12.12,26)<sup>335</sup>.

Prévenir vaut mieux que guérir. L'approche pastorale de la stérilité du couple exige un travail, précoce et bien suivi, de préparation des jeunes au mariage (2 Tm 2.22), et d'éducation de toute l'Eglise à afficher une attitude de compassion, de consolation en faveur de couples stériles. Mais il faut aussi prévoir d'autres actions visant directement ces couples.

## **C. ACCOMPAGNEMENT DES COUPLES STERILES**

La stérilité est l'un des facteurs importants qui menacent la stabilité des couples en Afrique. Plus les années passent, plus l'inquiétude des conjoints s'accroît. Les réactions sont liées à la maturité spirituelle de chaque conjoint. La prise en charge prophylactique ayant été esquissée, il reste l'accompagnement des couples stériles en milieu chrétien.

Ce travail est un ministère qui exige des attitudes particulières de la part du pasteur ou du conseiller. Il nécessite aussi des capacités et de connaissances lui permettant de répondre à certaines questions plus spécifiques.

### ***1. Attitude du pasteur ou conseiller***

L'attitude du thérapeute ou celui qui apporte un accompagnement est un facteur important pour aider le couple à résoudre son problème de stérilité. S'il est rassurant, calme et fait montre d'une connaissance assez large sur la question, il pourra susciter la confiance nécessaire. La stérilité étant un problème concernant le couple, l'entretien ne

---

<sup>335</sup>Valentin BETALE, Interview du 4 Juin, à Bangui.

peut se limiter à un seul conjoint. L'écoute de chaque conjoint séparément est très importante; elle offre l'occasion de mieux cerner le problème et de confronter les renseignements fournis par chaque partie. Mais tout doit être mis en oeuvre pour les écouter aussi ensemble pour qu'ils s'ouvrent l'un à l'autre. Il est nécessaire que le conseiller ait une grande capacité d'écoute et de l'empathie. Il ne peut en aucun cas hésiter de solliciter l'aide de quelqu'un ayant plus d'expérience ou de compétence dans ce domaine<sup>336</sup>.

## **2. Procédé à suivre**

On ne saurait donner une démarche fixe observable dans tous les cas pour une approche pastorale. Chaque cas est spécifique et atteindra le conseiller dans les circonstances particulières. Seul un procédé standard peut être proposé<sup>337</sup>.

La première étape consiste en une analyse du problème. Après avoir prié et créé un climat de confiance, le conseiller pourra s'entretenir avec le couple en posant des questions précises pouvant l'aider à orienter son action. Les questions peuvent porter sur la durée de la stérilité, la qualité et la régularité des relations sexuelles dans le couple, le recours aux investigations et traitements médicaux éventuels, la cause probable de la stérilité chez l'homme comme chez la femme<sup>338</sup>.

L'approche pastorale n'exclut pas une consultation médicale. Le conseiller oriente le couple dans cette direction si cela n'a pas encore été fait<sup>339</sup>. Cela permet d'éliminer les

---

<sup>336</sup>Dr. William DALE, Interview du 26 Avril 1999, à Bangui; et Dr Richard MATANDA, Interview du 15 Août, à Kinshasa.

<sup>337</sup>La démarche proposée résulte de nos échanges avec plusieurs spécialistes travaillant dans ce domaine; voir leur liste en annexe.

<sup>338</sup>Nous proposons une fiche de renseignements permettant de recueillir les informations les plus importantes, et d'une manière plus systématique, cf. Annexe 2.

<sup>339</sup>Il est préférable que le spécialiste choisi soit un chrétien. Le conseiller lui enverra son client avec une note explicative pour mieux favoriser la collaboration. Certaines thérapies ne sont pas conformes à l'éthique chrétienne. Le conseiller veillera à mettre ses clients en garde. A ce sujet, R.F. Hurding évoque quelques méthodes de psychothérapie séculière telles que le behaviorisme, la psychanalyse ou le transpersonnalisme qui relèvent d'une psychologie existentielle et humaniste; cf. HURDING, pp.81-82.

causes purement médicales (organiques et fonctionnelles), parce que le conseiller a besoin de savoir si la cause est organique, psychologique ou spirituelle. Dans la plupart des cas, les trois types des causes peuvent se retrouver à la fois. Un dialogue plus approfondi avec chacun des conjoints pris individuellement permet de décélérer les blocages psychologiques et les causes spirituelles. Ce dialogue doit viser toute l'histoire de cet handicap, les antécédents personnels sur la vie sexuelle, les circonstances particulières ayant entouré le mariage, la vie spirituelle personnelle et familiale, et les éléments psycho-somatiques de cette maladie<sup>340</sup>.

D'après les informations recueillies, le conseiller envisage un programme de suivi. Celui-ci consistera en séances de prière et d'exhortation, et à aborder les questions relatives à la repentance, la réparation, le pardon à l'intérieur du couple ou envers les tiers. Les enseignements serviront essentiellement à amener le couple à la maturité spirituelle, à améliorer sa communion et sa confiance en Dieu, à consolider sa propre unité et à vivre en paix avec l'entourage. Car la relation d'aide pastorale est un moyen de sanctification qui devrait arriver à « transformer la vie de l'individu ou du groupe (le couple, la famille, l'église locale, etc.) pour qu'elle soit à l'image du Christ et à la gloire de Dieu » (cf. Ps 127.1a; 2 Co 3.18; Col 1.28)<sup>341</sup>.

Il est utile que le pasteur ou le conseiller donne régulièrement au consultant des devoirs adéquats qui sont des actions concrètes, « une tâche précise volontairement assumée par le consultant, en rapport avec l'entretien et en accord avec le conseiller »<sup>342</sup>. Ces devoirs permettant la mise en pratique effective des principes bibliques partagés (cf. Jn 13.17; 1 Th 1.3), donnent plus de motivation pour les prochaines rencontres et aident à évaluer le progrès réalisé. Par exemple, le conseiller peut inviter un conjoint qui nourrit du ressentiment contre sa belle-famille hostile, à lui rendre visite, donner des textes bibliques à méditer, des livres chrétiens à lire. Un bon accompagnement devrait aider le couple stérile

---

<sup>340</sup>Pour plus de détails, voir la fiche des renseignements en annexe.

<sup>341</sup>D'après Jef De VRIESE, mais d'autres spécialistes tels que Gary Collins, Larry Grabb et Walter Barret, cités dans le même ouvrage, vont également dans le même sens; cf. Walter BARRETT et Jef De VRIESE La Bible au centre de la relation d'aide (Heverlee: Centre de Consultation Pastorale, 1995) pp.60-61.

<sup>342</sup>Ibid., p.91.



à parvenir à regarder la réalité en face, à mieux l'assumer ou essayer avec espoir de transformer son épreuve en cherchant des solutions sans précipitation ni illusion<sup>343</sup>.

Si le rapport médical annonce un mauvais pronostic, le conseiller ferait mieux de conduire le couple à se tourner dans la foi vers la grâce toute-puissante de Dieu et étudier avec lui la mise en pratique d'un programme de prière intense et régulière (cf. Jr 33.3; Ph 4.6-7)<sup>344</sup>.

### ***3. Le couple stérile et la malédiction***

Parmi les problèmes spécifiques que l'on rencontre au cours de ce dialogue pastoral figure celui de la malédiction. La distinction s'impose entre la malédiction d'origine divine ou celle émanant de l'un des ancêtres, parents ou tuteurs de l'un des conjoints. Plusieurs couples chrétiens stériles croient que leur handicap est dû à un manque de bénédiction ou une malédiction divine dans leur vie. Il est vrai qu'à l'origine de la stérilité peut se trouver malédiction contre quelqu'un qui a transgressé la loi de Dieu (cf. Dt 7.12-15). Cependant, toutes les stérilités ne sont pas à mettre au compte d'une malédiction divine. Le conseiller est mieux placé pour aider le couple à reconnaître les attributs divins d'amour, de bonté et de sagesse infinis, mais aussi de souveraineté. Si, en dépit de la repentance, de la prière persévérante et du traitement médical, le couple reste stérile, il peut croire que le Dieu omniscient et omnipotent a de bonnes raisons de permettre cet état (accouchement dystocique ou mortalité périnatale, malformations congénitales, disponibilité du couple pour l'adoption ou pour l'œuvre de Dieu, etc.; cf. Ps 84.12)<sup>345</sup>.

Certains couples sont bien conscients d'un mauvais sort ou d'une formule de malédiction proférée contre eux. Des couples stériles témoignent être l'objet de telles

---

<sup>343</sup> Pour Barret et De Vriese, « outre la puissance de la Parole écrite de Dieu et l'œuvre du Saint-Esprit dans le cœur du consultant les devoirs constituent le moyen le plus efficace d'aider effectivement le consultant à résoudre ses problèmes », Ibid., pp.90-91. En annexe, nous proposons un canevas d'enseignements pouvant aussi servir à cette fin.

<sup>344</sup> Cf. COLLECTIF, *A Biblical Approach to Marriage and Family in Africa*, pp.193-194.

<sup>345</sup> Past. René DAIDANSO, Interview du 5 Février 1999, à Bangui.

malédiction durant leur jeunesse, lors des circonstances entourant le mariage ou pendant la vie conjugale. C'est le cas d'une jeune fille qui en a fait voir de toutes les couleurs à ses parents qui ont fini par la maudire, le cas des mariages contractés sans l'accord de l'un des membres influents du clan, la dot non versée intégralement. Dans tous ces cas, le conseiller invitera le couple à s'appuyer sur la délivrance apporté par Christ (Lc 10.19; 1 Jn 4.4). Il organisera une prière spéciale afin qu'ensemble, ils invoquent l'autorité de Jésus sur la vie du couple<sup>346</sup>.

#### ***4. Le couple stérile face à l'occultisme***

L'un des conjoints peut avoir pratiqué l'occultisme qui favorise la stérilité dans son foyer. Certains conjoints se sentent plutôt victimes d'oppression des puissances occultes. Ils se plaignent de connaître des cas d'avortement ou des fausses couches répétés précédés de rêves bizarres. D'autres expérimentent le phénomène de femme ou mari de nuit. D'autres encore sont issus des familles fétichistes ou pratiquant la sorcellerie depuis plusieurs générations (Ex 20.5; 34.6-7; No 14.18; Dt 5.9). Tous ces cas méritent une attention particulière. L'autorité de Christ peut encore être invoquée comme précédemment si le conjoint concerné est une simple victime. Dans le cas où il aurait participé lui-même à ses pratiques, il devrait passer par une confession sincère, un acte de renonciation au diable et à ses pratiques; le conseiller s'engagera avec lui dans le combat spirituel contre les puissances démoniaques, "la prière et le jeûne, l'intercession d'un cercle des chrétiens, l'imposition des mains selon Marc 16.18, et l'exorcisme" peuvent aussi être mis en contribution<sup>347</sup>.

#### ***5. La sexualité du couple stérile***

---

<sup>346</sup>Ibid.; et MATANDA; ce dernier affirme que dans plusieurs cas le couple a pu enfanter après que cette question de la dot soit réglée.

<sup>347</sup>Kurt E. KOCH *Occultisme et cure d'âme* trad. par P. CHAMPENDAL et al. (Saint-Légier/Lausanne: Emmaüs/Ligue pour la Lecture de la Bible, 1972) p.309. Pour de plus amples détails sur la cure d'âme des occultistes, voir Ibid.; pp.287-321. Les exemples cités nous viennent des spécialistes, cf. Liste en annexe.

Le couple a besoin de parvenir à une bonne harmonie sexuelle propice à la fécondité; le conseiller est mieux placé pour l'aider à connaître les causes de ses problèmes sexuels éventuels. D'après la Bible, la sexualité créée par Dieu revêt un caractère sacré, elle ne doit être vécue que dans le mariage, elle est un cadeau, une bénédiction de Dieu (Gn 1.27-31; 1 Tm 4.4). La conception de la Bible en cette matière n'est ni érotique ni ascétique. La sexualité est destinée pour la communion des époux (Hé 13.4), la procréation (Gn 1.28) et le plaisir des conjoints (Ca 2.3-17; 1 Co 7.2-5)<sup>348</sup>.

Les problèmes d'ordre sexuel dans le couple peuvent résulter "d'une information ou conception mauvaise ou des tabous"<sup>349</sup>. D'autres causes importantes sont le stress lié à l'anxiété ou la sécurité professionnelle, la fatigue, le manque d'occasions favorables, la précipitation, la monotonie, l'ennui ou le manque d'attrait pour le partenaire. Il y a aussi les blocages psychologiques dûs, d'après Herbert J. Miles aux conflits dans la relation homme-femme, des problèmes personnels chez le mari (masturbation, adultère, brutalité, crainte d'échec, etc.) ou chez l'épouse (culpabilité pour la sexualité préconjugale, sentiment de gêne, d'insécurité, etc.) et mauvaise conception sur la sexualité<sup>350</sup>. Le doute sur la masculinité ou la féminité, la crainte (relations sexuelles douloureuses ou échec), différences de préférences sexuelles dans la fréquence, les moments ou les postures, la culpabilité sont aussi fréquemment à l'origine de ces blocages. Ces facteurs d'inhibition conduisent à des troubles fonctionnelles (impuissance, frigidité, etc.) qui à leur tour aggravent ces blocages; on entre alors dans un cercle vicieux<sup>351</sup>.

En outre, la collaboration du personnel médical peut aider les couples à mieux suivre le cycle de stérilité de la femme. Le couple aura la possibilité de diagnostiquer lui-même les indicateurs majeurs et mineurs de la fertilité chez la femme<sup>352</sup>.

---

<sup>348</sup>Gary R. COLLINS, Christian Counseling: A Comprehensive Guide (Dallas: Word Publishing, 1988, éd. rév.) pp.265-66.

<sup>349</sup>cf. William Masters cité par COLLINS, Ibid.; p.267 (notre traduction): pour ce chercheur en sexologie, ce sont là les causes les plus importantes.

<sup>350</sup>Herbert J. Miles, cité par COLLINS, Ibid., p.269.

<sup>351</sup>Ibid., pp.269-270.

<sup>352</sup>Les indicateurs majeurs sont les signes que présentent toutes les femmes au cours du cycle fertile: les modifications de la glaire cervicale, de la température basale du corps, du

### ***6. Le couple stérile et l'entourage***

Le couple stérile souffre beaucoup d'agressions: injures, calomnies, médisances, la déconsidération, le mépris. On peut parler d'agression à l'intérieur du foyer, de la part d'un conjoint contre l'autre, à côté des agressions externes provenant des parents et beaux parents, des amis ou des voisins. C'est en étant renseigné sur la vision traditionnelle du monde qui gouverne le mariage et famille que le couple peut mieux comprendre les attitudes et comportements des uns et des autres. Il lui faut apprendre à expérimenter l'amour de ceux qui le maltraitent, et le pardon (Mt 5.43-48). Les conjoints peuvent apprendre qu'en formant un véritable bloc, il feront mieux face aux agressions de leur parents ou de la belle-famille qui proposent la répudiation de l'épouse, la séparation, ou la polygamie. Les couples veilleront à ne pas rester trop longtemps séparé l'un de l'autre. Ils visiteront leur belle-famille ensemble<sup>353</sup>. Le couple chrétien sera appelé à résoudre ses problèmes avec les beaux parents dans une attitude de prière, de patience, d'amour, et de compréhension<sup>354</sup>.

### ***7. Le couple stérile et l'adoption***

Le couple sans enfant peut être encouragé à adopter un ou plusieurs enfants. Il existe presque dans tous les pays africains des lois réglementant cette pratique. On doit

---

col de l'utérus. Les indicateurs mineurs ne sont ni pas présents chez toutes les femmes ni à chaque cycle; ce sont entre autres la douleur ovulatoire, les saignements inter-menstruels, le symptôme des seins, l'appétit, l'acné et les démangeaisons, les migraines et les nausées, les changements d'humeur, excitabilité augmentée, etc.; cf. Gaspard KIROMBO "Les méthodes naturelles pour la maîtrise de la fécondité du couple" in Au Cœur de l'Afrique, 1 (1990) pp.17-19.

<sup>353</sup>Généralement, les beaux-parents se garderont d'injurier leur bru, souvent incriminée dans le cas de stérilité, en présence de son mari. Le mari seul peut rétorquer à ses parents que la cause de stérilité peut être d'origine masculine ou féminine ou les deux à la fois; cf. BETALE.

<sup>354</sup>COLLECTIF, A Biblical Approach to Marriage and Family in Africa, pp.211-12.

reconnaître les difficultés que pose l'adoption en Afrique noire. Malgré le sens de la communauté, l'importance est plus accordée à la paternité et la maternité biologiques. Certains couples stériles ayant adopté des enfants ne manquent de souffrir de leur stérilité, sous l'influence manifeste de la valeur religieuse de la fécondité. Les enfants adoptés finissent par s'entendre dire un jour: « cet homme et cette femme ne sont pas tes véritables parents »<sup>355</sup>.

Dieu lui-même démontre son souci particulier pour les orphelins et les délaissés (Dt 10.18; Ps 68.6s). L'adoption est une pratique à encourager, une mentalité à développer dans les églises. Plusieurs enfants de la rue sillonnent les villes africaines. Les communautés chrétiennes regorgent en leur sein de nombreux orphelins, des personnes n'ayant jamais expérimenté la chaleur d'un foyer heureux. Une autre forme d'adoption est de se consacrer avec dévouement à l'encadrement des enfants et des jeunes de l'église, à assurer l'hospitalité, à user des prévenances et de l'affection envers les frères et sœurs de l'église<sup>356</sup>.

### **8. Le couple chrétien et les PMA**

L'accessibilité aux techniques de PMA (Procréations Médicalement Assistées) est bien réduite en Afrique<sup>357</sup>, mais certains couples qui en disposent les moyens ne manquent de soulever cette question<sup>358</sup>. En cette matière, il convient de distinguer "le désir d'enfant" du "droit à l'enfant". Sur le plan anthropologique ou éthique, la seconde expression laisse supposer une idée importante: « ... la stérilité physique priverait les parents d'un élément

---

<sup>355</sup>BETALE.

<sup>356</sup>"Les couples sans enfants gagneront beaucoup en réalisant que Dieu qui ne leur a pas donné un enfant en particulier, voudrait qu'ils considèrent tous les autres comme leur propres enfants", Ibid.

<sup>357</sup>A cause du coût exorbitant et le manque des infrastructures biotechnologiques dans le continent. Selon les estimations d'un groupe de réflexion français, "un enfant né grâce à la FIV "revient", au minimum à 170.000 Francs Français", (l'équivalent de 17.000.000), sans compter les frais de voyage et de séjour; cf. COLLECTIF, Désirer un enfant, pp.52-53.

<sup>358</sup>KOUADIO.

constitutif de leur humanité même et que l'enfant serait le remède, l'objet destiné à guérir cette humanité soi-disant tronquée »<sup>359</sup>.

Le couple n'est pas le seul juge en cette matière et ne devrait pas chercher à avoir un enfant à tout prix. L'IAC (Insémination Artificielle avec sperme du conjoint) et la FIVETTE homologues posent plusieurs problèmes éthiques par la médicalisation et les échecs à assumer, le risque de déshumanisation ou d'atteinte à la dignité humaine, la culpabilité. A cela s'ajoutent « les ambiguïtés du désir d'enfant et le risque de "fabrication", l'acharnement procréatif, la dissociation sexualité/procréation et le respect dû à l'embryon »<sup>360</sup>. L'IAD (l'Insémination Artificielle avec Donneur), la FIVETTE hétérologue ou le GIFT avec le don de sperme, d'ovocytes ou d'embryon aggravent ces répercussions par le problème redoutable de la dissociation de parenté. Il s'ouvre alors un débat sur « les droits de l'enfant, des parents, des donneurs, de la société »<sup>361</sup>.

Il est possible qu'une IAC soit exceptionnellement recommandé sous certaines conditions<sup>362</sup>, mais les risques et les répercussions sur les plans social, psychologique et éthique sont énormes. Comme l'affirme l'éthicien protestant Paul Ramsey: « Un petit risque pouvant provoquer une blessure grave est toujours un risque moralement inacceptable »<sup>363</sup>. Au lieu de s'engager dans cette voie, les couples feraient mieux de compter sur Dieu et de chercher à être spirituellement fécond.

La relation d'aide pastorale en faveur du couple stérile ne sera très utile que si elle arrive à diriger les conjoints vers une vie de sanctification, de maturité spirituelle, d'unité et

---

<sup>359</sup>Les auteurs poursuivent comme suit: "Alors que l'enfant est une personne, à accueillir dans son altérité, et à vouloir pour elle-même, et non pour ce qu'elle apporte", cf. Ibid., p.25; voir aussi Jean-Louis BRUGUES La fécondation artificielle au crible de l'éthique chrétienne (coll. Communio; Paris: Fayard, 1989) p.32.

<sup>360</sup>COLLECTIF, Désirer un enfant, p.89.

<sup>361</sup>Ibid., p.89; voir aussi BRUGUES, pp.185-206.

<sup>362</sup>Avec réserve, l'IAC pourrait être recommandée en cas de diagnostic rigoureux, mais échecs de tous les autres traitements, motivations positives de donner la vie et accueillir l'enfant dans un climat d'amour et pour lui-même, engagement d'assumer le coût psychologique, conjugal et social de ce traitement, et refus de l'acharnement procréatif, cf. COLLECTIF, Désirer un enfant, pp.44-46.

<sup>363</sup>John Jefferson DAVIS, Evangelical Ethics: Issues Facing the Church Today (Phillipsburg: P & R Publishing, 1993, 2 e éd.) p.79 (notre traduction).

d'harmonie dans le foyer. Des telles dispositions les aideront à mieux assumer la réalité de leur vie quotidienne, à mieux servir Dieu, à s'attendre à sa grâce d'enfanter.

## **F. CONCLUSION**

La stérilité du couple reste un problème majeur qui déstabilise les couples même en milieux chrétiens d'Afrique noire. Les fidèles subissent l'influence des croyances traditionnelles de leurs cultures qui accorde une valeur religieuse à la procréation. Une manière efficace de soulager la misère de ces couples est de vulgariser dans l'Eglise des vérités bibliques qui peuvent préparer la jeunesse, le couple et la famille à mieux faire face à cette réalité. Il est question d'enseigner les éléments de la vision chrétienne du monde liée à la stérilité et d'assurer l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive, et les principes bibliques du mariage et de la famille. Cet immense travail doit commencer dans chaque foyer, et il devra être un ministère de toute l'Eglise qui exige la collaboration du pasteur avec ses fidèles selon leurs dons et compétences. La collaboration concerne aussi les églises de la région et les ministères chrétiens spécialisés, pour mieux profiter des ressources des uns et des autres. Les besoins spécifiques des couples infertiles ou stériles ne doivent pas être négligés. Il est nécessaire que les conseillers les oriente dans la recherche des solutions, et dans la consolidation de leur unité conjugale et dans leur relation avec l'entourage. Ils ont vitalement besoin de progresser vers la maturité spirituelle et d'avoir des enseignements spécifiques leur permettant de mieux affronter leurs problèmes spécifiques. D'une manière particulière, ils ont besoin d'être entourés, de recevoir le témoignage d'affection, d'être soutenus par la prière et les exhortations.

## CONCLUSION GENERALE

Avant de clore ce travail, il est nécessaire de présenter d'abord la substance des résultats auxquels il est parvenu; de mentionner ensuite les recommandations qu'il appelle; et de relever enfin certaines pistes non exploitées.

Déjà sur le plan de santé publique, la stérilité du couple est une pathologie non négligeable; elle révèle les conséquences des MST et d'une faible moralité sexuelle en Afrique subsaharienne<sup>364</sup>. L'étude des éléments ethnologiques disponibles sur les Nuer du Soudan, les Zoulou de l'Afrique du Sud, les Douala du Cameroun, les Bashi du Congo (R.D.C), les Gbaya de Centrafrique et les Ashanti du Ghana a révélé des dimensions socio-religieuses utiles pour cerner la perception de ce phénomène. D'une manière générale, la stérilité apparaît en Afrique noire comme une anti-valeur religieuse, un manque d'accomplissement du but de la vie et du mariage, une manière de perdre l'immortalité; une désobéissance à l'éthique sociale par son entrave au processus du renforcement de la vie du clan. Pire, elle baisse le statut et compromet la prévoyance et la sécurité dans la société. Pour toutes ces raisons, elle se présente comme un drame sans pareil pour de nombreux couples et leurs parentés.

---

<sup>364</sup>Pour quelques estimations, il a été observé en 1983 au Bénin et en Tanzanie respectivement une stérilité primaire de 3 et 4 pour cent et une stérilité secondaire de 3 et 10 pour cent dans le groupe de 20 à 29 ans, et de 10 et 25 pour cent dans celui de 30 à 39 ans; cf. OMS, "Douzième rapport annuel" (Genève: OMS/Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, 1983) p.101.



Sous l'influence de la vision traditionnelle du monde, et sans doute du peu d'attention accordée à l'enseignement biblique en cette matière, les chrétiens ne sont pas épargnés de réactions psycho-sociales qu'entraîne ce phénomène. A côté de la stérilité primaire, on ne saurait négliger l'ampleur du phénomène pour les familles moins nombreuses. La conception nataliste amène aussi des couples dans cette situation à expérimenter l'amertume, l'angoisse, la séparation. Tous ces couples souffrent davantage de certaines formes d'agression de l'intérieur comme de la part de l'entourage. Même en milieu chrétien, la stérilité du couple conduit à des comportements déplorables tels que l'infidélité, la séparation, le divorce, le recours aux fétiches ou à la magie. Certains couples se croient sous la malédiction divine, rejetés par Dieu ou l'objet d'un refus positif de sa part pour leur manifester sa puissance, son amour ou sa bénédiction.

Tournant les regards vers la Bible, source d'autorité et base de la vie chrétienne, il a été remarqué que l'A.T. réserve un intérêt particulier à ce sujet. La fécondité y est exaltée, et la perception de la stérilité converge avec celle de l'Afrique noire traditionnelle. Toutefois, seule une lecture rapide amènerait à rester là. Une forte nuance réduit cette pointe nataliste. Déjà dans cette alliance, l'enfant reste un don, une grâce de l'Éternel, dépendant de la souveraineté et de la sagesse infinie du donateur (Ps 127.3). La procréation n'est pas non plus présentée comme but primordial ni exclusif du mariage (Gn 2.24). Certes la stérilité peut être une malédiction dans certains cas (Gn 20.18), mais elle est loin de l'être dans tous les cas. Elle se présente même pour certains couples comme une voie débouchant vers des merveilleuses bénédictions divines (cas des enfants à vocation spéciale nés dans les couples stériles). Ce n'est pas dans tous les cas que la progéniture apporte le bonheur au foyer, il est nécessaire de commencer d'abord par en prendre soin (cf. Ps 128.3). Somme toute, le bonheur du couple dépend d'abord d'une vie centrée sur Dieu (Ps 127.1). Dans la nouvelle alliance, la possession d'une progéniture n'est plus à considérée comme une nécessité absolue, le don de la vie éternelle étant assuré par l'œuvre de Jésus-Christ (cf. Es 56.4-5; 1 Pi 3.18). Le couple stérile a plusieurs atouts qu'il peut valoriser. Il peut se rendre autrement fécond spirituellement et socialement par sa disponibilité pour l'œuvre de Dieu, son hospitalité, ou l'adoption des enfants. Le couple stérile est appelé à l'espérance, à la prière persévérante; car Dieu qui porte un regard

favorable aux stériles reste le maître de la fécondité, il peut les visiter en son temps (Gn 25.21 et par.; Ps 113.9). Mais, le couple sans enfant ne devrait jamais verser dans l'acharnement procréatif en utilisant des PMA ou des moyens occultes pour tenter de résoudre son problème.

Au regard du drame de la stérilité qui frappe directement ou indirectement ses membres, l'Eglise en Afrique noire ne devrait pas perdre de vue les besoins pastoraux réels qui existent en son sein<sup>365</sup>. En effet, la stérilité du couple compte parmi les problèmes qui doivent retenir son attention toute particulière. D'après l'analyse fournie par ce travail, une piste importante pour l'approche pastorale en cette matière passe la prise en compte des problèmes connexes. Ce sont particulièrement la vision traditionnelle du monde et la conception du mariage y afférente, la sexualité préconjugale, la préparation au mariage et l'encadrement des couples.

Dans cette perspective, ce travail a proposé un **ministère de poïménique** à la fois **contextualisée, précoce, préventive, objective et intégrale**.

\_ **Une poïménique contextualisée** puisque, comme le dit John Stott, "le disciple avisé de Christ sait qu'on ne peut agir chrétiennement sans penser chrétiennement"<sup>366</sup>. Transformer la mentalité exige des enseignements adaptés et transmis selon des méthodes efficaces et sous la direction du Saint-Esprit. La priorité sera accordée à la vision chrétienne du monde et aux principes bibliques relatifs au mariage, à la famille et à la sexualité.

\_ **Une poïménique précoce** qui prend en charge les enfants dès leur bas-âge. Les fiancés dès le début de leur relation. Elle encourage une éducation sexuelle alliée à la morale chrétienne. Elle engage les parents à s'y investir sans honte, ni crainte des tabous. Elle les invite à prêcher par la qualité de leur vie conjugale et en aidant leurs enfants à connaître Dieu et sa Parole. Ceux-ci pourront alors comprendre que la procréation n'est pas le but primordial ni exclusif du mariage. L'école du dimanche et les groupes des jeunes constituent le prolongement de cette éducation. Par la pureté morale et sexuelle, peuvent

---

<sup>365</sup>Cf. John STOTT qui relève pour le monde moderne, l'existence des réels besoins d'un enseignement biblique, de préparation au mariage et d'un ministère de réconciliation et un autre auprès des divorcés, voir STOTT, pp.197-202.

<sup>366</sup>Ibid., p.197.

être évités les MST, les avortements et la maternité précoce, causes importantes de stérilité. Cette poïménique est aussi précoce par la prise en charge du jeune couple dès que le problème de stérilité est ressenti, pour l'apaiser et éviter l'acharnement procréatif qui trouble la fécondité.

\_ **Une poïménique préventive** qui enseignent aux jeunes, aux fiancés et aux adultes, en plus des principes bibliques du mariage, les notions physiologiques de la reproduction. Les jeunes mariés seront mieux disposés à attendre dans la paix le don de la procréation. Ils seront aussi préparés à résoudre un problème éventuel de stérilité en comptant sur Dieu. Les parents et l'église ayant bénéficié de mêmes enseignements seront non une pierre d'achoppement, mais des instruments de consolation, de soutien et d'édification pour les couples stériles. Par une relation d'aide pastorale adaptée, elle aidera les fiancés à mettre en lumière leur passé personnel et commun avant le mariage; elle va encourager les examens médicaux prénuptiaux pour les amener à la pleine responsabilité de leur engagement dans le mariage.

\_ **Une poïménique objective** qui ne néglige pas la détresse des couples stériles. Elle appelle l'Eglise à l'intercession, à consolider l'espérance des conjoints, à les guider dans la recherche de la solution. Elle invite aussi l'Eglise à aider les couples stériles à s'engager sur le chemin de la maturité spirituelle, à affermir l'unité conjugale et à découvrir leurs dons ou talents pour être spirituellement féconds dans l'œuvre de Dieu.

\_ **Une poïménique intégrale** qui vise et mobilise toute l'Eglise. Le pasteur en est l'un des animateurs principaux; mais l'aide d'autres compétences (psychologues, sociologues, médecins, etc.) est à rechercher. Elle s'intègre dans l'éducation chrétienne dispensée par l'Eglise, et se concrétise dans la mise en place des structures chargées d'encadrer les jeunes, les fiancées et les couples. Des couples mûrs dans la foi et expérimentés serviront pour le parrainage des mariages et l'accompagnement des jeunes couples. La collaboration est aussi nécessaire avec les autres églises de la région et les ministères spécialisés. Les moments de prière, de prédications, enseignements, mariage, bénédiction d'enfants seront mis à profit pour corriger la vision du monde traditionnelle sur le mariage tout en dispensant l'enseignement biblique, et soutenir les couples stériles.

Enfin, il est utile de reconnaître que le présent travail n'a pas exploré tous les aspects sur la question de stérilité en Afrique noire. Dans certains milieux la vision traditionnelle interfère beaucoup avec l'islam; de même que l'influence du monde moderne qui semble plus privilégier la contraception ou la limitation des naissances. Le champ d'investigation étant large, seuls les aspects généraux ont été soulevés. Des études particulières adaptées aux cultures spécifiques apporteront certainement plus de lumière sur une poiménique contextualisée à la culture dominante de chaque région et relative à la stérilité du couple.

## BIBLIOGRAPHIE

### BIBLES ET DICTIONNAIRES

- ALAND, Kurt et al. The Greek New Testament (Stuttgart: United Bible Societies, 1993, 4e éd. rév.).
- ALT, A.; EIBFELDT, O.; P. KAHLE, P. et al. Biblia Hebraica Stuttgartensia (Stuttgart: Deutsche Bibelgesellschaft, 1990).
- ATKINSON, David J. et FIELD, David H. et al. (sous dir.) New Dictionary of Christian Ethics and Pastoral Theology (Downers Grove/Leicester: Intervarsity Press, 1995).
- BAUER, Walter Greek-English Lexicon of the New Testament and Other Early Christian Literature trad. et adapté par William F. ARNDT et F. Wilbur Gingrich (Chicago/Londres: The University of Chicago, 1958, 2e éd. rev. et aug.).
- BROMILEY, Geoffrey W. et al. (sous dir.) The International Standard Bible Encyclopedia vol.1 (Grand Rapids: Eerdmans, 1975).
- CARREZ, Maurice et al. Nouveau Testament: Interlinéaire grec-français (Stuttgart/Paris: Deutsche Bibelgesellschaft/Société Biblique Française, 1990 et 1993).
- CHOURAQUI, André La Bible (Paris: Desclée de Brouwer, 1985).
- DARBY, J.N. La Sainte Bible (Valence: Bibles et Publications chrétiennes, 1996).
- GARNIER, Marcel; DELAMARE, Valery et al. Dictionnaire des termes de Médecine (Paris: Maloine, 1992, 23e éd. rev. et aug.)

HARRIS, Laird R. et al. (sous dir.) Theological Wordbook of the Old Testament, vol.2 (Chicago: Moody Press, 1980).

KITTEL, Gerhard et FRIEDRICH, Gerhard (sous dir.) Theological Dictionary of the New Testament: Abridged in One Volume trad. par Geoffrey W. BROMILEY (Grand Rapids: Eerdmans, 1985).

SEGOND, Louis La Sainte Bible (Paris: Alliance Biblique Universelle, 1997, nouv. version rév.).

The Septuagint Version (of the Old Testament and Apocrypha): With an English Translation (Londres: Zondervan, 1976, 3e éd.).

VanGEMEREN, Willem A. (sous dir.), New Dictionary of Old Testament Theology & Exegesis vol.3 (Grand Rapids: Zondervan, 1997).

## OUVRAGES PRINCIPAUX

ADAMS, Jay E. Shepherding God's Flock (coll. The Jay Adams Library; Grand Rapids: Zondervan, 1975).

ADNES, Pierre, Le mariage (coll. Le mystère chrétien: Théologie sacramentaire; Tournai: Desclée, 1963).

ALKEN, Carl Erich et SOKELAND, Jürgen Abrégé d'Urologie trad. par F. et R.H. POLGE d'Authéville (Paris: Masson, 1984).

ALLEN, Leslie C. Word Biblical Commentary: Psalms 101-150, vol.21 (Waco: Word Books, 1983).

ALLMEN, Jean-Jacques von Prophétisme sacramental (coll. de Taizé; Neuchâtel: Delachaux et Niestlé, 1964).

ANDERSON, A.A. The Book of Psalms: Psalms 73-150 vol.II (coll. New Century Bible Commentary; Grand Rapids/Londres: Eerdmans/Marshall, Morgan & Scott, 1972).

\_\_\_\_\_ World Biblical Commentary: 2 Samuel vol.11 (Dallas: Word Books, 1989)

ARCHER, Gleason L. Introduction à l'Ancien Testament (Saint-Légier: Emmaüs, 1991).

AUZOU, Georges La danse devant l'arche: Etude du livre de Samuel (Paris: L'Orante, 1968).

BANON, David Le bruissement du texte: Notes sur les lectures hebdomadaires du Pentateuque (Genève: Labor et Fides, 1993).

- BARRET, Walter et DE VRIESE, Jef La Bible au centre de la relation d'aide (Heverlee: Centre de Consultation Pastorale, 1995).
- BAUDET, J.H. et SEGUY, B. Gynécologie (Paris: Maloine, 1983, 2e éd.).
- BAUDIN, Frédéric Jacob, Léa et Rachel (coll. Apollos; Cléon d'Adran: Excelsis, 1997).
- BEAVER, R. Pierce et al. (sous dir.) Guide illustré des religions dans le monde trad. par Joseph FEISTHAUER (Paris: Centurion, 1985).
- BERKHOF, Louis Systematic Theology (Edinburgh: The Banner of Truth Trust, 1976) [ouvrage de 1939].
- BIELER, André L'homme et la femme dans la morale calviniste (coll. Nouvelle série théologique; Genève: Labor et Fides, 1963).
- BLOCHER, Henri Révélation des origines (Lausanne: PBU, 1988, 2e éd. rév. et aug.).
- \_\_\_\_\_ Le Mal et la croix (Méry-sur-Oise: Sator, 1990).
- BONSIRVEN, Joseph Textes rabbiniques des deux premiers siècles chrétiens (Rome: Pontificio Istituto Biblico, 1955).
- BRUGUES, Jean-Louis La fécondation artificielle au crible de l'éthique chrétienne (Paris: Communio/Fayard, 1989).
- BUREAU, René Le peuple du fleuve: Sociologie de la conversion chez les Douala (Paris: Karthala, 1996).
- BUSH, Frederic Word Biblical Commentary: Ruth/Esther, Vol. 9 (Dallas: Word Books, 1996).
- CALVIN, Jean Commentaires sur l'Ancien Testament, texte établi par Pierre MARCEL (sous dir.) (Genève: Labor et Fides, 1961).
- \_\_\_\_\_ Institution de la religion chrétienne: Livre second (Genève: Labor et Fides, 1955).
- CAQUOT, André et DE ROBERT, Philippe, Les livres de Samuel (coll. Commentaires de l'Ancien Testament; Genève: Labor et Fides, 1994).
- CHILDS, Brevard S. Biblical Theology of the Old and New Testament (Minneapolis: Fortress Press, 1993).
- COLLECTIF, A Biblical Approach to Marriage and Family in Africa (Machakos: The Theological Advisory Group, 1994).

- COLLECTIF, Désirer un enfant: Enjeux éthiques des procréations médicalement assistées (Paris: Centurion/Livre Bayard, 1994).
- COLLINS, Gary R. Christian Counseling: A Comprehensive Guide (Dallas: Word Publishing, 1988, éd. rév.).
- CRAIGIE, Peter C. The Book of Deuteronomy (coll. The New International Commentary on the Old Testament (Grand Rapids: Eerdmans, 1976).
- CUNDAL, Arthur E. et MORRIS, Leon Judges and Ruth (Coll. Tyndale Old Testament Commentaries; Leicester/Downers Grove: Inter-Varsity Press, 1968).
- DAVIES, W.D. et ALLISON, Dale C. The Gospel According to Saint Matthew (coll. The International Critical Commentary; Edinburg: T&T CLARK, 1997).
- DAVIS, John Jefferson Evangelical Ethics: Issues Facing the Church Today (Phillipsburg: P & R Publishing, 1993, 2 e éd.)
- DE SINGLY, François L'enquête et ses méthodes: Le questionnaire (coll. Université; Paris: Nathan, 1992).
- DOBSON, James C. L'Education des enfants trad. par Philippe LEPERRU (Miami: Vida, 1991).
- ELUNGU, P.E.A. Tradition africaine et rationalité moderne (coll. Points de vue; Paris: L'Harmattan, 1987).
- ETHERIDGE, J.W. The Targums of Onkelos and Jonathan Ben Uzzel on the Pentateuch: Genesis and Exodus (New York: KTAV, 1968).
- EVANS-PRITCHARD, E.E. Nuer Religion (New York/Oxford: Oxford University Press, 1974 [ouvrage de 1956]).
- \_\_\_\_\_ Parenté et mariage chez les Nuer trad. par Monique MANIN (coll. Bibliothèque Scientifique; Paris: Payot, 1973).
- FEE, Gordon D. 1 and 2 Timothy, Titus (coll. New International Biblical Commentary; Peabody/ Carlisle: Hendrickson/ Paternoster Press, 1995).
- FISHER, Robert B. West African Religious Traditions: Focus on the Akan of Ghana (coll. Faith Meets Faith; Maryknoll: Orbis Books, 1998).
- FRANCE, R.T. The Gospel According to Matthew (Leicester/Grand Rapids: Inter-Varsity Press, 1985).



- GEHMAN, Richard J. African Traditional Religion in Biblical Perspective (Kijabe: Kesho Publications, 1989).
- GREEN, Joel D. The Gospel of Luke (Grand Rapids: Eerdmans, 1997).
- GRIMM, Robert, l'Institution du mariage (coll. Recherches morales; Paris: Cerf, 1984).
- GUNDRY, Robert H. Matthew (Grand Rapids: Eerdmans, 1994, 2e éd.).
- GUTHRIE, Donald The Pastoral Epistles (coll. Tyndale New Testament Commentaries; Leicester/ Grand Rapids: Inter-Varsity Press/ Eerdmans, 1990, 2e éd. rév.).
- HAGNER, Donald A. Word Biblical Commentary: Matthew 14-28 vol.33: (Dallas: Word Books, 1995).
- HANSON, A.T. The Pastoral Epistles (coll. New Century Bible Commentary; Grand Rapids/ London: Eerdmans/ Marshall, Morgan & Scott, 1982).
- HIERBERT, Paul G., Cultural Anthropology, 2e éd. (Grand Rapids: Baker Book House, 1983).
- HILBERT, John Les Gbaya (coll. Studia Ethnographica Uppsaliensia; Lund: Hakan Ohlssons Boktryckery, 1962).
- HOFF, Paul Le pasteur et la cure d'âme (Miami: VIDA, 1986).
- HOLAS, B. Les Senoufo (coll. Monographies Ethnologiques Africaines; Paris: Presses Universitaires de France, 1957).
- HUBBARD, Robert L. The Book of Ruth (coll. The New International Commentary on the Old Testament; Grand Rapids: Eerdmans, 1988).
- ILAN, Tal Jewish Women in Greco-Roman Palestine (Peabody: Hendrickson, 1996).
- JEAN PAUL II (sous dir.) Catéchisme de l'Eglise catholique (Paris: Mame-Librairie Editrice Vaticane/Plon, 1992).
- JOSEPHE, Flavius La guerre des Juifs 2.160-161 trad. par Pierre SAVINEL (coll. Arguments; Paris: Minuit, 1977).
- JOSEPHUS, Against Apion II.199 trad. par H.St.J. THACKERAY (Cambridge/Londres: Harvard University Press, 1993 [ouvrage de 1926]).
- \_\_\_\_\_, Jewish Antiquities VII.363-67, vol.V, trad. par H. St. J. THACKERAY et Ralph MARCUS (Cambridge/Londres: Harvard University Press/William HEINEMANN, 1988 [ouvrage de 1934]).

- KAEMPF, Bernard (sous dir.) Introduction à la théologie pratique (Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg, 1997).
- KAISER, Walter C. et SILVAIN, Moisés An Introduction to Biblical Hermeneutics: The Search for Meaning (Grand Rapids: Zondervan; 1994).
- KENT, Homer A. Les épîtres pastorales (Cap-de-la-Madeleine: Impact, 1981).
- KIMATHI, Grace Your Marriage and Family (Potchefstroom: Institute for Reformational Studies, 1994).
- KRAUS, Hans-Joachim Psalms 60-150: A Continental Commentary trad. par Hilton C. OSWALD (Minneapolis: Fortress Press, 1993).
- KOCH, Kurt E. Occultisme et cure d'âme trad. par P. CHAMPENDAL et al. (Saint-Légier/Lausanne: Emmaüs/Ligue pour la Lecture de la Bible, 1972).
- LABURTHER-TOLRA, Philippe et BUREAU, René Initiation africaine: Supplément de philosophie et de sociologie à l'usage de l'Afrique noire (Yaoundé: CLE, 1971).
- LANTIER, Jacques La cité magique et magie en Afrique noire (Paris: Fayard, 1972).
- LEGRAIN, Michel, Questions autour du mariage: Permanences et mutations (Mulhouse: Salvator, 1983).
- LENSKI, R.C.H. The Interpretation of St Luke's Gospel (Minneapolis: Augsburg, 1961).
- MAGESA, Laurent African Religion: The Moral Traditions of Abundant Life (Maryknoll: Orbis Books, 1997).
- MAILLOT, Alphonse et LELIEVRE, André Les psaumes vol.3 (Genève: Labor et Fides, 1969).
- MARSHALL, I. Howard The Gospel of Luke: A Commentary on the Greek Text (coll. The New International Greek Testament Commentary; Grand Rapids: Eerdmans/The Paternoster Press, 1978).
- MASIALA, ma SOLO et MENGI, Kilandamoko Dialogue pastoral (coll. Manuel Africain de Théologie; Kinshasa: Facultés Protestantes au Zaïre, 1991).
- MBITI, John S. Introduction to African Religion (Nairobi/Kampala: East African Educational Publishers, 1992, 2e éd. rév.).

- \_\_\_\_\_ Religions et philosophie africaines (coll. Etudes et documents africains; Yaoundé: CLE, 1972).
- MENRAD, Patrick La vie quotidienne en Afrique noire: A travers la littérature africaine d'expression française (Paris: L'Harmattan, 1984).
- MORRIS, Leon Evangile selon Luc trad. par Jacques BLOCHER (Paris/Fontenay-sous-Bois: Sator/Farel, 1985).
- MPASE, Nselenge Mpeti L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre (Kinshasa: Presses Universitaires du Zaïre, 1974).
- MULAGO, Gwa Cikala M. La religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde (coll. Bibliothèque du Centre d'Etudes des Religions Africaines; Kinshasa: Faculté de Théologie Catholique, 1980, 2e éd. rev. et corr.).
- \_\_\_\_\_ Mariage traditionnelle africain et mariage chrétien (Kinshasa: Saint Paul Afrique, 1991, nouv. éd.).
- MUSUVAHO, Paluku La théologie africaine face au syncrétisme (coll. Geste et Concept; Ottignies/Louvain-La-Neuve: NORAF, 1990).
- NETTER, A. et al., Gynécologie-Réproduction (coll. La Pathologie médicale; Paris: Flammarion Médecine Sciences, 1975, 2e éd.).
- NEUSNER, Jacob The Mishnah: A New Translation (New Haven/Londres: Yale University Press, 1988).
- NICOL, Yves La tribu des Bakoko (Paris: Librairie Coloniale et Orientaliste Larose, 1929).
- NGINDU, Mushiete A. (sous dir.) Combats pour un christianisme africain (coll. Bibliothèque du Centre d'Etudes de Religions Africaines; Kinshasa: Faculté de Théologie Catholique, 1981).
- NKIERE Bokuna Mpa-Osu La parenté comme système idéologique: Essai d'interprétation de l'ordre lignager chez les Basakata (Kinshasa: Faculté de Théologie Catholique, 1984).
- NOLLAND, John Word Biblical Commentary: Luke 1-9:20 vol.35a (Dallas: Word Books, 1989).
- \_\_\_\_\_ Word Biblical Commentary: Luke 18.35-24.53 vol.35c (Dallas: Word Books, 1993).
- OTTENBERG, Simon & Phoebe (sous dir.) Cultures and Societies of Africa (New York: Random House, 1960).

- OSWALT, John N. The Book of Isaiah: Chapters 40-66 (coll. The New International Commentary on the Old Testament; Grand Rapids/Cambridge: Eerdmans, 1998).
- PERNOLL, Martin L. (sous dir.) Current Obstetric and Gynecologic Diagnosis and Treatment (East Norwalk: Appleton & Lange, 1991, 7e éd.).
- POIRIER, Jean (sous dir.) Ethnologie régionale T.1 (coll. Encyclopédie de la Pléiade; Paris: Gallimard, 1972).
- PROFESSEURS d'Urologie Urologie (La Madeleine: C. et R., 1986).
- RADCLIFFE-BROWN, A.R. et FORDE, Daryll Systèmes familiaux et matrimoniaux en Afrique trad. par M. GRIAULE (coll. Bibliothèque de Sociologie contemporaine; Paris: Presses Universitaires de France, 1953).
- RENNES, Jean Le Deutéronome (Genève: Labor et Fides, 1967).
- SCHLEIRMACHER, Friedrich Le statut de la théologie trad. par Bernard KAEMPF et Pierre BUHLER (Paris: Cerf, 1994).
- SCHWAB, Claude A pleine vie: Jalons bibliques pour naître, vivre et mourir (Aubonne: Moulin, 1989).
- SHORTER, Aylward African Culture and the Christian Church (Maryknoll: Orbis Books, 1974).
- STOTT, John Le chrétien et les défis de la vie moderne vol.2 trad. par Jacques BUCHHOLD (coll. Alliance; Méry-sur-Oise: Sator, 1989).
- TAYLOR, John V. The Primal Vision: Christian Presence Amid Africa Religion (London: Xpress Reprints, 1994 [ouvrage de 1963]).
- TEMPELS, R.P. La philosophie Bantoue trad. par A. Rubbens (Paris: Présence Africaine, 1948).
- TERTULLIEN, Le mariage unique (De monogamia) III.1 trad. par Paul MATTEI (coll. Sources chrétiennes; Paris: Cerf, 1988).
- TRUBLET, J. et ALLETI, J.-N. Approche poétique et théologique des psaumes (coll. Initiations; Paris: Cerf, 1983).
- WALSH, B. et MIDDLETON, R. La vision chrétienne du monde trad. par Jacques BUCHHOLD (coll. Alliance; Méry-sur-Oise: Sator, 1988).
- WATTS, John D. Word Biblical Commentary: Isaiah 34-66, vol.25 (Waco: Word Books, 1987).

WENHAM, Gordon J. Word Biblical Commentary: Genesis 1-15 vol.1 (Dallas: Word Books, 1987).

\_\_\_\_\_ Word Biblical Commentary: Genesis 16-50 Vol.2 (Dallas: Word Books, 1994).

WESTERMANN, Claus Genesis 1-11: A Continental Commentary trad. par John J. SCHULLION (Minneapolis: Fortress Press, 1994).

\_\_\_\_\_ Genesis 12-36: A Commentary, trad. par John J. SCHULLION (Minneapolis: Augsburg, 1985).

WHYBRAY, Roger N. Isaiah 40-60 (Grand Rapids: Eerdmans, 1984).

WOLF, Hebert M. Interpreting Isaiah (Grand Rapids: Zondervan, 1985).

## REVUES

ALEXANDER, T. Desmond "Genealogies, Seed and the Compositional Unity of Genesis" in Tyndale Bulletin, vol. 44.2 (1993) pp.255-270.

BERTHOUD, Pierre "Couple et ordonnance créationnelle" in La Revue réformée 144 (1985) pp.183-84.

KIROMBO, Gaspard "Les méthodes naturelles pour la maîtrise de la fécondité du couple" in Au Coeur de l'Afrique 1 (1990) pp.11-24.

SCOBIE, Charles H.H. "La théologie biblique: un défi", trad. par Sylvie et Serge CARREL in Hokhma 51 (1992) pp.1-32.

\_\_\_\_\_ "Structurer la théologie biblique", trad. par Sylvie et Serge CARREL in Hokhma 52 (1993) pp.1-31.

## OUVRAGES INEDITS

ANONYME "Perspectives Internationales sur le Planning", Numéro spécial (New York: The Alan Guttmacher Institute, 1991).

FNUAP "Les Problèmes démographiques: Dossier d'information" (Genève: Document publié en 1996).

KHANNA, J. et Van LOOK, P.F.A. (sous dir.) "Reproductive Health Research: The New Directions: Biennial Report 1996-1997" (Genève: World Health Organisation, 1998).

ODIMBA, B.F.K. et KALENGA, M. "Physiopathologie de la stérilité du couple" (Lubumbashi: cours magistral professé à l'UNILU, 1989).

OMS "Recherche en reproduction humaine" (Genève: Rapport biennal 1988-1889 publié en 1991).

\_\_\_\_\_ "Douzième rapport annuel" (Genève: OMS/Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, 1983).

SERDOUMA, Eugène "Les aspects médico-sociaux de la stérilité du couple en République Centrafricaine: Expérience de Bangui" (Bangui: Thèse pour le Doctorat en Médecine soutenue à l'Université de Bangui, en Décembre 1984).

YANGA K., "Propédeutique gynécologique" (Kinshasa: Cours professé à l'Université de Kinshasa en 1990).

## **INTERVIEWS**

BETALE, Valentin Interview du 4 Juin, à Bangui.

DAIDANSO, René Interview du 5 Février, à Bangui.

DALE, William Interview du 26 Avril, à Bangui.

KOUADIO, André Interview du 4 Février, à Bangui.

KONDO-wa-KONDO, Samuel Interview du 21 Août 1998, à Kinshasa.

KUDIVILA MAKIESE Anatole Interview du 30 Août 1998, à Kinshasa.

MAMPUNZA-ma-MIEZI Interview du 22 Août 1998, à Kinshasa.

MATANDA, Richard, Interview du 15 Août 1998, à Kinshasa.

MBULU, Désiré Interview du 12 Août 1998, à Kinshasa.

MUKENGESHAYI, Mpunga Interview du 7 Septembre 1998, à Kinshasa.

NALI, Mamadou Nestor Interview du 17 Janvier 1999, à Bangui.

SITA, Luemba Dieudonné, Interview du 2 Semptembre 1998, à Kinshasa.

TSHIAMU, B. Interview du 24 Août 1998, à Kinshasa.

## ANNEXE 1

### ELEMENTS DE PHYSIO-PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION HUMAINE

#### *I. Relations entre l' hypothalamus, l'hypophyse et les gonades*

Les schémas ci-dessous illustrent les relations existant entre deux glandes cérébrales (l'hypothalamus et l'hypophyse) et les gonades (les testicules et l'ovaire), désignées par le terme de "l'axe hypothalamo-hypophyso-gonadique"<sup>367</sup>. Ils montrent de quelle manière l'environnement extérieur arrive à modifier toute la physiologie génitale de la femme ou de l'homme. Le sujet qui rencontre moins de stress ou de perturbations psychologiques ou qui arrive à mieux assumer son état et les agressions extérieures, se place dans les conditions favorables de la fécondation. C'est à cela que doit s'employer, avec l'aide de Dieu, le conseiller, tout en guidant le couple stérile vers la maturité spirituelle.

a. *Chez l'homme*<sup>368</sup>

b. *Chez la femme*<sup>369</sup>

---

<sup>367</sup>Pour le commentaire de ce schéma, voir la section sur "Les aspects biologiques et médicaux de la stérilité", au premier chapitre.

<sup>368</sup> Voir PROFESSEURS d'Urologie, p.283.

<sup>369</sup> Voir A. NETTER et al., p.42.

## II. *Les causes de la stérilité du couple*

### a. *Chez l'homme*

1. Désordres endocriniens
  - \*Dysfonctionnement hypothalamique
  - \*Déficit pituitaire (tumeurs, irradiation, chirurgie)
  - \*Hyperprolactinémie (médicaments, tumeurs) (médicaments,
  - \*Androgènes exogènes
  - \* Désordres thyroïdiens
- \*Hyperplasie surrénalienne
2. Désordres anatomiques
  - \* Absence congénitale des canaux déférents
  - \* Obstruction des canaux déférents
  - \* Déficit congénital du système éjaculateur
3. Insuffisance de la spermatogénèse
  - \* Anomalies chromosomiques
  - \* Orchite ourlienne
  - \* Cryptorchidie
  - \* Radiation
- ou
- \* Varicocèle
3. Anomalies de la motilité
  - \* Absence de flagelles
  - \* Varicocèle
  - \* Formation d'anticorps pelviennes

### b. *Chez la femme*

1. Facteurs ovariens
  - a. Déficits centraux
    - \* Anovulation hyperandrogénique chronique
    - \* Hyperprolactinémie (tumeurs, selle turcique vide)
    - \* Insuffisance hypothalamique
    - \* Insuffisance pituitaire (traumatique, tumorale, congénitale)
  - b. Déficits périphériques
    - \* Dysgénésies gonadiques
    - \* Insuffisance ovarienne prématurée
    - \* Tumeur ovarienne
    - \* Résistance ovarienne
  - c. Maladies métaboliques
    - \* Maladies thyroïdiennes
    - \* Maladies hépatiques
    - \* Maladies rénales
    - \* Obésité
    - \* Hyperandrogénie (adrénergique néoplasique)
2. Facteurs pelviens
  - a. Infection
    - \* Appendicite
    - \* Maladies inflammatoires



## 4. Dysfonctionnement sexuel

\* Ejaculation rétrograde

\* Impotence

\* Baisse de libido

\* Adhérences utérines

b. Endometriose

c. Anomalies organiques

\* Malformations du tractus reproducteur

\* Myome

## 3. Facteurs cervicaux

\* Anomalies congénitales, chirurgicales, infections

traitement

## ANNEXE 2

La présente fiche des renseignements est destinée au pasteur ou conseiller. Elle permettra de recueillir les informations importantes lors d'un entretien avec les conjoints pour mieux connaître le couple consultant et analyser le problème de stérilité dont il se plaint. Elle vise un entretien avec chacun des conjoints pris séparément, afin de garantir la franchise, la liberté d'expression et éviter l'embarras de livrer des informations intimes en présence du (de la) partenaire. Le conseiller bien informé sur l'histoire de cette stérilité, la vie sexuelle et spirituelle, les réactions psychologiques du couple face à son handicap, saura mieux orienter le couple dans la recherche de la solution à son problème<sup>370</sup>.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### A. IDENTITE

\* Noms:.....

\* Age:..... Sexe:.....

<sup>370</sup> Cette fiche a été réalisée par l'auteur avec la gracieuse collaboration de Dr. R. MATANDA, Past. Emmanuel KUPENZA et Maître J. MANDONO.

- \* Province d'origine:.....Nationalité.....
- \* Adresse.....
- \* Niveau d'études.....
- \* Marié(e) à.....
- \* Date de mariage.....

## **B. ANTECEDENTS HEREDITAIRES**

- \* Père: en vie, décédé. Mère: en vie, décédée (à souligner)
- \* Foi des parents: Père converti - non-converti (à souligner)  
Mère convertie - non-convertie (à souligner).
- \* Hérité occulte, fétichisme, sorcellerie, liens des ancêtres, ordre mystique (à souligner)
- \* Génitalité ou stérilité des parents (à souligner)  
Autres précisions:.....

## **C. ANTÉCÉDENTS COLLATÉRAUX**

- \* Nombre d'enfants:.....; en vie:.....; décédé(s).....  
Autres précisions:.....
- \* Génitalité ou stérilité des frères ou soeurs (à souligner)  
Autres précisions:.....

## **D. ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX (le couple)**

### **I. Mariage**

- \* Etat civil du conjoint avant l'union: Célibataire, veuf, divorcé (à souligner)  
Précisions sur la génitalité ou stérilité de la première union:  
.....
- \* Consentement des parents: oui - non (à souligner)
- \* Consentement de la belle-famille: oui - non (à souligner)
- \* Dot versée: en partie; intégralement; non versée (à souligner) \* Type d'union: mariage coutumier, civil, religieux, monogamique, polygamique, union libre (à souligner)
- \* Circonstances particulières ayant entouré le mariage: querelles, malédictions, bagarre, rites particuliers (à souligner)  
Autres précisions:.....

### **II. Vie sexuelle**

- \* Rapports sexuels: réguliers - irréguliers - douloureux - impuissance sexuelle - frigidity - agressivité du conjoint - éjaculation précoce - insatisfaction sexuelle (à souligner)
- \* Séparation de corps: oui; non (à souligner); durée:.....
- \* Infidélité du conjoint: oui - non (à souligner)  
Autres précisions:.....

### III. *Type de stérilité*

- \* Infertilité (pas de conception) - infécondité (grossesse non menée à terme) - avortement ou fausse couche - stérilité primaire - stérilité secondaire (à souligner)
- \* Stérilité secondaire:
  - \_ nombre d'enfants: .....; en vie.....; décédé(s).....
  - \_ santé des enfants: bonne - médiocre - mauvaise (à souligner)
  - \_ date de naissance du benjamin:.....
- \* Durée de la stérilité:.....
- \* Consultation: médicale moderne - médicale traditionnelle - occulte (à souligner)
- \* Diagnostic posé:.....
- \* Traitement reçu (chirurgical, médical, traditionnel).....
- .....
- \* Usage de la contraception dans le couple: oui - non (à souligner):  
Autres précisions:.....
- \* Antécédents de MST chez le(la) partenaire: oui - non (à souligner)
- \* Autres précisions:.....

### IV. *Vie spirituelle et sociale*

- \* Conversion du(de la) partenaire: oui - non (à souligner)
- \* Pratiques de l'occultisme du(de la) partenaire: oui - non (à souligner)  
Autres précisions:.....
- \* Vie de prière et de méditation du couple: bonne - négligée - inexistante
- \* Eglise fréquentée par le(la) partenaire:.....
- \* Service et engagement du(de la) partenaire dans l'oeuvre de Dieu  
Précisions:.....
- \* Harmonie dans la vie du couple: présente - troublée - absente (à souligner) Autres précisions:.....
- \* Relation avec l'entourage: moquerie - calomnie - découragement - menace (à souligner)  
Autres précisions:.....
- \* Relation avec la parenté ou la belle-famille: agressions verbales - agressions physiques - menace ou proposition de répudiation - conseils de famille - encouragement - consolations (à souligner)  
Autres précisions:.....

## E. ANTECEDENTS PERSONNELS

### I. *Aspects médicaux*

- \* Vie sexuelle avant l'union actuelle: non-active - active - vagabondage

(à souligner)

Autres précisions:.....

\* MST: oui - non (à souligner)

\* Avortements avant l'union: oui - non (à souligner)

Précisions sur le type et les circonstances:.....

\* Usage des moyens contraceptifs: oui - non (à souligner)

Précisions :.....

\* Groupe sanguin, électrophorèse et facteur Rhésus (à préciser):

## **II. *Eléments psycho-somatiques***

\* Caractère personnel:.....

\* Rêves, songes, cauchemar (à souligner)

Autres précisions:.....

\* Insomnie: oui - non (à souligner)

\* Asthénie ou faiblesse généralisée: oui - non (à souligner)

\* Amaigrissement: oui - non (à souligner)

\* Répulsion du conjoint: oui - non (à souligner)

\* Agressivité, nervosité envers le conjoint: oui - non (à souligner)

\* Angoisse, soucis (à souligner)

## **III. *Vie spirituelle personnelle***

\* Témoignage de conversion personnelle à Christ: positive - négative (à souligner)

\* Vie de prière et de méditation personnelle: présente - négligée - inexistante (à souligner)

\* Eglise fréquentée:.....

\* Engagement dans l'oeuvre de Dieu

Précisions:.....

## **IV. *Vie professionnelle***

\* Profession:.....

\* Relation avec patron et collègues: bonne - médiocre - mauvaise (à souligner)

\* Heures et horaire de travail (à préciser):.....

\* Mission de service: oui - non (à souligner)

Précisions éventuelles:.....

## **V. *Mode de vie***

\* Tabagisme: oui - non (à souligner)

\* Alcoolisme: oui - non (à souligner)

\* Loisirs ou activité de détente:.....

## **ANNEXE 3**

### **ENQUETE ET RESULTATS OBTENUS**

L'enquête effectuée sur le terrain comprenait deux volets. Le premier volet consistait en une enquête auprès des couples souffrant de la stérilité. Le second volet est représenté par un travail parallèle, une série d'entretiens auprès des spécialistes et des personnes jouissant d'une certaine expérience en matière d'accompagnement des couples stériles.

#### **A. ENQUETE AUPRES DES COUPLES STERILES**

Chez les couples souffrant de stérilité, l'enquête servait à vérifier essentiellement l'hypothèse du travail. Son but était de recueillir quelques impressions sur la perception de la stérilité, les réactions psycho-sociales et spirituelles, le but du mariage, et la qualité de l'encadrement dont bénéficient les couples stériles en milieu ecclésial. Une pré-enquête a été réalisée à Kinshasa du 9 août au 8 septembre 1998 auprès de 4 couples. Elle a permis de jeter les bases d'une enquête plus large sur base du questionnaire plus adapté ( en infra), effectuée à Bangui entre les mois de Juin et Juillet 1999. Le service des pasteurs et autres responsables des églises locales a été sollicité pour la distribution et la récolte des questionnaires.

### ***1. Présentation des sujets***

Sur 120 fiches distribuées par paire pour atteindre un couple à la fois, 37 ont été retournées; et 35 correctement remplies. Les sujets étaient tous de nationalité centrafricaine, à l'exception d'une ressortissante du Congo (R.D.C). Leurs âges variaient entre 20 et 50 ans. La majorité avait un niveau d'instruction appréciable: 13 de niveau secondaire, 15 de niveau primaire et 7 de niveau universitaire. Dans ce groupe figuraient 20 membres des églises apostoliques, 14 des églises baptistes, 1 d'une assemblée libre. La durée de stérilité signalée variait de 2 à 25 années. Il y avait 31 cas de stérilité primaire et 4 de stérilité secondaire. Dans ce groupe, ont été notés une majorité des cas des mariages coutumiers (8) et d'unions libres (7) contre 5 cas de mariages civils et 3 cas seulement des mariages bénis à l'église.

## 2. Résultats de l'enquête

**a. *Forme de traitement ou consultation***: traitement médical traditionnel (19); traitement médical (19); ; consultation occulte (5).

**b. *Réactions psychologiques et spirituelles***: tristesse (20); patience (16); culpabilité (10); découragement (12); doute sur l'amour de Dieu (7); révolte contre Dieu (6); peur (4).

**c. *Réactions des voisins et amis***: moqueries (14); injures (10); sous-estimation (8).

**d. *Réactions des parents ou de la belle-famille***: proposition de divorce ou séparation (15); de polygamie (10); d'un conseil de famille (8).

**e. *Bonheur du couple stérile***: probable (16); improbable (12).

**f. *Stérilité est le signe de la malédiction ou punition de Dieu***: dans certains cas (18); pas du tout (6); dans tous les cas (5).

**g. *La stérilité est le signe d'un manque de bénédiction***: dans certains cas (23); pas du tout (7); dans tous les cas (5).

**h. *La stérilité est la volonté de Dieu***: dans certains cas (25); dans tous les cas (9); pas du tout (1).

**i. *Le premier but du mariage***: la procréation (23); la compagnie, la complémentarité entre les conjoints (10); la sexualité (2).

**j. *L'accompagnement de l'église***:

\*soutien par la prière: plusieurs fois (20); une seule fois (7); pas du tout (5).

\* dialogue pastoral: plusieurs fois (15); une seule fois (10); pas du tout (6).

\* appréciation de cet accompagnement: assez bonne (17); mauvaise (9); bonne (7).

## 3. Commentaire

Le nombre des fiches recueillies ne constituent pas un échantillon représentatif permettant des conclusions statistiquement rigoureuses. Néanmoins, les résultats obtenus semblent révéler tout au moins que plusieurs chrétiens de Bangui, et probablement d'ailleurs en Afrique noire, perçoivent leur stérilité comme une malédiction divine. Ces résultats

témoignent aussi la détresse des couples stériles à travers leurs réactions psychologiques et spirituelles. Ils démontrent même que certaines églises ne semblent pas bien accompagner les couples qui souffrent de cet handicap

## **B. QUESTIONNAIRE D'ENQUETE AUPRES DES COUPLES STERILES**

BAFINAMENE K. Charles  
Etudiant à la FATEB  
B.P. 988 BANGUI, Centrafrique.

### QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Notre mémoire de Maîtrise en Théologie porte sur «la stérilité du couple ». Le but visé est de proposer la manière dont les églises peuvent mieux aider les couples qui souffrent du manque d'enfant(s). Nous sollicitons votre collaboration à ce travail en répondant objectivement à ce questionnaire. Il est destiné aux couples ayant passé au moins deux ans dans leur foyer ou ménage sans avoir eu d'enfant. Chaque conjoint est appelé à répondre individuellement. Prière de mettre une croix dans la case correspondante à votre réponse. Le caractère confidentiel des vos informations sera respecté.





c. Il manque la bénédiction de Dieu:

Dans certains cas      Dans tous les cas      Pas du tout

d. Cela peut être la volonté de Dieu:

Dans certains cas      Dans tous les cas      Pas du tout

8. D'après vous, quel est le premier but du mariage?

\* satisfaire les besoins sexuels du couple

\* avoir des enfants

\* la compagnie et l'amitié entre les conjoints

9. Votre église a-t-elle déjà prié pour votre situation de manque d'enfant?

Une seule fois      Plusieurs fois      Pas du tout

10. Avez-vous déjà eu pour cela un entretien avec l'un des responsables de l'église (pasteur ou prêtre, ancien, diacre, conseiller, etc.)

Une seule fois      Plusieurs fois      Pas du tout

11. Pensez-vous que la manière dont votre église encadre et soutient les couples souffrant d'un manque d'enfant, aide

Beaucoup      Assez      Un peu      Pas du tout.

## ANNEXE 4

### CANEVAS D'ENSEIGNEMENTS

On insistera jamais assez que les couples stériles ont besoin d'être édifiés dans leur foi. La maturité spirituelle, une vie de prière et de méditation, la communion fraternelle, leur sont indispensables pour la paix au foyer. Il convient néanmoins de récapituler ici les thèmes des enseignements spécifiques utiles à cette catégorie, avec les références au corps du travail.

**a. *Vision africaine et vision chrétienne du monde (pp.38-42, 76-80, 91-95)***

(1) Le but de la vie dans la vision africaine ; (2) Le but de la vie dans la vision chrétienne du monde; (3) Le but primordial du mariage.

**b. *Couple stérile et heureux: est-ce possible? (pp.56-60, 69-76, 84-86)***

(1) Les enfants n'apportent pas que la joie au foyer; (2) La stérilité, signe précurseur des grandes bénédictions; (3) Etre heureux comme chrétien malgré la stérilité.

**c. *Comment survient la stérilité? (pp.4-13)***

(1) Définition; (2) Aspects médicaux; (3) Aspects psycho-somatiques; (4) Aspects spirituels; (5) Différentes causes et mécanismes.

**d. *Face à la stérilité, que faire? (pp.105-113)***

(1) Recherche de l'accompagnement spirituel; (2) Importance des investigations et traitements médicaux; (3) Non à l'acharnement procréatif; (4) Les PMA au crible de l'éthique chrétienne; (5) Adoption légale, sociologique ou dans le cadre de l'Eglise; (6) Hospitalité.

**e. *Le couple stérile face aux agressions (pp.13-15, 111)***

(1) Formes d'agression ou des violences; (2) Agression interne: par l'un des conjoints; (3) Agression externe: belle-famille, parenté, entourage; (4) Les attitudes ou réactions positives face aux agressions; (5) Les attitudes ou réactions négatives face aux agressions.

**f. *Le couple stérile: un couple qui espère (pp.84-87)***

(1) La vie spirituelle du couple stérile; (2) La prière persévérante; (3) Communication dans le couple; (4) Le mariage vu comme un ministère pour Dieu; (5) Engagement et consécration dans l'œuvre de Dieu.

**g. *La sexualité dans le couple stérile (pp.110-11)***

(1) Conception biblique de la sexualité; (2) Les blocages psychologiques; (3) Les facteurs de l'harmonie sexuelle; (4) Les indicateurs physiologiques de la fertilité.